Risque d'inondation en Algérie

689 sites inondables recensés, dont 233 présentent un risque très élevé

«689 sites inondables, dont 233 présentent un risque très élevé» ont été recensés sur le territoire national, a révélé, hier, Nora Frioui, directrice de l'assainissement et de la protection de l'environnement au ministère des Ressources en eau...

Page 18

France

Le nom de Frantz Fanon attribué à une voie publique à Bordeaux

Page 24

L'ECHO D'ALGERIE

INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information - 8e Année - Jeudi 31 janvier 2019
25 Djoumada El Aouel 1440 - N° 2007 - Algérie : 10 DA / 1 €

AL SALAM BANK Algeria
www.alsalamalgeria.com
tawassol@alsalamalgeria.com

Rencontre, ce samedi, des partis de l'Alliance

Adopter une vision commune en prévision de la présidentielle

>> Lire page 3

Algérie - Etats-Unis

L'ambassadeur Desrocher «optimiste» sur les perspectives du partenariat algéro-américain

L'ambassadeur américain à Alger, John Desrocher, s'est dit «optimiste» sur les perspectives de partenariat algéro-américain, soulignant l'intérêt des entreprises américaines pour l'investissement en Algérie. «Nous devons être optimistes sur les opportunités. Nous avons beaucoup de choses en commun et nous pouvons travailler ensemble pour développer notre partenariat bilatéral», a déclaré l'ambassadeur Desrocher, lors de la 4e session du dialogue stratégique entre l'Algérie et les Etats-Unis. Le diplomate américain qui a pris part à ce nouveau round de consultations bilatérales a précisé que les perspectives de développement de ce partenariat ont été évoquées lors des discussions consacrées...

>> Lire page 18

Forum d'El Moudjahid

La dimension maghrébine de la pensée de Abdelhamid Mehri mise en exergue

Page 6

Commerce

La liste des marchandises importées soumises au Droit additionnel de sauvegarde publiée au JO

Page 7

Education-Environnement

Un protocole d'accord signé entre les deux secteurs

Page 5

L'Echo Sportif

Coupe arabe - MCA-Al Merreikh, ce soir à 19h

Les Mouloudéens veulent faire mieux que l'USMA !

FAF

Le premier vice-président Ould Zmirli démissionne

Page 23

Quelques heures seulement après son forfait

L'auteur présumé d'une tentative de meurtre à Tizi-Ouzou arrêté

L'auteur présumé d'une tentative d'homicide volontaire avec arme à feu, samedi soir à la nouvelle-ville de Tizi-Ouzou, a été arrêté et présenté au parquet quelques heures seulement après son forfait, a-t-on appris, hier, auprès de la Sûreté de wilaya. Suite à sa tentative d'assassinat sur un jeune âgé de 27 ans, atteint d'une balle au niveau de l'abdomen, les éléments de la brigade criminelle de la police judiciaire ont immédiatement entrepris des recherches qui ont permis d'arrêter l'auteur, en un temps record, a-t-on indiqué de même source. L'auteur des faits, âgé de 34 ans et demeurant à Tizi-Ouzou, est un repris de justice connu des services de police qui ont récupéré l'arme utilisée pour commettre son acte. Présenté, mardi, au parquet de Tizi-Ouzou pour tentative d'homicide volontaire avec arme à feu, détention d'arme à feu de 4e catégorie et de munitions sans autorisation de l'autorité habilitée, il a été mis en détention préventive, a poursuivi la même source.

Malia S.

Tamanrasset

Un terroriste se rend aux autorités militaires

Un terroriste, qui avait rallié les groupes terroristes en 2011, s'est rendu, hier, aux autorités militaires à Tamanrasset, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des forces de l'Armée nationale populaire, un terroriste s'est rendu, aujourd'hui, 30 janvier 2019, aux autorités militaires à Tamanrasset - 6e Région militaire. Il s'agit de Berbouchi Ramdane, dit Ezzoubir, qui avait rallié les groupes terroristes en 2011», précise le communiqué. «Ledit terroriste était en possession d'un pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov et de 04 chargeurs de munitions garnis». Dans le même contexte, et suite à «l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert, lors d'une opération de fouille et de ratissage menée près de la bande frontalière à Tamanrasset, une cache d'armes et de munitions», ajoute la source. Cette cache d'armes contenait, 02 fusils-mitrailleurs de type FMPK, 04 Pistolets-mitrailleurs de type kalachnikov avec leurs chargeurs de munitions, un fusil à lunette avec son chargeur de munitions, 52 Obus de mortiers de calibre 82 mm, une grenade éclairante, 28 fusées de différents calibres ainsi qu'une quantité de munitions s'élevant à 1676 balles de différents calibres, D'autre part, «un autre détachement de l'ANP a découvert et détruit, suite à une opération de fouille et de ratissage menée dans la localité de Tifernite, commune de Khemis El Khechna, wilaya de Boumerdès, 02 casemates pour terroristes», ajoute le communiqué du MDN.

Tipasa

30 kg de drogue rejetés par la mer et 2 personnes arrêtées à Cherchel

La brigade de la Gendarmerie nationale de Cherchell (Tipasa) a effectué, dans la nuit de mardi à mercredi, une saisie de 30 kg de cannabis découverte au niveau d'une plage, a-t-on appris, hier, auprès de ce corps constitué. Selon la même source, cette quantité de drogue (30 kg de cannabis) a été rejetée par la mer au niveau de l'une des plages de la partie oest de la ville de Cherchell, au lieu dit «Eucalyptus». Deux individus, récidivistes de leur état dans des affaires similaires, l'avaient dissimulée dans un Haouch voisin de cette plage, a-t-on ajouté. La mise au jour de cette affaire, ayant conduit à l'arrestation des 2 suspects, a été rendue possible grâce à une bonne exploitation d'informations, soutenue sur le terrain par une équipe cynotechnique ayant permis la découverte de la drogue soigneusement dissimulée, est-il, par ailleurs, précisé. Les 2 suspects devaient être présentés, hier, devant le procureur de la République près le tribunal de Cherchell, sous le chef d'inculpation de possession de drogue pour trafic.

M. S.

Tébessa

Une maman et son bébé meurent asphyxiés par le monoxyde de carbone

Une femme et son bébé ont trouvé la mort, hier, asphyxiés par le monoxyde de gaz dans la wilaya de Tébessa, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. Les éléments de la Protection civile de l'unité secondaire Chahid Slimane Djelloul, sont intervenus pour l'évacuation des corps sans vie d'une femme, âgée de 26 ans et son bébé de quatre mois, vers la morgue de l'hôpital du chef-lieu de wilaya a précisé la même source détaillant que les victimes ont été asphyxiées par les gaz brûlés émanant d'un appareil de chauffage. Depuis le début de cette semaine, les services de la Protection civile de Tébessa ont secouru 5 personnes qui présentaient des symptômes d'une asphyxie au monoxyde de carbone, lors de 3 interventions, a-t-on rappelé, appelant à la prudence dans l'utilisation des appareils fonctionnant au gaz.

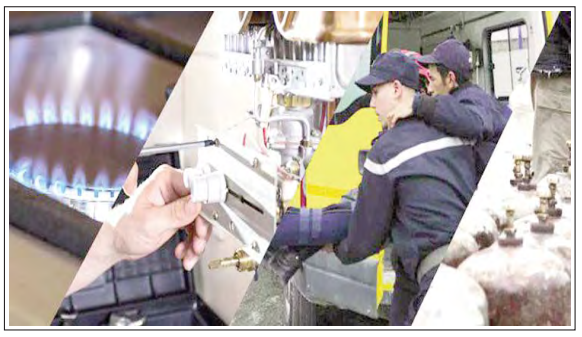

Tlemcen

Saisie de 55 kg de kif traité et 3 individus arrêtés

Les éléments de la sûreté de wilaya de Tlemcen ont saisi une quantité de 55 kg de kif traité dans la commune de Sidi Djillali et arrêté 3 individus, a-t-on appris, hier, auprès de la cellule de communication de ce corps constitué. L'opération a été menée suite à des informations faisant état d'activités d'un réseau s'adonnant au trafic de drogue dans cette commune.
Les investigations ont permis d'arrêter 3 individus en flagrant délit à Sidi Djillali. Ces derniers se trouvaient à bord de 2 véhicules. Les policiers ont découvert cette quantité de drogue à bord d'un des deux véhicules. Un montant de 2,8 millions de dinars a été retrouvé en possession des 3 inculpés. Cette somme représentait les revenus du trafic de drogue, a-t-on indiqué. Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Sebdou qui les a écroués.

• Mostaganem

Un mort et un blessé dans un accident de la circulation

Une personne a trouvé la mort et une autre a été blessée dans un accident de la circulation survenu près de la localité de Kheïredine, a-t-on appris, hier, auprès des services de la Protection civile de la wilaya de Mostaganem. Cet accident s'est produit sur la RN 90A causant la mort sur place d'une personne, âgée de 56 ans. Une autre personne a été blessée et évacuée au service des UMC de l'hôpital Ernesto-Che Guevara du chef-lieu de wilaya, a-t-on ajouté.
Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de cet accident. Les services de la Protection civile appellent les automobilistes a faire preuve de vigilance et de prudence dans leur conduite en raison des vents violents enregistrés, depuis mardi, dans la région et dont la vitesse a dépassé les 60 km à l'heure.

• Ouargla

3 morts et 10 blessés dans un accident de la route à Touggourt

Trois personnes ont trouvé la mort et 10 autres ont été blessées suite à un accident de la circulation survenu, hier, au niveau de la RN 3 reliant Touggourt et Ouargla, a-t-on appris auprès de la Protection civile de Touggourt.
L'accident s'est produit suite à une collision frontale entre un minibus de transport de voyageurs et un semi-remorque venant en sens inverse causant la mort sur place de 3 passagers du minibus (de sexe masculin), selon la même source.
Les corps des victimes ont été transférés à la morgue de l'hôpital Slimane-Amirat de la ville de Touggourt, où ont été également évacués les blessés, a-t-on précisé. Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les causes de cet accident.

Edité par la Sarl Echo Medias Algérie

Directeur Général Fondateur
Tewfiq Meraou

L'ECHO D'ALGERIE
Quotidien National d'Information

Directeur de la Publication
Ahsene Saaid

Rédacteur en Chef
Mouloud Hamdi

Directeur Technique
Walid Boumaaraf

Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger
Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Raïs - Alger
Tél-Fax **: 023 54 23 23 / 023 54 23 02**
Direction de la publicité : *Tél-Fax* **: 023 54 23 04**
بنك التنمية المحلية BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL *Compte N° :* 00500111400201363101 3

Anep
Tél : 021 73 76 78
021 73 71 28
Fax : 021 73 95 59

Diffusion
Ouest-Centre-Est
Zigzag Expresse

Impression
SIA

• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

Rencontre, ce samedi, des partis de l'Alliance

Adopter une vision commune en prévision de la présidentielle

• *Les choses semblent s'accélérer chez les partis politiques en prévision de l'élection présidentielle du 18 avril prochain avec, comme point d'orgue, la préparation de la campagne électorale.*

Dans ce contexte, une rencontre est prévue, samedi prochain, au siège du FLN et regroupera les chefs des partis de l'Alliance présidentielle, en vue d'adopter une vision commune pour le rendez-vous d'avril prochain et réaffirmer leur engagement en faveur du soutien du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, un programme devenu une référence dans la construction de l'Etat et une réalité indéniable. A cet effet, le FLN procèdera bientôt à l'installation d'une instance nationale de préparation de l'élection présidentielle qui aura la charge de mener la campagne électorale au profit du candidat du parti. Cette instance sera constituée de plusieurs comités avec, pour chacun d'entre eux, toute la latitude de choisir son président et son bureau, dont le comité d'information et de communication, le comité de collecte des signatures au profit du candidat du parti, ainsi que le comité chargé de l'établissement des rapports qui veillera à l'élaboration de comptes rendus précis, en vue de définir les lacunes et œuvrer à les combler. Parallèlement, une rencontre nationale regroupant toutes les organisations affiliées au FLN aura lieu en février prochain et marquera le lancement effectif de la préparation de la campagne électorale afin de permettre au parti d'y être prêt dès son lancement. Cette rencontre sera ouverte à l'ensemble des militants du parti sans exclusion aucune, parmi eux, les anciens secrétaires généraux et autres. L'Algérie, faut-il le reconnaitre, est, aujourd'hui, un pays stable, grâce à la mobilisation du peuple algérien et à la politique de réconciliation nationale initiée par le président de la République, ont-il relevé, tout en plaidant pour le renforcement du front interne, intérêt national oblige, car la stabilité du pays est une ligne rouge à ne pas franchir. A ce titre, de nombreux acteurs politiques ont admis que grâce au président de la République, l'Algérie a surmonté de nombreuses épreuves qui ont failli causer l'éclatement de la nation, d'où la nécessité de consacrer l'entente nationale et de resserrer les rangs en vue de contrecarrer toute menace externe. Ils ont relevé également la détermination de l'Algérie face aux tentatives d'implication de son armée dans des conflits en dehors du territoire national, particulièrement au Mali et en Libye, et de l'amener à jouer un rôle de gendarme dans la région avec un financement sur le Trésor public, un plan stratégique aux desseins inavoués, avec des conséquences impévisibles tant sur le plan interne qu'externe. Les chefs de partis ont estimé, à cet égard, que l'Algérie a œuvré depuis plus d'une décennie, à vaincre le terrorisme et ce, grâce à la politique de réconciliation nationale initiée par la président Abdelaziz Bouteflika avec une vision éclairée des enjeux réels dont est témoin le monde actuel. Ils ont estimé que les mutations politiques, sociales, économiques et sécuritaires que connait l'Algérie nécessitent une «réplique intelligente» en vue de préserver la stabilité du pays et l'unité de son peuple.

Les citoyens pour un scrutin apaisé, en dehors de toutes invectives et attaques gratuites entre les acteurs de la scène politique

La classe politique a insisté, dans ce sens, sur la nécessité de placer l'intérêt du pays au-dessus de toute considération, rappelant que l'Algérie a réussi à relever tous les défis et crises avec courage, appelant à agir positivement», face aux défis actuels et futurs, notamment celui du parachèvement de l'édification d'un Etat moderne. Elle a appelé également à engager un débat national impliquant tous les acteurs de la société à dépasser les conflits politiques pour permettre au pays de faire face aux effets de la chute des prix du pétrole, considérant que la situation actuelle exige l'ouverture d'un débat national responsable loin des tiraillements partisans étroits. Pour de nombreux acteurs politiques, la conjoncture sensible que traverse le pays exige un rapprochement entre toutes les franges du peuple algérien et la classe politique en vue de relever les défis qui se posent, dont notamment la préservation de la sécurité, la stabilité, l'unité nationale et les intérêts suprêmes du pays. Ils ont, en outre, exhorté la classe politique à faire preuve de sagesse et à éviter des déclarations susceptibles d'envenimer la situation.

Le chef de l'Etat avait affirmé, à ce propos, que le consensus et l'unification des forces ont constitué l'objectif principal qui a permis de rétablir la quiétude dans notre pays et d'accomplir de nombreuses réalisations, sur tous les plans, au service du peuple algérien. Il s'agit également de mener à bien la bataille du développement dans une conjoncture marquée par de multiples pressions extérieures, principalement la une chute vertigineuse des cours du pétrole, ce qui exige de tous les Algériens, quels que soient leurs postes et fonctions, de mettre à profit tous leurs atouts et toutes leurs capacités pour relever ce défi, avait souligné le président de la République. Le développement, la souveraineté et l'indépendance ainsi que toutes les valeurs de notre peuple, impliquent de renforcer l'Etat de droit qui exige, à son tour, de promouvoir le consensus national et de resserrer les rangs face aux défis du monde contemporain. De ce fait, le chef de l'Etat avait appelé toutes les franges de la société algérienne à soutenir les institutions de l'Etat en vue de d'atteindre les objectifs du développement. Il avait également exhorté le gouvernement et ses partenaires sociaux et économiques à la solidarité, à la mobilisation et à l'unification des rangs afin de mener à bien la bataille du développement et préserver l'indépendance financière de l'Algérie et de sa souveraineté sur le plan économique. Il s'agit, pour le peuple algérien, de se serrer les coudes afin de préserver l'unité nationale et la stabilité du pays, chèrement acquises après un lourd tribut, grâce à la politique de réconciliation nationale dont le président de la République a été le principal artisan. Il s'agit, dans ce cadre, de dégager une feuille de route visant à protéger le pays des dangers qui menacent sa sécurité et sa stabilité. Cette démarche s'inscrit, faut-il le souligner, en droite ligne avec le discours développé, en maintes occasions, par le chef de l'Etat qui n'a de cesse d'appeler les citoyens algériens à défendre les acquis et les réalisations, et à demeurer vigilants face aux bouleversements qui secouent le monde et qui affectent de nombreux pays de notre région.

T. Benslimane

APN

Le groupe parlementaire d'amitié algéro-libanais installé

Le vice-président de l'Assemblée populaire nationale, Abderrezak Terbeche, a supervisé, mardi, au siège de l'APN, l'installation du groupe parlementaire d'amitié Algérie-Liban, en présence de l'ambassadeur libanais à Alger, Mohamed Mahmoud Hassan, et d'un représentant du ministère des Affaires étrangères.

Au cours de cette cérémonie, Terbeche a passé en revue l'état des relations historiques, solides et distinguées, unissant les deux pays, ainsi que l'attachement de leurs dirigeants à renforcer les liens de la coopération bilatérale et arabe, se réjouissant du rapprochement des vues entre les deux pays grâce aux nombreux dénominateurs communs permettant à l'Algérie et au Liban d'aspirer à la construction d'un partenariat économique et commercial privilégié.

Il a insisté, en outre, sur «le développement des relations de coopération entre les deux institutions législatives à travers la création de nouveaux mécanismes de communication permettant d'encourager les divers échanges parlementaires et relancer la diplomatie parlementaire à laquelle l'Algérie ne cesse d'accorder une place distinguée dans sa Constitution qui a couronné les réformes initiées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika». Le vice-président de l'APN a exprimé son souhait de voir ces relations bilatérales contribuer au raffermissement des liens d'amitié et de communication entre les deux pays de façon à permettre de réaliser davantage de rapprochement au mieux des intérêts communs.

L'ambassadeur libanais à Alger a, pour sa part, exprimé sa satisfaction quant aux efforts consentis pour la promotion de la coopération bilatérale et le développement des relations parlementaires entres les deux institutions législatives dans tous les domaines, saluant les efforts déployés par les députés des deux pays en vue de créer et donner un élan à ce groupe parlementaire dans le but d'échanger des expériences. Le président de ce groupe parlementaire, le député, Mohamed Hellali, a salué, à son tour, l'attachement constant des deux pays «au renforcement des relations d'amitié et au soutien de la coopération bilatérale à tous les niveaux», exprimant sa gratitude à la politique clairvoyante du président de la République qui accorde une attention particulière à l'instauration des relations d'amitié avec l'ensemble des pays en vue de parvenir à une coopération fructueuse.

Il a relevé également l'importance de la création de ce groupe parlementaire qui se veut un espace parlementaire libre pour l'échange de vues et l'approfondissement du dialogue et de la concertation entre les parlementaires, en sus du renforcement des liens d'amitié et de communication afin d'instaurer la solidarité et la coopération entre les deux pays vis-à-vis des questions d'intérêt commun.

A. A.

Coopération algéro-nigérienne

Les deux pays signent une feuille de route dans le domaine de la formation

Le ministre de l'Enseignement et de la Formation professionnels, Mohamed Mebarki, et le ministre nigérien des Enseignements professionnel et technique, Tidjani Idrissa Abdoulkadri, ont signé, hier à Alger, une feuille de route pour tracer un programme d'action 2019/2020 dans le domaine de la formation professionnelle.

Mebarki a indiqué à la presse au terme de cette cérémonie de signature, que la feuille de route constitue un programme d'action pour l'exercice 2019/2020, consistant essentiellement en le développement des jumelages entre des établissements du sud de l'Algérie et ceux du Niger.
Il a ajouté qu'elle porte, aussi, sur la poursuite de la formation d'élèves et de stagiaires nigériens en Algérie, dans les spécialité choisies. Le ministre de la Formation professionnelle a fait état de l'existence, déjà, d'établissements jumelés à Illizi et à Tamanrasset, précisant que le programme vise à élargir cette opération à d'autres centres de formation.
Il a relevé que le document concerne également la formation des formateurs à travers le développement d'un réseau de formation d'ingénierie pédagogique au Niger en s'appuyant sur l'expérience algérienne qui est «aujourd'hui, très développée et maitrisée».
Pour sa part, Idrissa Abdoulkadri a indiqué que la feuille de route concernera essentiellement, le renforcement des capacités des «formateurs et l'échange d'expériences entre certains de nos établissements au niveau des régions frontalières». Le ministre nigérien a exprimé le souhait de son pays de bénéficier de l'expérience algérienne en matière de renforcement des capacités pédagogiques des formateurs de manière générale, et de profiter «de son expérience dans les secteurs où elle a acquis un grand capital».

Ahsene Saaid. /Ag.

Santé

L'approche psycho-sociale dans la prise en charge de la maladie d'Alzheimer mise en relief

L'approche psycho-sociale dans la prise en charge de la maladie d'Alzheimer a été mise en relief, hier, lors d'une rencontre sur cette pathologie, tenue au Centre hospitalo-universitaire d'Oran (CHUO). «L'accent doit être mis sur la prise en charge psycho-sociale», a préconisé la psychiatre Aïcha Dahdouh, de l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) de Sidi Chahmi (Oran).
La recommandation émise par cette spécialiste et ses collègues, ayant pris part à ce séminaire, a pour but d'atténuer les répercussions de la pathologie au sein de la cellule familiale et de 'entourage du sujet affecté.
Les incidences sur le quotidien du malade et de la famille ont été développées par la psychologue, Samira Bouddou, du CHU d'Oran, évoquant, entre autres altérations, «la perte d'autonomie du sujet» et «l'épuisement émotionnel des proches».
L'annonce du diagnostic de la maladie d'Alzheimer «est souvent vécue par la famille comme une rupture, une crise donnant lieu à un détachement de l'image qu'on avait de la personne auparavant», a relevé la psychologue. L'importance du diagnostic précoce pour une meilleure prise en charge du sujet a été mise en exergue par les participants qui ont aussi mis l'accent sur la formation des aidants.
La rencontre a, en outre, permis aux intervenants de rappeler que la maladie d'Alzheimer, qui se manifeste vers l'âge de 60 ans par un déclin cognitif dû à des troubles neurologiques, constitue une problématique de santé publique dans le monde entier, accentuée par l'augmentation de la population dépassant l'âge indiqué (60 ans).
De nombreux jeunes praticiens ont assisté à ce séminaire, organisé par l'Observatoire du handicap, de la réadaptation et de l'éthique en santé (OHRES).
Cette séance donne le ton à la 2e édition du cycle de rencontres mensuelles intitulé «Les mercredis de l'OHRES», a expliqué le président de l'Observatoire, le Pr. Khaled Layadi, également responsable du service de Médecine physique et réadaptation (MPR) du CHU d'Oran.
Ce spécialiste s'est félicité de la tenue de cette journée d'étude qui a permis «d'aborder le vieillissement cognitif sous le prisme d'un ensemble de disciplines médico-psychologiques, à la fois sous l'angle des approches cliniques, mais aussi des répercussions sur le fonctionnement familial et du groupe».
Le prochain séminaire, prévu le 27 février, portera sur le thème «Aspects éthiques, bioéthiques et déontologiques dans la nouvelle loi de santé», a-t-il annoncé.

Algérie-EU

Création de 130 entreprises dans 4 wilayas au profit des jeunes dans le cadre du Programme PAJE

Pas moins de 130 entreprises de jeunes ont été créées depuis 2015 au titre du programme d'appui jeunesse-emploi (PAJE) lancé en partenariat entre l'Algérie et l'UE dans quatre wilayas pilotes (Annaba, Oran, Khenchela et Béchar), a affirmé hier, à Annaba, le directeur national de ce programme, Abderazak Boucherir. Ces entreprises ont permis l'insertion professionnelle de près de 500 jeunes dans des activités génératrices de richesses et valeur ajoutée, a indiqué le même cadre en marge du 2e séminaire régional sur le PAJE tenu dans un hôtel en présence d'une représentante de la délégation de l'UE en Algérie, des acteurs concernés et des autorités locales. Au cours de la rencontre, il a été insisté sur l'importance de l'accompagnement technique assuré par le PAJE pour favoriser l'épanouissement des talents des jeunes, a souligné Boucherir qui a considéré que l'insertion socioprofessionnelle des jeunes constitue un «objectif stratégique». La rencontre a porté sur la présentation de ce programme s'étirant jusqu'à fin 2019, des perspectives de sa poursuite et de sa dimension participative impliquant 13 secteurs, est-il indiqué.
L'occasion a permis également de présenter les expériences réussies de jeunes dans l'écotourisme, le recyclage, l'artisanat traditionnel, l'agriculture, l'apiculture ainsi que la création de coopérative féminine de promotion des activités artisanales.
Dans la wilaya d'Annaba, 28 associations ont bénéficié du financement du programme PAJE pour développer leurs capacités de prise en charge et d'orientation des jeunes ayant favorisé l'insertion de 279 jeunes et la conclusion de 46 conventions de partenariat avec des instances et partenaires de la vie socio-économique. Le programme PAJE mobilise, au total, 26 millions d'euros dont 23,5 millions d'euros de l'Union européenne.

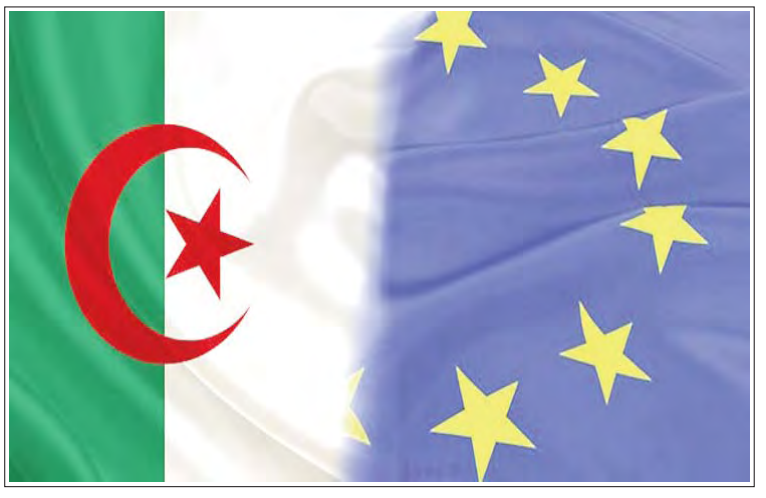

Education-Environnement

Un protocole d'accord signé entre les deux secteurs

Le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables et celui de l'Education nationale, ont signé un nouveau protocole d'accord dans le but de relancer et de généraliser les domaines de l'éducation environnementale et du développement durable en milieu scolaire.

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatima-Zohra Zerouati et la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit, ont signé le protocole au collège Taleb Abderahmane, dans la commune de Hammamet, en présence du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, des élèves et enseignants du collège et des différents acteurs intervenant dans le domaine.
Ce protocole permettra de consolider les acquis d'une part, et de répondre aux nouveaux défis qui se posent dans le domaine de l'evironnement et du développement durable à travers la réalisation d'activités pédagogiques, d'autre part, ainsi que d'ériger le club de l'environnement au niveau de l'école, en un espace interactif pour les élèves, et devenir également, pour la première fois, un prolongement des activités pédagogiques appliquées. Dans une allocution prononcée à cette occasion, Zerouati a mis en relief la grande importance qu'accorde le gouvernement à la préservation de l'environnement et des ressources naturelles et au droit des générations montantes à vivre dans un environnement sain, conformément à la Constitution de 2016, notamment les articles 19 et 68.
Dans le cadre de l'application de l'un des axes du programme du gouvernement, visant la consolidation des mécanismes de coopération et de coordination entre les deux secteurs de l'Environnement et de l'Education nationale, en matière de sensibilisation pour la sauvegarde de l'environnement, une importance particulière a été accordée au thème de l'éducation environnementale en milieu scolaire, tout en prenant en considération le caractère stratégique de l'établissement d'éducation, en tant que noyau essentiel pour le développement, a soutenu Fatima-Zohra Zerouati. L'éducation environnementale, poursuit Zerouati, est un effort éducatif orienté vers le renforcement des connaissances pour la compréhension des relations complexes entre l'homme et son environnement, avec ses dimensions sociales, culturelles, biologiques et physiques. L'Etat veille à assurer les moyens nécessaires pour préserver l'environnement, notamment avec l'introduction de l'éducation environnementale dans les écoles pour sensibiliser les élèves et renforcer leurs compétences et connaissances au sujet de l'environnement, a ajouté la ministre. Cette dernière a également rappelé que les ministères de l'Environnement et de l'Education nationale ont convenu, dans le cadre du protocole d'accord signé en 2002 entre les deux secteurs, de la mise en place d'un programme spécial pour introduire l'éducation environnementale dans le système éducatif national. Concernant les clubs verts, Zerouati a relevé la création, jusqu'à aujourd'hui, de 10 962 clubs au niveau des établissements éducatifs à travers les 48 wilayas du pays, permettant ainsi de transmettre ces concepts environnementaux aux élèves, ajoutant que 2500 clubs au niveau national ont bénéficié d'équipements informatiques et de matériel audio-visuel. Actuellement, le secteur œuvre à acquérir d'autres équipements pour soutenir ces clubs dans le cadre d'une large opération dans le programme sectoriel de l'Etat, avec une enveloppe financière de 1,6 milliards de dinars, a fait savoir la ministre. Ce protocole prévoit également l'importance de la formation d'enseignants et d'encadreurs de ces clubs environnementaux. Pour sa part, la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit, a salué cette initiative, affirmant que le protocole inculquera l'éducation environnementale dans l'esprit des élèves et que son secteur ne ménagera aucun effort pour la réussite de cette démarche. En vertu de ce protocole, la ministre a annoncé l'institution de la médaille «Mon école durable», qui sera décernée annuellement aux établissements éducatifs des trois cycles les plus engagés aux projets liés à l'éducation environnementale.

M. M.

Développement du tourisme rural

Un plan d'action en cours d'élaboration

Un plan d'action est en cours d'élaboration pour la promotion et le développement du tourisme en milieu rural suite à la convention signée, en juillet dernier, entre le ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche et le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, a indiqué hier à Alger, le directeur général au ministère du Tourisme Mohamed Sofiane Zoubir. «Le plan consiste à faire des forêts et des zones rurales des endroits attractifs qui permettraient de développer le tourisme domestique respectueux de l'environnement», a affirmé Zoubir, lors d'un atelier national organisé à la ferme pédagogique de Zéralda sous le thème «la valorisation des ressources locales au service du développement territorial», consacré au programme d'action pilote pour le développement rural agricole en Algérie (PAP-ENPARD). Cofinancé à part égale, par l'Algérie et l'Union européenne UE (à hauteur de 20 millions d'euros), ce programme mené en partenariat avec le ministère du Tourisme, a pour objectif de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de ces zones par l'augmentation des revenus et de l'emploi en milieu rural. Le programme cible, dans sa première phase, quatre wilayas pilotes qui ont été pré identifiées, entre aout 2018 et janvier 2019, en l'occurrence
Aïn-Témouchent, Laghouat, Sétif et Tlemcen, selon les organisateurs de cet atelier. Il mise sur l'utilisation, la valorisation et la diversification des ressources locales agricoles, forestiers artisanales et touristiques à travers la création d'activités commerciales, ont-ils enchainé. Selon eux, «Le programme se penche également sur l'aspect particulier de ces territoires: leur culture, leur histoire, leur architecture, leur gastronomie et leur artisanat». Des conseillers en développement territorial formés à cet effet seront répartis entre ces quatre wilayas concernées. «Ces hommes et ces femmes issues de divers secteurs socio-économique, devraient constituer, grâce aux nouvelles compétences acquises tout au long du programme, une véritable force de proposition, d'actions à mettre en œuvre pour le développement durable de leur territoires respectifs, selon le présentateur du programme PAP-ENPARD, Jean Vignon. Pour sa part, le directeur général des forêts, Ali Mahmoudi, a mis en avant le tourisme rural, en considérant qu'il est l'une des trois ressources territoriales, avec l'agriculture et l'artisanat, qui pourraient contribuer grandement au développement économiques des territoires ruraux. Il a considéré que le tourisme rural représente une filière incontournable de l'offre touristique d'un territoire. «La notion de ruralité, qui incarne des valeurs d'authenticité et de convivialité sont, aujourd'hui, très recherchées par les touristes», a-t-il fait valoir. Il a rappelé, par ailleurs, que le programme permettra de valoriser le patrimoine de quelques territoires des wilayas sélectionnées par la promotion de leur paysage naturel ou agraire, et d'améliorer les structures d'hébergement dans ces territoires. Concernant les activités à développer dans les parcs nationaux, il a assuré la disponibilité de la DGF à toute collaboration attenante aux projets touristiques dans le respect des dispositions réglementaires sur la protection des espaces et milieux naturels classés et la préservation de l'équilibre écologique de ces territoires.

Houda H.

1er séminaire académique algéro-hongrois

Les relations de coopération et de la recherche scientifique consolidées

L'organisation du Premier séminaire académique entre l'Algérie et la Hongrie sur les relations internationales et les préoccupations d'ordre sécuritaire et économique, objet d'intérêt des deux parties, se veut une opportunité de consolidation des relations de coopération et de la recherches universitaires et scientifiques entre les deux pays, ont affirmé hier à Alger les participants à cette rencontre. L'ambassadrice de Hongrie en Algérie, Helga Katalin Pritz, a souligné que la profondeur des relations historiques existantes entre les deux pays, «exige aujourd'hui, de s'orienter vers davantage de coordination dans différents domaines, en attachant une grande importance aux liens d'amitié», appelant à cet égard, à consentir davantage d'efforts de partenariat entre les centres de recherche et les universités entre les deux pays. La diplomate hongroise a rappelé, dans ce sens, que depuis 2014, la relance de l'octroi de bourses au profit des étudiants algériens afin qu'ils poursuivent leurs études en master et doctorat, se voulait un indicateur positif de la coopération universitaire entre les universités des deux pays, en sus de la conclusion de plusieurs accords dans les domaines de l'agriculture et de la construction, ainsi que le financement d'un nombre important de micro-projets pour les recherches menées sur le terrain, ce qui permet d'ouvrir, à l'avenir, de plus larges domaines de coopération. Le volume des échanges commerciaux entre les deux pays, qui se situe, au cours des dernières années, entre 150 et 250 millions USD annuellement, demeure loin des véritables et possibles opportunités entre les deux pays, a ajouté Helga Katalin Pritz, qui précise que «les accords unissant l'Algérie et la Hongrie reflètent d'une part, une coopération de qualité», y compris les accords conclus avec nombre d'universités algériennes, à l'image des universités de Tamanrasset et de Médéa, relatifs à l'aspect environnemental et aux voies et moyens de préserver le milieu forestier. L'organisation de cette rencontre intervient dans le cadre des démarches visant «la promotion» de la recherche scientifique universitaire, a indiqué le recteur de l'université d'Alger 3, Cheriet Rabah, qui affirme que des perspectives prometteuses existent concernant la coopération avec la Hongrie et que l'Université d'Alger « est disposée à concrétiser cette coopération avec ses homologues, parmi les centres de recherches et universités hongroises». Intervenant en marge de cette rencontre, le drecteur général du Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (CREAD), Yacine Belarbi, a annoncé la signature, jeudi à Alger, de l'accord de coopération avec l'institut hongrois spécialisé dans les relations internationales et le commerce, en vertu duquel seront consolidées les relations de recherche sur le terrain entre les deux établissements. Les domaines de recherche, a-t-il dit, concernent les relations internationales et l'échange d'expériences sur le développement et les réformes économiques notamment à la lumière de la similitude des données liant l'Algérie à la Hongrie en termes de transformation de l'économie centrale à celle du marché, précisant que les modalités de transition survenue à l'économie hongroise et ayant contribué à son développement peuvent être exploitées en Algérie. Le même intervenant a également évoqué la signature de 5 accords de coopération avec des centres et des universités étrangères dans le cadre de la démarche de promotion des recherches économiques en Algérie et l'orientation vers la concrétisation efficace de ces accords loin de l'aspect conceptuel. L'organisation de cette rencontre est initiée par la direction de la coopération et des échanges interuniversitaires auprès du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en coordination avec l'ambassade de Hongrie à Alger. Lors de cette rencontre, plusieurs thèmes ont été débattus par les enseignants et chercheurs universitaires des deux pays spécialisés dans les relations internationales, notamment ceux ayant trait aux préoccupations sécuritaires des Etats et aux moyens de lutte contre le terrorisme et la pensée radicale, aussi bien que des thèmes relatifs à l'investissement et à l'échange d'expériences de développement entre les deux pays.
Cette rencontre de deux jours (30 et 31 janvier), abritée par l'Université d'Alger 3, abordera d'autres thèmes concernant les droits de l'Homme, l'Etat de droit et les droits des peuples tout en mettant en lumière toutes les opportunités existantes pour le renforcement de la coopération académique entre les deux pays.

Forum d'El Moudjahid

La dimension maghrébine de la pensée de Abdelhamid Mehri mise en exergue

Des moudjahidine, journalistes et historiens ont mis en avant, hier à Alger, la dimension maghrébine de la pensée du défunt Abdelhamid Mehri qui était profondément convaincu du projet de l'union maghrébine et du destin commun de ses peuples.

Les participants au forum de la mémoire organisée par l'association Machaâl Echahid et le quotidien El Moudjahid, ont évoqué les aspects personnels et historiques du Moudjahid Abdelhamid Mehri, à l'occasion du 7e anniversaire de son décès. Mohamed Bouazara, ancien journaliste à la radio algérienne, a évoqué «la vision prospective de Abdelhamid Mehri concernant l'édifice maghrébin et son attachement aux questions du devenir commun des peuples maghrébins. Ce militant chevronné rêvait de voir un jour l'unité maghrébine se concrétiser à travers une volonté politique commune». Mehri a entamé son combat en participant à la Conférence de Tanger, en 1958, à laquelle ont pris part des figures phares du Front de libération nationale pour dessiner les contours d'une approche prospective de l'union maghrébine», a-t-il dit, ajoutant que Mehri disait, de son vivant, que «le rêve de l'unité maghrébine a été avorté».

Après sa désignation au poste d'ambassadeur d'Algérie à Rabat en 1988, Abdelhamid Mehri est parvenu à convaincre le souverain marocain, Hassan II, d'organiser un référendum d'autodétermination au Sahara occidental et de tenir une réunion avec les dirigeants du Front Polisario», indiquant que «la question du Sahara occidental était sur le point d'aboutir à un règlement n'étaient les développements survenus par la suite». Pour sa part, le moudjahid, Mohamed Cherif Sisbane, a salué les qualités du défunt Mehri, «imbu des valeurs de la Révolution et de lutte, et se distinguait par sa grande culture», soulignant son attachement à la «diffusion de l'enseignement, à travers l'ensemble du territoire national, lorsqu'il était à la tête du ministère des Affaires sociales et culturelles du gouvernement provisoire, en 1959. Il avait donné alors «des instructions pour la création d'écoles au niveau des zones frontalières qui avaient, par la suite, formé plusieurs cadres de l'Etat algérien», a-t-il poursuivi. Dans son intervention, la moudjahida et sénatrice, Leïla Tayeb, a évoqué Mehri «le diplomate chevronné» qui s'est particulièrement distingué lors de sa désignation en qualité d'ambassadeur d'Algérie à Paris, où il a bien représenté l'Etat algérien et jouissait du respect de grands responsables français». Elle a cité, également, son retour en Algérie et son élection à la tête du secrétariat général du parti du Front de libération nationale (FLN), ajoutant que le défunt était «un secrétaire général hors pair, en témoigne sa façon particulière de gérer le parti». Revenant sur «la grande clairvoyance, dont il avait fait preuve au moment de quitter le parti», l'intervenante a souligné que le regretté Mehri «avait placé l'intérêt de l'Algérie et du parti au dessus de toute considération personnelle». Pour sa part, le président du Conseil supérieur de la langue arabe (CSLA), Salah Belaïd, a mis en avant «le rôle important de Abdelhamid Mehri dans la diffusion de la langue arabe en Algérie», précisant qu'il plaidait pour «une politique nationale spécifique aux langues». Il considérait «toute distinction entre les langues arabe et Tamazight comme un legs colonial à bannir», a-t-il observé. De son côté, l'ancien journaliste Mahmoud Boussoussa a qualifié Abdelhamid Mehri, décédé le 30 janvier 2012, à l'âge de 86 ans,

«d'homme de principes, de grand maître, de politicien engagé et de diplomate chevronné», avant de donner un bref aperçu sur son parcours de moudjahid. Né le 3 avril 1926 à El Harouch (Skikda), Mehri a suivi des études au village Oued Zenati puis à Constantine avant de rejoindre Tunis où il a étudié la littérature arabe à la mosquée El Zeïtouna. A 20 ans, le défunt s'est engagé dans les rangs du Parti du peuple algérien (PPA) où il a occupé le poste de membre du comité central du parti, entre 1951 et 1953. Arrêté en novembre 1954, il reste en prison jusqu'en 1955, date à laquelle il rejoint Le Caire pour être désigné ensuite, membre permanent du Front de Libération nationale, à Damas. Il a participé, en outre, à la Conférence de Tanger ayant regroupé les responsables des principaux partis maghrébins. Mehri a occupé plusieurs poste au sein du gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), notamment ministre des Affaires nord-africaines (1958-1959) puis ministre des Affaires sociales et culturelles (1959-1961). Après l'indépendance, outre le poste de directeur de l'Ecole normale de Bouzaréah (1964-1970), de SG du ministère de l'Education (1970-1977) et directeur de l'Ecole nationale de Bouzareah (1978-1979), Mehri a occupé également le poste de secrétaire général du comité central du FLN puis SG du même parti, en 1988. Dans le domaine diplomatique, le défunt a été désigné ambassadeur d'Algérie à Paris (1984), à Rabat (1988) et délégué permanent de la République algérienne à l'Unesco.

A. S.

Coopération algéro-iranienne

Ali Larijani : «L'Iran tire profit des avis et de la politique de l'Algérie»

Le président de l'Assemblée consultative islamique d'Iran (Majless Echoura), Ali Larijani, a affirmé, que son pays tirait profit, continuellement, des avis et de la politique judicieuse de l'Algérie, appelant à redoubler d'efforts pour la promotion de la coopération bilatérale au plus haut niveau. Lors de l'audience qu'il a accordée à la délégation de la commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté nationale établie à l'étranger de l'Assemblée populaire nationale (APN), conduite par Abdelhamid Si Afif, en visite officielle à Téhéran depuis samedi, Larijani a indiqué que «l'Iran tire profit, continuellement, des avis et de la politique judicieuse de l'Algérie et considère le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, comme l'un des dirigeants arabes connus pour leur sagesse et clairvoyance. Après avoir valorisé les relations «fraternelles» entre l'Algérie et l'Iran, le responsable iranien a appelé à l'intensification des efforts pour promouvoir la coopération au plus haut niveau, conformément à la volonté des dirigeants des deux pays et sur la base de leurs positions convergentes sur nombres de questions». Pour sa part, Si Afif s'est félicité des concertations tenues avec les responsables iraniens, soulignant que les relations entre les deux pays reposent sur des bases solides, marquées par une convergence de vues sur plusieurs questions posées sur la scène internationale.

Si Afif a également réitéré l'engagement de l'Algérie à bannir la violence et à prôner le dialogue et l'entente comme solutions aux crises, outre son soutien à la lutte des peuples pour l'autodétermination, évoquant, à ce propos, les positions de l'Algérie vis-à-vis de la situation prévalant dans son entourage géostratégique. Il a rappelét que l'Algérie a vaincu le fléau du terrorisme, grâce aux efforts du président de la République, dont les orientations sont respectées par les députés dans le cadre de leurs efforts diplomatiques au service de l'Algérie et pour le raffermissement des liens d'amitié avec ses partenaires».

Promotion de la qualité de vie

L'Algérie prend part à Rabat à la réunion de la Commission

Une délégation parlementaire algérienne prend part à Rabat, aux travaux de la réunion de la Commission pour la promotion de la qualité de la vie, les échanges entre les sociétés civiles et la culture de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la méditerranée (AP-UpM). Plusieurs axes figurent à l'ordre du jour de cette réunion, dont l'échange de vues sur le thème «La jeunesse dans la région euro-méditerranéenne, entre engagement sociétal et fascination de l'espace virtuel».

La délégation parlementaire à cette réunion, est composée des députés à l'APN, Chafaâ Bouaïche et Fadela Alem et du membre du conseil de la Nation, Mohamed Salah Boukofa, en qualité de membres permanents de cette commission.

Global conference of human fraternity

Ghoulamallah présente à Abou Dhabi l'expérience algérienne en matière du vivre ensemble et de lutte contre l'extrémisme

Le président du Haut-Conseil islamique, Bouabdallah Ghoulamallah, prendra part, du 3 au 5 février, à Abou Dhabi, au «Global conference of human fraternity» où il va présenter l'expérience algérienne en matière du vivre ensemble et de lutte contre l'extrémisme violent, a annoncé le Conseil Ghoulamallah, qui participera à cet évènement à l'invitation du secrétaire général du Conseil des sages musulmans, Sultane Faysal Arroumaithi, animera une conférence portant sur le parcours et les efforts historiques de l'Algérie dans la propagation de la tolérance, du vivre ensemble et dans la lutte contre l'extrémisme violent, a souligné le Haut-Conseil islamique.

L'Algérie, qui a initié la politique de réconciliation nationale, est considérée comme leader mondial en la matière et ses efforts sont reconnus par l'ONU, qui a décrété le 16 mai de chaque année, Journée internationale du vivre ensemble en paix, sur proposition du gouvernement algérien. Selon la même source, la rencontre d'Abou Dhabi s'appuiera sur trois axes principaux, à savoir les principes de la fraternité humaine, la responsabilité commune dans la concrétisation de la fraternité et les défis et opportunités autour du vivre ensemble et les mécanismes de lutte contre l'extrémisme.

L'ECHO D'ALGERIE
Www. lechodalgerie-dz.com

Foncier

La BADR lancera prochainement la formule du crédit à travers toutes ses agences

La Banque de l'agriculture et du développement rural (Badr) lancera «prochainement» la formule du «crédit foncier» à travers toutes ses agences, a annoncé le président-directeur général de cet établissement bancaire, Boualem Djebbar.

Le même responsable a précisé lors d'une séance de travail tenue au siège de la wilaya, avec des opérateurs économiques et des agriculteurs locaux, que l'objectif de ce crédit est de permettre aux personnes aux revenus réguliers de bénéficier d'un logement, ajoutant qu'un travail est en cours avec le ministère de l'Habitat pour mettre au point une formule visant à réaliser des groupements de logements ruraux au profit des agriculteurs et des fonctionnaires résidant dans les localités rurales. S'agissant des services offerts par les agences de la Badr, Djebar a affirmé que les efforts pour les moderniser se poursuivent pour être au diapason des avancées technologiques constatées et attirer le maximum de clients à travers l'encouragement de l'utilisation des services bancaires dans la vie quotidienne, appelant les opérateurs économiques à «introduire leur argent dans le système bancaire pour activer le secteur économique à travers le financement de nouveaux projets». Le même responsable a relevé, par ailleurs, que les efforts se poursuivent pour étendre le réseau de la Badr, en vue d'atteindre, d'ici à la fin de l'année en cours, 350 agences à travers le pays, précisant que cette banque s'oriente vers la transformation du guichet unique existant au niveau de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) en agence bancaire pour se rapprocher davantage des clients. Aussi, la Badr a entamé l'opération d'ouverture d'agences numériques et permettre aux clients de bénéficier de différents services bancaires et consulter leur compte sans avoir à se déplacer à l'agence, a ajouté Djebar. Il a souligné, par ailleurs, que le crédit R'fig octroyé aux agriculteurs concerne toutes les filières et non pas uniquement la filière céréalière. En réponse à une préoccupation relative au foncier «en cas d'absence d'acte de propriété ou de concession», le même responsable a précisé qu'il était possible de bénéficier de la formule du «crédit R'fig fédératif», applicable pour la filière de la tomate industrielle où le crédit est octroyé à l'usine qui détient des conventions avec les producteurs. S'agissant de la filière de l'ail, le même responsable a indiqué que le crédit est octroyé aux propriétaires de chambres froides à condition qu'ils s'approvisionnent auprès des producteurs d'ail pour le stocker avant de le vendre. Djebbar a fait savoir, en outre, qu'environ 15 000 dossiers de crédits R'fig relatifs à la filière céréalière sont traités annuellement par la Badr, et ce, dans un délai «très court» pour permettre aux agriculteurs de mieux exercer leurs activités, ajoutant que la wilaya de Mila a été classée «troisième» cette année du point de vue du nombre de dossiers atteignant 1500. Concernant le traitement des

dossiers déposés, il se fait, selon ce responsable, de manière «objective», notamment pour les producteurs ayant rencontré des difficultés pour rembourser leur dettes en leur accordant des délais supplémentaires quand les raisons avancées sont probantes. Le PDG de la Badr a poursuivi sa visite dans la wilaya en compagnie du wali de Mila, Mohamed Amieur en inspectant une exploitation agricole privée dans la localité de Khadraouia dans la commune de Oued El Athmania et un projet privé d'élevage de vaches laitières dans cette même commune, de même qu'il s'est rendu dans la commune de Tadjenanet pour inspecter l'agence de la Badr.

Ali B.

Commerce

La liste des marchandises importées soumises au Droit additionnel de sauvegarde publiée au JO

La liste des marchandises soumises au Droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS) et les taux applicables ont été fixés par un arrêté ministériel publié au Journal officiel N° 6 daté du 27 janvier 2019. La liste comporte 1095 produits soumis au DAPS variant entre 30% et 200%. Pour rappel, l'instauration du DAPS comme instrument tarifaire intervient pour des raisons liées à la sauvegarde de la balance des paiements, l'encouragement de la production nationale et le développement des industries naissantes. Selon cet arrêté ministériel daté du 26 janvier 2019, les produits concernés portent essentiellement sur les viandes des animaux, respectivement, de l'espèce bovine (fraîches ou réfrigérées), des espèces ovine ou caprine (fraîches, réfrigérées ou congelées), des viandes et abats comestibles des volailles. Les autres produits concernés portent sur les produits laitiers, le miel, les légumes et fruits, les céréales, les fruits secs, les sucreries, les pâtes alimentaires, la tomate en conserve, les boissons.

Le DAPS s'applique aussi sur les ciments hydrauliques, les parfums et eaux de toilette, les préparations pour l'hygiène buccale ou dentaire, les préparations pour le prérasage, le rasage ou l'après-rasage, les savons, la vaisselle, les papiers des types utilisés pour papiers de toilette, pour serviettes à démaquiller, les produits de papeterie, les tapis, les matériaux de construction, les verres, les chaudières à foyer, cuisinières, les appareils pour le conditionnement de l'air, les réfrigérateurs, congélateurs-conservateurs, les machines à laver, les appareils de téléphone et les appareils d'éclairage. Pour rappel, le ministère du Commerce avait indiqué, lundi dernier, que les marchandises et produits qui avaient été soumis à la suspension provisoire à l'importation durant l'année 2018, sont, désormais, libres à l'importation moyennant le paiement d'un Droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS). Selon le ministère, la liste des marchandises et produits soumis au DAPS peut faire l'objet d'une «révision» et d'une «actualisation périodique» et ce, en fonction de l'évolution de la mise à niveau des entreprises nationales par rapport à la concurrence internationale et sur la base du suivi de volume des importations desdits produits, et ce, en coordination avec les secteurs économiques et les représentants des filières concernées. En vue de lutter, le cas échéant, contre les pratiques déloyales en matière d'importation, un dispositif du suivi des importations des produits soumis au DAPS est mis en place (Commerce/ Douanes). A noter qu'un autre décret exécutif N° 19-12 du 27 janvier 2019, publié également au Journal officiel N° 6, a indiqué que la liste des marchandises soumises à la suspension à l'importation concerne uniquement de différents types de véhicules et des tracteurs. Plus précisément, il s'agit des voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport des personnes y compris les voitures du type «break» et les voitures de course. Il s'agit aussi des véhicules automobiles pour le transport de dix personnes ou plus, et des véhicules automobiles pour le transport de marchandises.

Sont également soumis au régime de restrictions à l'importation les véhicules automobiles à usages spéciaux, autres que ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises (dépanneuses, camions-grues, voitures de lutte contre l'incendie, camions-bétonnières, voitures balayeuses, voitures épandeuses, voitures-ateliers, voitures radiologiques...). Cette liste porte aussi sur les tracteurs (à l'exclusion de chariots-tracteurs), Mais ce décret exécutif précise, par ailleurs, que ne sont pas soumis au régime de restrictions à l'importation les véhicules importés dans le cadre du dispositif de collections destinées aux industries de montage (CKD-SKD), ainsi que les véhicules importés par les personnes physiques pour leurs besoins et sur leurs devises propres. Ne sont également pas soumis au régime de restrictions à l'importation les véhicules importés par, respectivement, les invalides de la Guerre de Libération nationale et les enfants de chouhada handicapés, les nationaux non résidents lors de leur changement de résidence, les personnes atteintes, à titre civil, d'un handicap moteur, les agents diplomatiques et consulaires ainsi que les représentations des entreprises et des établissements publics à l'étranger, placés sous l'autorité des chefs de missions diplomatiques, et par les missions diplomatiques ou consulaires et les représentations des organisations internationales accréditées en Algérie, ainsi que par leurs agents.

E. I.

Pétrole

Le Brent proche de 62 dollars, mardi, à Londres

Les prix du pétrole progressaient légèrement, hier, en cours d'échanges européens, dans un marché rivé sur les tensions au Venezuela, pays possédant les plus importantes réserves d'or noir au monde. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars valait 61,82 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 50 cents par rapport à la clôture de mardi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance prenait 37 cents à 53,68 dollars. L'administration américaine a pris, lundi, plusieurs mesures contre le groupe pétrolier vénézuélien PDVSA, des sanctions qui «se traduisent dans les faits par un embargo américain sur les importations de brut du Venezuela», ont commenté les analystes de Société Générale. L'opposant vénézuélien Juan Guaido a réclamé, hier, «plus de sanctions» de la part de l'Union européenne contre le gouvernement du Président Nicolas Maduro, dans un entretien au quotidien allemand *Bild*. Dans ces conditions, certains analystes s'étonnaient de ne pas voir les prix grimper encore plus, alors que le marché évolue dans une fourchette relativement étroite de 5 dollars, entre 58,5 et 63,5 dollars, depuis trois semaines. «Les Etats-Unis ont laissé entendre qu'ils pourraient utiliser leurs réserves stratégiques», selon des informations de presse, ont souligné les analystes de JBC Energy. Par ailleurs, la crise vénézuélienne n'a pour l'instant pas affecté les réserves commerciales des Etats-Unis. Les acteurs du marché se tournés, hier, vers les données hebdomadaires de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) sur le sujet. Pour les réserves arrêtées au 25 janvier, les analystes tablent sur une hausse de 3,15 millions de barils des stocks de brut, de 2,8 millions de barils des stocks d'essence mais sur une baisse de 1,1 millions de barils des autres produits distillés (fioul de chauffage et diesel), selon la médiane d'un consensus compilé par Bloomberg.

Blida

Une couverture de 85 % en alimentation d'eau potable pour la wilaya

Le taux d'alimentation quotidienne en eau potable atteindra, fin mars prochain, 85 % dans l'ensemble des communes de la wilaya de Blida, a fait savoir le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib lors d'une visite de travail et d'inspection dans de nombreux de projets du secteur au niveau de la wilaya de Blida, Necib a noté «une amélioration notable et continue en matière d'alimentation en eau potable à Blida», précisant que «le taux de distribution quotidienne de l'eau dans les 25 communes de Blida atteindra, fin mars prochain, 85%, contre 75% en 2017, et près de 60% en 2016».

Cette amélioration a été rendue possible grâce, poursuit le ministre, aux décisions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, dans le cadre d'un programme urgent tracé et une importante enveloppe financière destinés à cette wilaya, en sus des efforts déployés au niveau local, notamment, au niveau des localités rurales et les zones isolées, a-t-il déclaré. Il a fait savoir, dans ce sens, que les travaux pour la réalisation de la station de dessalement de l'eau de mer seront lancés dans les tous prochains mois, relevant que ce projet sécurisera la wilaya de Blida à long terme en la dotant de 100 000 m^3 d'eau quotidiennement. Les stations de traitement des eaux usées de Beni Merad et Ben Khelil constituent un grand acquis pour la wilaya et seront bientôt renforcées par la réalisation d'une 3e station, permettant ainsi à la wilaya de dépasser la moyenne nationale en matière de capacité de traitement des eaux.

Par ailleurs, le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a affirmé, lors de cette même visite, que l'Algérie était à l'abri du stress hydrique en dépit de sa position géographique, où elle se trouve menacée par la sécheresse due aux changements climatiques, et ce, grâce aux investissements énormes réalisés par le secteur des Ressources en eau. Le ministre a indiqué que «l'Algérie est à l'abri du stress hydrique grâce aux réalisations accomplies depuis l'an 2000, lesquelles ont coûté 55 milliards de dollars», ajoutant qu'il s'agissait de 36 barrages, plusieurs stations de dessalement et d'épuration, des aqueducs et des réseaux de distribution d'eau. Ces efforts visant la sécurisation du secteur ont concerné la création d'un ministère consacré aux ressources en eau, l'Algérienne des Eaux (ADE), ainsi que l'Office national d'assainissement (ONA) pour conférer davantage de professionnalisme aux métiers du secteur. Necib a affirmé, en outre, que la gestion des ressources hydriques et la fourniture d'un service public de qualité requéraient une technique, un savoir-faire et une expertise, faisant état, à ce propos, du recours de son département à l'expertise internationale en matière de gestion du secteur dans les grandes villes, à savoir Alger, Oran et Constantine, ce qui

«a permis, poursuit-il, la réalisation de résultats positifs qui nous ont poussé à renouveler, cette année, le contrat avec l'opérateur étranger». Afin d'assurer le transfert d'expérience et d'expertise aux Algériens, il a été décidé la création d'une Ecole nationale des métiers de l'eau, pour bénéficier de l'expertise étrangère et former des cadres et éléments compétents à même de préserver la ressource hydrique et d'améliorer les prestations prodiguées.

Mohamed Benali

Koléa

Une centaine d'étudiants attendus au Challenge «DIGIT'US» pour l'innovation d'applications numériques

Une centaine d'étudiants, considérés parmi les meilleurs de leurs promotions dans les sciences commerciales et l'informatique à l'échelle nationale, prendront part, dès aujourd'hui à l'Ecole des hautes études commerciales (EHEC) de Koléa (Tipasa), au Challenge «DIGIT'US», organisé par l'association «Soleil HEC», a-t-on appris, hier, auprès de cette dernière. Selon des membres de cette association, il s'agit-là d'un événement numérique, s'étalant sur 48 heures (du jeudi 31 janvier au samedi 2 février) prévoyant la participation d'une centaine d'étudiants en commerce, sciences financières et économiques et en informatique, issus de différentes universités nationales, à la création d'applications innovantes pour téléphones portables. Son objectif principal étant, est-il ajouté, «la génération d'une compétition saine entre les étudiants, pour permettre l'émergence de leurs dons et talents en matière de développement de programmes et des techniques de gestion et de promotion de projets»
et ce, avec un encadrement assuré par des experts en coaching. L'événement sera étayé, tout au long de sa durée, par l'animation de conférences et workshops sur les thèmes du numérique, l'usage des TIC dans la gestion de projets et création d'entreprises, le marketing électronique et les réseaux sociaux, entre autres. Les workshops seront, notamment, axés sur le développement de projets, l'obtention d'un poste de travail et le développement des compétences personnelles. A noter que ces étudiants ont été sélectionnés parmi 150 candidats à ce Challenge, organisé par l'association «Soleil HEC», en collaboration avec la direction de l'EHEC. Les trois premiers lauréats bénéficieront d'un accompagnement et coaching d'une année, assuré par des entreprises en informatique, parrainant ce concours.

Pour Yekhlef Athmane, directeur général de l'EHES de Koléa, «tous les étudiants participants à ce concours sont dignes d'intérêt», du fait, a-t-il dit, que les «projets d'applications pour portables font l'actualité du monde d'aujourd'hui».

M. B.

Bouira

Les autorités interpellées par les citoyens pour contester les conditions de vie précaires

Les citoyens de plusieurs localités de la commune d'El Khabouzia (sud-ouest de Bouira), à l'instar d'Ouled Selmoun, Oued Azrou, Krarachra et Ouled Alliane, ont décidé d'interpeller les autorités locales, à leur tête le président de l'Assemblée populaire de wilaya, par le biais d'une requête, afin de s'insurger contre leurs conditions de vie qu'ils disent précaires.

Dans cette missive, dont une copie nous a été remise, ces villageois se disent «outrés et scandalisés du fait que leurs villages soient dans un tel état d'abandon». De plus, ces mêmes requérants considèrent que «les élus locaux ont complètement marginalisé nos localités». Un peu plus loin dans le document, ils déclarent : «Nous exigeons du P/APW d'intervenir dans le but de constater de visu les carences en matière d'amélioration du cadre de vie, mais aussi pour prendre des mesures d'urgence en notre faveur». Un peu plus loin, ces citoyens se définissent comme étant des «laissés pour compte».

«Nous sommes des laissés-pour-compte, abandonnés par les autorités.

Nous sommes en 2019 et toujours contraints de continuer de cuisiner au feu de bois et nous alimenter en eau à partir des sources», dénoncent-ils.

Ce dysfonctionnement dans la distribution de l'eau potable fait vivre l'enfer aux habitants qui sont obligés de parcourir plusieurs kilomètres à pied, à travers les chemins escarpés de cette zone montagneuse, pour s'approvisionner dans les fontaînes publiques.

Par ailleurs, dans ladite missive, les requérants, plus particulièrement les villageois d'Ouled Alliane, font état de «la vétusté des canaux d'assainissement» de leur village, en précisant : «Les canaux d'assainissement n'ont fait l'objet d'aucune rénovation depuis plus de 20 ans.»

Les signataires de cette requête interpellent également les autorités sur «l'absence chronique de transport de voyageurs», ce qui rend leurs hameaux quasiment enclavés.

Enfin, ces villageois concluent leur requête en menaçant d'organiser des actions de rue, si leurs doléances ne sont pas prises en charge dans les plus brefs délais.

Médéa

Un nouveau tronçon d'autoroute livré le mois prochain

La section d'autoroute Chiffa-Ouzera», dans la wilaya de Médéa, sera «partiellement» livrée, ce février prochain, a annoncé, hier, le secrétaire général du ministère des Travaux publics et des Transports, Ali Hammi.

L'entreprise chinoise (CSCE) s'est engagée à livrer au mois de février prochain, les deux tunnels qui relient la Chiffa à El Hamdania, a déclaré le responsable lors de sa tournée d'inspection au chantier en question. Il a indiqué que CSCE a assuré de «redoubler d'efforts» pour que les deux tunnels soient opérationnels dans les délais fixés, relevant que la mise en exploitation de ces ouvrages va «fluidifier» la circulation automobile sur cet axe et mettre un terme «définitif» aux énormes bouchons qui se forment le long de l'ancien tracé de la RN 1, notamment, au niveau de la Chiffa et d'El Hamdania. Les lots routes et ouvrages d'art, situés au niveau de la section Chiffa-El Hamdania sont achevés à 100 %, tandis que la partie équipement, qui concerne les deux tunnels, avoisine un taux d'exécution de 93 %, selon les explications fournies sur place par un responsable de l'Agence des autoroutes (ADA). Le SG du ministère des Travaux publics et des Transports a indiqué, au cours d'une réunion avec les représentants de cette entreprise, que des démarches ont été entreprises auprès de la direction générales des Douanes en vue d'accélérer et de faciliter les procédures de sorties des équipements destinés à ces deux tunnels.

Il a insisté, en outre, sur le respect des engagements de livraison pris par le consortium d'entreprises chargées de la réalisation de ces sections d'autoroute.

Hammi a enjoint les entreprises en charge du projet de tout mettre en œuvre afin que l'ensemble des sections, encore en chantier, puisse être opérationnel, dans leur intégralité, au «plus tard, fin mars prochain».

Propagation des zoonoses à Biskra

L'inquiétude gagne de plus en plus les éleveurs d'ovins

En réaction aux bulletins d'alerte et de prévention émanant des autorités locales afin d'enrayer la propagation de zoonoses, telles que la fièvre aphteuse et la peste des ruminants, menaçant leur cheptel, des dizaines d'éleveurs d'ovins de la wilaya de Biskra affluent chaque jour à la Direction des services agricoles pour réclamer des vaccins, des conseils et des mesures prophylactiques pour prémunir leurs bêtes.

Plusieurs d'entre eux signalent d'énormes pertes de béliers et de brebis dans les troupeaux d'El Hadjeb, Besbes, Ras El Miad et d'autres régions à vocation pastorale. A Meziraâ, un éleveur a perdu dernièrement 43 bêtes, tandis que ses brebis pleines avortent, voire meurent, en quelques heures sans qu'il en sache les causes.

«Je me suis adressé aux services vétérinaires de la DSA et mes bêtes ont été vaccinés sans que l'hécatombe cesse. Tous les jours, je retrouve des cadavres. Je suis en train de perdre tout mon troupeau», se plaint-il. Inquiets et plongés dans un désarroi inaccoutumé à cause de l'augmentation des pertes et de l'expansion des maladies touchant les moutons, les éleveurs ont sollicité, lundi dernier, une rencontre avec le wali. Celui-ci les a rassurés quant à la prise en charge de leurs préoccupations en les incitant à suivre les recommandations des vétérinaires et à respecter les précautions d'usage, comme l'interdiction des marchés aux bestiaux jusqu'à nouvel ordre, de s'abstenir de mélanger des troupeaux où d'y incorporer des éléments venus d'ailleurs, d'abattre des bêtes sans contrôle vétérinaire et de signaler tous les cas où le taux de mortalité est inhabituel. «Les éleveurs de Biskra ont pour habitude de ne pas signaler leurs pertes. Mais, ils sont de plus en plus nombreux à le faire et à réclamer l'aide des vétérinaires des secteurs public et privé. La situation n'est pas encore catastrophique et les décès enregistrés dans les troupeaux d'ovins sont dus à des retards dans la vaccination des bêtes. Bien que les doses de vaccin antifièvre aphteuse soient distribuées avec parcimonie et donc insuffisantes pour couvrir tous nos besoins, nous poursuivons une vaste campagne de vaccination des ovins des régions sensibles et localisées.

L'éleveur de Meziraâ avait des bêtes malades dans son troupeau et il continuera pendant 8 jours, soit le temps de l'incubation du vaccin, à avoir des pertes», a expliqué Fethi Laâlali, responsable des services vétérinaires de la DSA de Biskra.

A noter que l'arrêté du wali de Biskra stipulant l'interdiction des marchés à bestiaux a été prolongé d'un mois et que, néanmoins, des maquignons peu scrupuleux de plusieurs localités continuent à négocier et vendre dans des marchés clandestins des moutons entre 4 et 6 heures du matin, en profitant de l'absence, à ces heures, des services de sécurité et de contrôle et de régulation des autorités compétentes.

Batna

Une production record attendue pour la cimenterie d'Aïn Touta

La Société des ciments d'Aïn Touta (SCIMAT) relevant du Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA), envisage de dépasser «de loin» les objectifs tracés pour l'année 2019 avec une production de plus 1,120 million de tonnes de ciments, selon le PDG de cette société, Meftah Bey. Dans une déclaration, en marge d'une cérémonie organisée à l'unité de production de ciment de la commune Tilatou, dans la daïra d'Aïn Touta, en l'honneur notamment du club de l'Entente d'Aïn Touta de handball, ayant remporté la Coupe d'Algérie seniors de la saison 2018, le même responsable a précisé que la cimenterie d'Aïn Touta qui a réalisé en 2018 une production de 1,128 million de tonnes, «s'emploie à dépasser les objectifs tracés en 2019». Cumulant une expérience de 32 ans, SCIMAT ambitionne de répondre aux besoins du secteur du Bâtiment en matière de ciment, gravier et sable, a rappelé le même responsable faisant état d'une production annuelle d'un million de tonnes de ciment commercialisé à travers les différentes unités commerciales et points de vente de la wilaya de Batna, des wilayas limitrophes et du Sud-est du pays jusqu'aux frontières algéro-libyennes dans les wilayas d'Illizi, Ouargla, Adrar et Tamanrasset. «sCette cimenterie a de tout temps respecté son engagement s'agissant de l'application des normes mondiales de qualité dans le domaine de l'«environnement, la santé et la sécurité pour le développement durable», a ajouté le même responsable. Il a également évoqué la volonté de la Société de développer un système administratif intégré, selon les normes mondiales, en plus de l'acquisition d'un filtre pour un montant d'1,20 milliard de dinars dans le cadre de la poursuite des programmes de modernisation et d'investissement visant la réduction de la pollution et la préservation des ressources naturelles.

Le PDG de cette société a rappelé, en outre, le projet de partenariat lancé récemment entre la cimenterie d'Aïn Touta et l'université Batna 2 chahid Mustapha-Ben Boulaïd, visant à créer un rapprochement entre le milieu universitaire et le secteur industriel et échanger les expériences du point de vue sur les plans théorique et pratique.

Tébessa

Eveiller l'intérêt des écoliers sur les zones humides

Les participants à une rencontre tenue à la Maison de l'environnement de Tébessa ont souligné l'importance d'instaurer une culture de protection des zones humides naturelles et artificielles situées sur tous le territoire de la wilaya chez les écoliers, en vue de leur importance dans l'écosystème.

Au cours de cette rencontre organisée à l'occasion de la Journée mondiale des zones humides, célébrée le 2 février de chaque année, les intervenants ont souligné la nécessité de consolider cette culture environnementale chez les élèves des différents établissements scolaires, en les associant à diverses activités et campagnes de volontariat pour la protection de l'environnement. Dans ce contexte, la coordinatrice de la Maison de l'environnement de Tébessa, Ouidad Gherissi, a mis l'accent sur l'importance des zones humides en tant que ressources naturelles indéniables sur le plan scientifique, économique et esthétique, ainsi que leur rôle effectif dans la protection de la diversité biologique et écologique. Elle a ajouté, dans son intervention, au cours de cette rencontre placée sous le slogan «Les zones humides et le changement climatique», que celles-ci contribuent à faire face aux différents changements climatiques.

La même responsable a souligné également la nécessité d'accorder plus d'importance à ces zones humides et les protéger de la négligence et des risques d'extinction, signalant qu'elles comptent de nombreux types d'oiseaux migrateurs, des animaux aquatiques tels que les poissons ainsi que des microorganismes. Gherissi a évoqué également la nécessité de protéger ces zones du comportement négatif des visiteurs qui exploitent illégalement les eaux et polluent la mer. La Maison de l'environnement de Tébessa a organisé, depuis le début du mois de janvier, plusieurs activités éducatives et récréatives pour les écoliers et les membres des clubs verts, en programmant plusieurs ateliers de dessin et de coloriage, ainsi que des interventions, a fait savoir la même responsable. A noter que la wilaya de Tébessa compte 9 zones humides naturelles, qui sont les sources de Hammamet, Khengua (Bekkaria), Gaâgae (Bir Mokadem), Guestel (Aïn Zerga), Aïn Ghrab, Aïn Saker et Aïn Safa, Oued Guentisse et le lac de Negrine. De plus, cette wilaya frontalière compte 4 zones humides artificielles qui sont le barrage de Safsaf Ouesra, la retenue d'eau de Bourmène (Bekkaria), Tbaga et Ras Laayoun (Kouif). Ces zones humides sont caractérisées par la disponibilité d'eau douce et un couvert végétal important, permettant l'existence de plusieurs espèces animales, et d'oiseaux migrateurs, notamment, les Canards colvert.

Zaki K.

Oran

Caravane de solidarité envers les démunis

Une caravane de solidarité vient d'être lancée dans la wilaya d'Oran par la Direction de l'action sociale au profit des familles nécessiteuses, a annoncé, hier, son directeur, Mohamed Fédala.

«Nous avons lancé depuis mardi une caravane de solidarité au profit des familles diminues qui touchera l'ensemble des localités de la wilaya», a souligné Fédala dans une déclaration, précisant qu'il s'agit d'une action de solidarité consacrée aux catégories vulnérables à l'occasion de la saison hivernale. La caravane achemine des aides composées, entre autres, de couvertures, de produits alimentaires et de fauteuils roulants, a noté le même responsable, faisant savoir également que des équipes comprenant des psychologues, des assistants sociaux et des cadres de l'action sociale sont aussi mobilisées pour cette caravane menée avec la participation de deux associations.

Cette campagne a été lancée, mardi, au niveau des localités de la daïra de Sénia et devra sillonner d'autres dans la wilaya jusqu'à mars prochain, a-t-il ajouté, signalant que 15 familles ont été au départ prises en charge par cette caravane.

Des cellules de proximité relevant de la Direction de l'action sociale avaient recensé, au préalable, des familles diminues nécessitant de l'aide, notamment, en cette saison. En parallèle, d'autres opérations de solidarité sont menées à travers la wilaya, comme les sorties nocturnes quotidiennes visant la prise en charge des personnes sans domicile fixe (SDF), que ce soit au niveau des centres d'accueil (Diar Errahma) ou par le SAMU social.

A ce titre, 143 SDF ont été pris en charge durant les dernières semaines, parmi lesquelles 64 ont été réintégrés dans leurs milieux familiaux et 10 autres placés au niveau des centres de personnes âgées.

Ces opérations sont effectuées en coordination avec d'autres acteurs dans le cadre d'une commission de wilaya regroupant les représentants des secteurs de la Santé publique, de la Protection civile, de la Sûreté nationale, le Croissant-Rouge algérien et autres.

Khalil M. M.

Chlef

Inauguration de trois nouvelles infrastructures de la Police nationale

La couverture sécuritaire à Chlef a été renforcée, hier, par l'inauguration de 3 nouvelles infrastructures sécuritaires. Il s'agit d'un Centre interwilayas du matériel, d'un célibatorium et d'une nouvelle résidence de la police, inaugurés respectivement à Oum Droue, pour les 2 premières structures, et au niveau de l'unité de maintien de l'ordre 112 du chef-lieu de wilaya, pour la 3e, par le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le colonel Mustapha Lahbiri, en compagnie du wali de Chlef, Mustapha Sadek, et des autorités civiles et militaires de la wilaya. S'étendant sur une surface de 5 hectares, le centre interwilayas du matériel (CIM), inauguré par le DGSN, va chapeauter pas moins de 93 services sécuritaires relevant de 5 wilayas (soit Chlef, Aïn Defla, Relizane, Tissemssilt et Tiaret), selon les explications fournies sur place. Ce nouveau CIM est destiné à renforcer les services opérationnels de la police des wilayas concernées en logistique et moyens nécessités pour leur bonne marche. Sa réalisation est inscrite au titre des efforts de décentralisation de la gestion de ces services, tout en contribuant à la réduction de la pression sur les services régionaux de finances et d'équipements de Blida et Oran, est-il ajouté. Ce centre a, notamment, pour mission d'assurer le suivi de la gestion comptable du matériel et de la logistique, au même titre que la réalisation des infrastructures, l'entretien et la sauvegarde du patrimoine immobilier de la police. Sur place, le DGSN a, également, procédé à l'inauguration d'un dortoir de la police, baptisé du nom du chahid du devoir, l'inspecteur de police «Mohamed Sahnoune», assassiné par un groupe terroriste le 6 août 1994, à la cité Charraf de Chlef. Un nouvelle résidence de la police, d'une capacité de 430 lits, a été, également, inaugurée par le colonel Lahbiri au niveau de l'unité de maintien de l'ordre 112 du chef-lieu de wilaya, au titre des efforts de mobilisation des meilleures conditions de travail susceptibles de permettre aux éléments de la police de remplir au mieux leur mission sécuritaire. Durant cette visite à Chlef, le directeur général de la Sûreté nationale (DGSN) s'est rendu au siège de la sûreté urbaine de Douaidia, à Boukadir, où il a instruit de l'impératif de réunir «toutes les conditions humaines nécessaires pour les personnes maintenues en garde à vue», dans le cadre du respect des lois de la République et des principes des Droits de l'Homme. La couverture sécuritaire est estimée à 100% au niveau des 12 daïras de la wilaya de Chlef, a indiqué dans une déclaration à la presse, l'inspecteur régional de la police du Centre, le contrôleur de police Mahmoud Rabah, qualifiant ce taux «d'excellent» comparativement à la moyenne nationale, en la matière.

La moyenne de couverture, à Chlef, est estimée à un policier pour chaque 255 citoyens, a-t-il précisé, à ce propos, non sans souligner l'importante contribution attendue de ces nouvelles infrastructures, dans le renforcement des services opérationnels de la police, et partant de l'amélioration de leur mission dévolue à la protection des citoyens et de leurs biens.

K. - M. M.

Tissemsilt

Achèvement des travaux de maintenance de 86 km de chemins vicinaux

Les travaux de maintenance de 86 km de chemins vicinaux dans la wilaya de Tissemsilt ont été achevés dernièrement, a-t-on appris, ce mardi, auprès du directeur des Travaux publics lors de son exposé présenté devant le Conseil exécutif de la wilaya.

Inscrite dans le cadre de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, cette opération a touché des tronçons de chemins vicinaux en état de détérioration comme priorité dont les chemins des communes de Beni Lahcen, de Sidi Abed, de Lardjem, de Theniet El Had et de Ammari. Le même responsable a annoncé la maintenance prochaine de 10 km de chemins communaux de la 2e tranche sur budget de la caisse précitée qui concernera ceux traversant le village de Sidi Lantri (commune de Melaâb et les communes de Beni Chaïb, Larbaâ et Youssoufia. Par ailleurs, la Direction des travaux publics a réceptionné, jusqu'à la fin de l'année dernière, plusieurs projets de confortement de 7 km de chemins de wilaya (CW 1 reliant Maâcem à la wilaya de Tiaret, CW 15 entre Ouled Bessam et Beni Chaïb et le carrefour de l'entrée ouest du-chef lieu de wilaya). Il est prévu également la réception, avant la fin du 1er semestre de l'année en cours, de projets d'aménagement de 50 km de tronçons de routes nationales, de wilaya et vicinaux dont 18 km du CW 10 entre Maâcem et CW 1, en plus de la fin du projet du dédoublement de la RN 14 dans son tronçon reliant Khemisti et Tissemsilt sur 10 km, dans le but d'éradiquer définitivement les points noirs causant des accidents de la circulation et partant de son importance économique. En outre, des projets seront concrétisés prochainement au niveau des zones d'activités de Tissemsilt et de Khemisti.

Par ailleurs, le parc du secteur des Travaux publics sera doté bientôt de 2 chasse-neige destinés à intervenir en cas d'intempéries au niveau du territoire de Bordj Emir Abdelkader et de Sidi Boutouchent. Le wali, Salah El Affani a insisté, lors de cette réunion, à la prise en charge urgente des tronçons des CW 17 entre Tissemsilt et Bougara (Tiaret), notamment.

Tlemcen

Plus de 18 200 postes d'emplois Anem à disposition en 2018

Pas moins de 18 273 postes d'emplois ont été offerts en 2018 dans la wilaya de Tlemcen par le biais de l'annexe de l'Agence nationale de l'emploi (l'Anem), a-t-on appris, ce mardi, auprès de la Direction de l'emploi.

Le chef de service statistiques, Nasreddine Belayachi, a indiqué que le nombre de placements classiques assurés par l'Anem a atteint 12 212 détenteurs de contrats de travail dont 179 contrats à durée indéterminée (CDI) et 12 033 contrats à durée déterminée (CDD) dans les secteurs de l'Agriculture, de l'Industrie et des Services.

En outre, 6061 demandeurs d'emploi ont bénéficié du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) dans le secteur économique dont 1915 pour les diplômés universitaires, 2487 dans le cadre de contrats d'insertion professionnelle et 147 de contrats de formation, 1512 de contrats de travail aidé (CTA), a indiqué Belayachi, soulignant que sur l'ensemble des postes, 1411 ont été orientés vers les cantines scolaires et leur gestion à travers les communes et 85 vers sept communes frontalières.

Le taux de placement a augmenté de 30% l'an dernier par rapport à 2017 à la faveur des campagnes de sensibilisation initiées par la Direction de l'emploi à travers les communes pour inciter les demandeurs d'emploi à s'inscrire aux annexes de l'Anem et pouvoir ainsi bénéficier des offres de travail dans le secteur économique.

L'Agence de wilaya de l'Anem, qui compte 7 annexes, a enregistré 68 339 demandes d'emploi en 2018 dont 28 071 personnes sans qualification, 24 911 diplômés du secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels et 15 357 diplômés universitaires.

K. - M. M.

Ouargla

L'hôtel Oasis de Touggourt sera réhabilité

Les travaux de réhabilitation et de modernisation de l'hôtel Oasis de Touggourt (160 km au nord de Ouargla), viennent d'être lancés pour mettre cette structure à niveau et à la hauteur des perspectives de relance du tourisme dans la région, a-t-on appris, hier, de la Direction du tourisme et de l'artisanat (DTA) de la wilaya de Ouargla.

Occupant une superficie de 17 992 m², cette structure hôtelière «3 étoiles», composée de 80 chambres totalisant 138 lits, présentait des fissurations sur les murs et un effondrement de certaines de ses parties sous l'effet du phénomène de la remontée des eaux, a fait savoir le DTA, Abdallah Belaïd. Une enveloppe de 220 millions de dinars été dégagée pour cette opération qui cible, dans une première phase, 37 chambres et la salle de réception, suivie d'une seconde phase qui concerna le reste des chambres et d'autres structures (salle des conférences, restaurant et piscine), a-t-il précisé. Pour s'enquérir de l'évolution de cette opération, le directeur général du groupe tourisme, hôtellerie et stations thermales, Lazhar Bounafaâ, a effectué, en compagnie du directeur de l'Entreprise de gestion touristique (EGT) de Biskra, Hakim Kadi, une visite d'inspection à l'hôtel pour constater, à partir d'une chambre témoin, l'état d'avancement des travaux de restauration à mener dans le respect du cachet architectural de la région, selon Belaïd. Les travaux de restauration ont été confiés à la Société nationale de construction de bâtiment (Construb-Est), en coordination avec l'organisme national de contrôle technique de la construction et de l'hydraulique, et l'Office national de l'assainissement, chargés de trouver les solutions et prendre les mesures nécessaires pour lutter contre le phénomène de la remontée des eaux au terrain d'assiette de l'hôtel, a-t-il révélé. L'opération de restauration fait partie du programme national de réhabilitation des structures hôtelières et touristiques publiques, la promotion des prestations touristiques et la relance du tourisme saharien, à la satisfaction des touristes nationaux et étrangers.

Les structures d'accueil touristiques seront consolidées par la réception prochaine de trois structures d'une capacité globale de 452 lits, en attendant la réception de structures similaires à travers le territoire de la wilaya.

La wilaya de Ouargla dispose de 27 structures hôtelières, jusqu'à trois étoiles, implantées au niveau des daïras de Ouargla, Hassi Messaoud et Touggourt, avec une capacité globale de plus de 1600 lits.

Anissa B.

El Oued

Le CRA vient en aide aux familles nomades nécessiteuses

Une opération de remise d'aides de solidarité ciblant 150 familles nomades nécessiteuses vivant dans les zones frontalières de la wilaya d'El Oued a été lancée, ce mercredi, à l'initiative du Croissant-Rouge algérien (CRA). L'opération, qui a été lancée, hier, par la présidente du CRA, Saïda Benhabilès, a touché 70 familles dans trois zones du village de Douilet, commune de Ben Guecha (150 km au nord-est d'El Oued) qui compte une forte concentration de population nomade. Elle cibleraaujourd'hui 80 autres familles nécessiteuses de certaines localités enclavées telles qu'El Ghenami et Miyeh-Cheikh, relevant de la commune de Douar El Ma (130 km au sud-est d'El Oued). Coïncidant avec la période de froid hivernal, l'initiative entre dans le cadre d'un programme arrêté par le CRA et ciblant un total de 500 familles nécessiteuses et nomades vivant en zones frontalières et montagneuses dans quatre wilayas du pays, à savoir El Oued, Tébessa, Oum El Bouaghi et Batna, a indiqué Saïda Benhabilès. Ces aides de solidarité sont constituées de produits alimentaires de large consommation et d'articles de literie, ont indiqué les organisateurs en signalant que des tentes seront également remises à 20 familles. Une trentaine de bénévoles se sont mobilisés pour mener cette action de solidarité et faire parvenir les aides aux familles nomades et nécessiteuses ciblées, dans les zones frontalières de la wilaya d'El Oued. Lancée depuis la wilaya d'El Oued, l'initiative touchera par la suite les wilayas de Tébessa, Oum El Bouaghi et Batna.

La présidente du CRA, Saïda Benhabilès, a auparavant annoncé, depuis la wilaya d'El Oued, une initiative visant la création de clubs des amis du CRA à travers les wilayas du pays, pour accompagner et appuyer les actions de cet organisme de solidarité.

Tamanrasset

Les logements AADL livrés pour la fête de l'indépendance

Dans le but d'apaiser les tensions et d'en finir avec les problèmes soulevés par les souscripteurs de la wilaya, le directeur régional de l'AADL à Ouargla, Mohamed Ben Aïssa, a effectué une visite de travail à Tamanrasset. Il s'est rendu d'abord au projet de réalisation des 200 logements AADL en compagnie du maître d'ouvrage délégué qu'est l'OPGI de Tamanrasset, pour arrêter son constat, avant d'inviter l'association des souscripteurs autour d'une table pour débattre des principaux points soulevés, notamment lors du dernier rassemblement de protestation tenu devant le siège de la wilaya. La rencontre à laquelle ont pris part le DG de l'OPGI, le chef du cabinet du wali et la directrice de l'urbanisme, d'architecture et de construction a eu lieu, lundi soir, au bureau du SG de la wilaya. Catégorique, ce dernier a d'emblée exigé d'éviter les miroirs aux alouettes et de prendre des engagements en mesure de rassurer les souscripteurs qui attendent leurs logements sur des charbons ardents. À ce titre, le DG de l'OPGI, Yacine Amokrane, a promis de livrer le projet en juin 2019 pour que la distribution soit faite à l'occasion du double anniversaire de la jeunesse et de l'indépendance de l'Algérie, le 5 juillet 2019. «La direction régionale de l'AADL m'a délégué pour la réalisation de ce projet à Tamanrasset, j'en suis donc responsable. Tous les engagements pris seront honorés, notamment concernant la livraison du projet qui devrait se faire, sauf imprévus, en juin prochain», a indiqué Amokrane, en faisant savoir que les opérations relatives aux réseaux divers ont été d'ores et déjà lancées. Une enveloppe de plus de 7 millions de dinars a été accordée pour la réalisation du réseau de gaz de ville et 14 millions de dinars pour l'alimentation des logements en électricité. Le réseau téléphonique sera parallèlement lancé. Les installations intérieures du réseau de gaz de ville pour lesquelles une cagnotte de 9 millions de dinars a été allouée sont également prévues, affirme le même responsable. Intervenant dans le même cadre, le directeur régional de l'AADL a, pour sa part, assuré que les délais fixés seront respectés et que toutes les anomalies constatées et les réserves techniques émises par les souscripteurs en présence du maître d'ouvrage délégué seront levées. Plus rassurant, Ben Aïssa a fait savoir que la réception se fera d'une manière individuelle, ce qui permettra à chaque souscripteur de faire ses propres réserves que l'OPGI devra prendre en charge avant de procéder à la délivrance du certificat de conformité et de l'acte de propriété.

De son côté, le SG de la wilaya de Tamanrasset, Rachid Khaznadji, a insisté sur le respect des délais impartis, mais surtout sur la qualité des ouvrages devant obéir à la réglementation régissant cette formule de logement.

Adrar

Un lot d'ambulances affecté au secteur de la santé

Le secteur de la santé dans la wilaya d'Adrar s'est vu accorder 22 ambulances médicalisées susceptibles d'améliorer les prestations d'évacuation à travers les différentes régions de la wilaya, a-t-on appris, hier, des responsables de la wilaya. Venant combler le déficit en parc roulant médicalisé accusé depuis plus de trois ans dans cette wilaya, cette dotation est marquée par l'affectation d'une première tranche de sept véhicules à certaines communes, en attendant la réception des autres véhicules programmés pour couvrir la wilaya d'Adrar en moyens d'évacuation médicale, a indiqué le wali d'Adrar, Hamou Bakkouche, lors de la cérémonie de remise d'une ambulance à la polyclinique de la commune d'Anzedjmir (Sud d'Adrar).

Cette première tranche comporte aussi six véhicules tout-terrain affectés à la wilaya déléguée frontalière de Bordj Badji Mokhtar (communes du chef-lieu et de Timiaouine), eu égard aux difficiles reliefs et pistes d'accès de la région. Cette opération permettra l'amélioration des conditions de prise en charge et d'évacuation médicales des patients, à la faveur de la décision de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'octroyer, à chaque budget annuel, des enveloppes pour l'acquisition d'ambulances et le renforcement du parc de la wilaya. Cette tranche d'ambulances vient s'ajouter aux ambulances des unités de la protection civile des daïras de la wilaya et contribuer à l'amélioration des services d'évacuation sanitaire. **A. B.**

Apple sonde le marché du «Cloud Gaming»

La firme de Cupertino veut proposer sa propre plateforme de jeux vidéo en streaming. «Cloud Gaming» va être à n'en pas douter le terme à la mode d'ici les prochains mois dans plusieurs conférences, notamment, l'E3 2019. D'ailleurs, nombreuses sont les sociétés à vouloir investir dans une telle technologie et la dernière en date n'est autre qu'Apple de Tim Cook qui ambitionne, comme son éternel concurrent Microsoft, de devenir le Netflix du jeu vidéo. D'ailleurs, selon pas moins de 5 sources proches du dossier, la structure californienne est en discussion avec différents studios / éditeurs depuis la seconde moitié de l'année 2018 afin d'établir des partenariats et mettre en place des accords de distribution. Le but d'Apple serait ainsi de créer un service dans la veine du Xbox Game Pass, ou encore le PlayStation Now. Ceci dit, il est quand même bon de préciser que la marque à la pomme pourrait abandonner le projet si jamais rien ne va dans son sens. Comme l'expliquent les fameuses sources responsables de la fuite, le projet en est encore qu'à son commencement. Enfin, tout devrait directement passer par Air Play 2, une technologie d'Apple permettant de streamer le flux d'iOS vers n'importe quel écran, ce qui va dans le sens du «Cloud Gaming». «La grande majorité des revenus générés par l'App Store sont des jeux», a déclaré Brandon Ross, analyste qui couvre le secteur des jeux vidéo pour le groupe BTIG. «L'abonnement s'est révélé être un moyen efficace de monétiser sur mobile. Cela n'a jamais été prouvé dans les jeux «traditionnels», à l'exception de quelques succès mineurs chez Microsoft, Sony et Electronic Arts.

Le service de streaming vidéo d'Apple pourrait être lancé au printemps

Les rumeurs évoquent depuis un certain temps maintenant une plateforme de streaming vidéo conçue et gérée de bout en bout par Apple. On ne compte plus les rapports évoquant le fait que la firme de Cupertino travaille sur son propre service de streaming vidéo. Certains suggéraient que le lancement pourrait être effectué dans le courant de l'année 2018. Ce ne fut pas le cas. Aujourd'hui, un nouveau rapport affirme que ce lancement aura lieu durant le printemps. Apple a investi des sommes assez conséquentes dans des contenus originaux, il faut maintenant trouver un moyen de distribuer toutes ces séries TV et autres documentaires produits. C'est précisément là qu'intervient ce service de streaming. Certains contenus ont déjà été distribués, c'est le cas, notamment, de Planet of the Apps et Carpool Karaoke, via Apple Music. La plupart de ce nouveau contenu sera quant à lui proposé via la plateforme de streaming. Selon *The Information, Apple* aurait informé de nombreux studios et réseaux dont le contenu sera proposé sur ce nouveau service que les choses seraient prêtes pour la mi-avril. Parmi ces nombreux partenaires, on trouve, notamment, Oprah Winfrey Network et les experts du film indépendants A24. La marque à la pomme aurait signé des accords de plusieurs années avec ces deux-là. Le rapport mentionne aussi que le lancement du service de streaming d'Apple pourrait avoir lieu sur une plage de plusieurs semaines autour de la mi-avril.

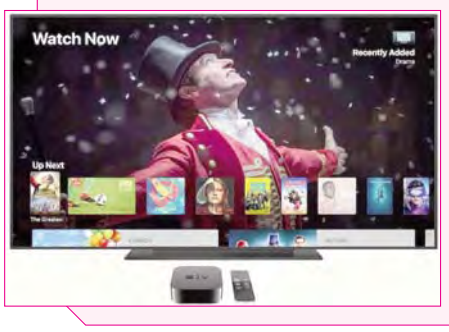

Une mère avait déjà interpellé Apple à propos de la faille FaceTime

La mère a tenté par tous les moyens d'interpeller Apple, sans succès. C'est la faille qui fait parler d'elle depuis aujourd'hui et anime toutes les discussions des possesseurs d'iPhone : la fameuse faille FaceTime. Une faille permettant à n'importe qui d'espionner l'utilisateur d'un téléphone Apple sans même que ce dernier n'ait accepté un appel. Autant dire que la protection de la vie privée est mise en jeu dans ce cas tandis que la firme semble peu transparente ces dernières heures à ce propos. Seulement voilà : il y a une semaine, le 21 janvier plus précisément, une mère de famille avait déjà interpellé Apple au sujet de cette faille. Pourtant, le géant américain n'a pas répondu. C'est sur Twitter, où les dates ne mentent pas, que sont remontés les tweets d'une mère de famille. Cette dernière explique avoir contacté Apple car son fils de 14 ans avait trouvé une faille sur FaceTime. Une faille aujourd'hui connue de toutes et tous permettant d'espionner via un iPhone sans que son utilisateur n'ait décroché. Autant dire que le problème est grand pour la firme de Cupertino tandis que cette dernière n'a pas répondu à la mise en garde de cette mère de famille, qui a pourtant contacté l'assistance. Cette faille montre en tout cas les limites de la technologie : Apple s'est de nombreuses fois illustrée quant à la protection des informations personnelles de ses utilisateurs, mais n'est en réalité pas plus infaillible qu'un autre. Un correctif devrait être disponible dans les jours à venir.

Huawei ambitionne de devenir le N° 1 mondial

Depuis l'arrivée de Donald Trump au pouvoir, tout est fait pour qu'en 2017, une guerre commerciale se joue entre la Chine et les États-Unis. Si d'un côté c'est Apple qui trinque, du côté asiatique, c'est Huawei qui sert de symbole. Toutes les agences de renseignement des États-Unis, dont la NSA, le FBI et la CIA ont misé que le constructeur chinois Huawei vise la place du N° 1 mondial des ventes de smartphones en 2019 et ce dernier dispose de sérieux atouts pour y parvenir, même si les USA cherchent à lui mettre des bâtons dans les roues. Depuis l'arrivée de Donald Trump au pouvoir, tout est fait pour qu'une guerre commerciale se joue entre la Chine et les États-Unis. Si d'un côté c'est Apple qui trinque, du côté asiatique, c'est Huawei qui sert de symbole. Du côté de chez Huawei, toutes ces gesticulations de Donald Trump, n'ont pas de grands effets et l'entreprise continue de connaître un succès insolent ayant dépassé Apple en 2018, en devenant le N° 2 mondial. Le fondateur de Huawei, Ren Zhengfei a tenu à rassurer : «J'aime mon pays, je soutiens le parti communiste. Mais je ne ferai rien pour nuire au monde […] Je ne vois pas de lien étroit entre mes convictions politiques personnelles et les affaires de Huawei». Il est vrai que la réussite de Huawei en quelques années est un euphémisme, car rien qu'en 2018, le constructeur chinois a commercialisé plus de 200 millions de smartphones et l'entreprise a vu ses revenus bondir de 50%. Un contexte qui pousse le directeur général de Huawei Consumer, Richard Yu à affirmer sans crainte : «Même sans le marché américain, nous serons le fabricant de smartphones N° 1 mondial», ajoutant avec confiance : «Je crois que cela se fera au plus tôt cette année et l'année prochaine au plus tard». La tête du marché mondial pourrait donc changer dès cette année si les derniers flagships parviennent à conquérir encore plus d'utilisateurs. Si Huawei est si confiant dans l'avenir, c'est pour 3 raisons. La première, c'est évidemment le rapport qualité / prix de ses smartphones qui est imbattable, l'utilisateur a le droit à ce qui se fait de mieux, pour un prix souvent moitié moins cher que la concurrence. La seconde raison est que Huawei est déjà en train de se positionner sur 2 technologies très attendues, à savoir les écrans pliables et la 5G, dont nous aurons un aperçu lors du MWC le mois prochain.
La 3e raison, c'est tout simplement que les marchés asiatiques sont aujourd'hui les plus puissants et dynamiques du monde,

alors les décisions de Donald Trump, des États-Unis ou de l'Europe (puisque certains pays menacent aussi de pratiquer un boycott ou une surveillance), sont devenues anecdotiques pour la marque. En gros, avec ou sans les USA, l'échéance est inéluctable. Perdre quelques millions de potentiels acheteurs aux USA renforcent sa présence en Asie et lui fait gagner des dizaines de millions de clients.
Les statistiques des dernières années semblent en faveur de Huawei, car ses chiffres sont en forte hausse et son unique rival Samsung connaît des déboires depuis plusieurs années, y laissant des plumes chaque trimestre.

Les aliments gras inhibent la sensation de satiété

Pour la première fois, des chercheurs ont montré qu'une alimentation trop riche en graisse altère la fonction d'une enzyme chargée de transmettre le message de satiété des intestins au cerveau. Résultat, on mange davantage ! Or, chez les personnes obèses ou en surpoids, cette enzyme dysfonctionne, d'après de récents travaux belges et français parus dans la revue *Nature Communications*. L'obésité est une pandémie qui touche plus de 10% de la population mondiale. Plusieurs raisons peuvent mener au surpoids ou à l'obésité. Outre les problèmes métaboliques ou génétiques, certains chercheurs parlent de troubles de gestion des émotions négatives, compensé par la prise trop grande de nourriture. Mais c'est encore un autre mécanisme qu'ont révélé des chercheurs belges et français. Selon leurs travaux, la consommation excessive de graisse bloquerait le message de satiété (lorsqu'on n'a plus faim)… Entraînant la consommation d'encore plus de nourriture. Ce message de satiété est en effet, porté par une enzyme nommée NAPE-LD. Cette dernière produit, en effet, de la N-acyléthanolamine (NAE), un type d'acide gras que l'on trouve dégradée chez les personnes obèses. Ils ont pour fonction de réguler le métabolisme du glucose et des lipides, la prise de nourriture et l'inflammation par le biais de divers récepteurs. Grâce à ces substances, l'intestin active les neurones anorexigènes (qui font cesser la prise de nourriture) dans l'hypothalamus (zone du cerveau). Ces neurones ont en plus pour effet de faire dépenser plus d'énergie au repos. Sans NAPE-LD, ou lorsque son activité est diminuée après ingestion de graisses, les signaux qui informent le cerveau d'arrêter de manger cessent, on mange plus et on dépense moins d'énergie, donc, on grossit. Ainsi, d'après ces nouveaux travaux les souris qui n'ont plus cette enzyme dans l'intestin n'arrivent pas à arrêter de manger la nourriture grasse, et mangent donc plus que des souris saines. En conséquence, elles développent un foie gras, deviennent plus obèses que les souris saines et dépensent moins d'énergie. «Un régime riche en graisses altère l'axe intestin cerveau», via la baisse d'activité de la NAPE-PLD, concluent les chercheurs dans un communiqué. «Résultat, le corps ne réagit plus correctement à cette surconsommation de gras, l'appétit n'est plus régulé et le sujet grossit». La découverte du rôle de l'enzyme NAPE-LD fournit des pistes thérapeutiques pour

lutter contre l'obésité. Ainsi, administrer directement des NAE pour diminuer l'appétit, empêcher leur dégradation ou réactiver l'enzyme pourrait aider de nombreux patients. Les chercheurs ont d'autre part montré pouvoir restaurer l'axe intestin-cerveau grâce à une bactérie nommée Akkermansia muciniphila, capable de moduler la production d'acides gras bioactifs sans passer par la NAPE-LD. D'après le directeur de ces travaux interrogé par BFM, un complément alimentaire basé sur cette bactérie devrait arriver sur le marché d'ici 3 ans.

Le bercement, ce n'est pas que pour les enfants

Dormir sur une surface à bascule améliorerait la qualité du sommeil et consoliderait la mémoire, selon une nouvelle étude suisse. Les scientifiques ont également réussi à identifier certains mécanismes neuronaux à la base du phénomène.
Un endormissement accéléré et un sommeil plus profond et réparateur. Tels seraient les avantages du bercement, et ce, même chez les adultes, selon une double étude publiée dans la revue *Current Biology* le 24 janvier. Les chercheurs se sont penchés sur les effets de ce doux va-et-vient sur les nuits, ainsi que sur les mécanismes cérébraux impliqués. Dans une première étude, 18 participants ont passé 3 nuits en laboratoire, dans un lit un peu particulier. Suspendu à un cadre, il était menu d'un moteur silencieux qui permettait de le faire légèrement oscillé.
La première nuit, les volontaires se sont habitués au matelas. La deuxième, le moteur était éteint, puis allumé la troisième. Un polysomnographe enregistrait dans le même temps leurs contractions musculaires ou l'activité électrique de leur cerveau. Finalement, si les participants n'ont pas dormi plus longtemps avec le bercement, ils se sont endormis plus rapidement. Lorsque que le lit se balançait, les chercheurs ont également constatés une plus grande quantité d'ondes cérébrales «longues», propres au sommeil profond. Or, ce sommeil profond est connu pour renforcer la mémoire. Pour confirmer que les volontaires avaient effectivement mieux dormi, les scientifiques leur ont fait passer des tests cognitifs afin d'évaluer celle-ci. Bingo. Après le bercement, les sujets présentaient une mémoire à court-terme 3 fois supérieure. Pour comprendre comment un simple balancement a pu agir ainsi sur le cerveau, les scientifiques ont réalisé une seconde étude. Ils ont pour cela bercé... des souris. Leur cage était posée sur des agitateurs, afin de simuler le bercement.
À l'intérieur dormaient soit des rongeurs normaux, soit des rongeurs dits «tilt», c'est-à-dire qu'ils étaient incapables de percevoir les sensations de mouvement en raison d'une modification de leur système vestibulaire. Bercées, les souris normales ont dormi plus longtemps. Aucun effet n'a cependant, été observé sur les souris modifiées.
C'est donc bien le système vestibulaire, organe de l'oreille interne qui contribue à la sensation de mouvement et à l'équilibre, qui est en jeu. «C'est un mécanisme sensoriel et non psychique qui est à l'œuvre» dans le bercement, résume Laurence Bayer, neuroscientifique à l'université de Genève qui a mené une partie des recherches, interrogée par *Le Monde*. Pour mieux comprendre encore ce mécanisme, les spécialistes vont désormais chercher ce qu'il se passe entre l'oreille interne et le cortex durant les va-et-vient.

Oiseau de nuit ou lève-tôt, une histoire de gènes, selon une étude

327 nouveaux gènes, en plus des 24 déjà connus, ont été associés aux profils de «lève-tôt» ou «lève-tard», d'après une nouvelle étude. Si le réveil matinal est, pour vous, synonyme de torture, vous pouvez blâmer vos gènes, selon une étude. Si le réveil matinal est, pour vous, synonyme de torture, vous pouvez blâmer vos gènes, selon une étude publiée mardi 29 janvier 2018 dans la revue *Nature Communication*, qui en dénombre plus de 350 impliqués dans notre horloge biologique. «Notre étude confirme que le fait d'être du matin ou du soir, est, au moins en partie, déterminé par des facteurs génétiques», a expliqué à l'AFP Michael Weedon de l'université d'Exeter, co-auteur de l'étude. Outre qu'elle déculpabilise les lève-tard, cette étude permet d'en savoir plus sur «les mécanismes qui régulent l'horloge biologique des gens», a ajouté le chercheur. Cette horloge régule les fonctions primordiales du corps, du sommeil au système immunitaire en passant par la température du corps ou la faim. Et de nombreux travaux ont établi le lien entre son dérèglement et certaines maladies, à commencer par les maladies du cœur, le diabète ou Alzheimer. Pour cette étude, Michael Weedon et son équipe ont analysé les données ADN de près de 700 000 personnes provenant de banques de données (UK Biobank et 23andMe) comparant les gènes des personnes qui se déclaraient «du matin» à ceux de celles qui se disaient «du soir». Ils ont ensuite examiné les données de plus de 85 000 participants à la banque britannique (UK Biobank) dont les habitudes de sommeil avaient été enregistrées à l'aide de traceurs d'activité portés au poignet. Résultats : les chercheurs ont mis en évidence 327 nouveaux emplacements de gènes (locus) influençant le chronotype (le fait d'être plutôt «couche-tôt» ou «couche-tard»). Alors que l'on n'en connaissait que 24. Ainsi, le timing moyen du sommeil chez les 5% d'individus porteurs du plus grand nombre de gènes liés à une préférence pour le matin «est 25 minutes plus tôt que chez les 5% ayant le moins», d'après les chercheurs dans la publication. Si ces gènes influenceraient bien l'heure de réveil naturel, ils n'auraient par contre aucun effet sur la qualité ou la durée du sommeil.
Les chercheurs ont indiqué également avoir constaté une corrélation entre le fait d'être génétiquement un «lève-tard» et un risque plus élevé de schizophrénie ou de dépression, tout en insistant sur la nécessité

d'approfondir les recherches.
Etre matinal pourrait également être synonyme de bien-être. Mais est-ce génétique ou simplement parce que nos modes de vie sont plus adaptés aux lève-tôt ? L'étude ne résout pas ce mystère. Et bien sûr, les gènes ne sont pas les seuls responsables des réveils difficiles, l'alimentation, l'exposition à la lumière artificielle, nos emplois et nos activités ne sont pas sans effet.

Le groupe Iwal chante les Aurès à Alger

Une beauté dans toute sa diversité naturelle

Ils jouent de la guitare folk et de l'harmonica et composent de superbes ballades qui vous font voyager dans le temps, à travers ce merveilleux, profond et beau pays chaoui.

Une beauté dans toute sa diversité naturelle, faite de plaines verdoyantes, de montagnes enneigées et de canyons brûlés par le souffle trop proche du désert et sur les falaises desquelles s'accrochent des villages de pierre qui ont dû voir passer l'Aguellid Massinissa sur un char tiré par des chevaux bardes.

Ils nous viennent de Tkout, la rebelle, et sont un peu à la chanson chaouie ce que le couple Bob Dylan-Joan Baez est pour la protest song. Un magnifique duo sur scène, mari et femme dans la vie, et Nesrine et Fayssal Achoura son les deux membres fondateurs du groupe Iwal et ils sont en train de redonner un nouveau souffle à ce rock-folk des Aurès, qu'on a appris à aimer avec Nouari Nezar et les Berbères et qui en a bien besoin. Ce jeudi 31 janvier 2019, et c'est une première, le groupe se produit à l'Opéra d'Alger. Le spectacle s'appelle «Le groupe Iwal chante les Aurès à Alger». Pour cette petite formation familiale qui monte doucement, mais sûrement, c'est une consécration que de se produire sur une scène aussi prestigieuse que l'Opéra d'Alger.

«A nos débuts, on avait commencé à chanter entre amis lors des sorties, bivouacs et excursions qu'on organisait. Puis, on a commencé à nous approprier et à adapter à notre façon des chansons du patrimoine amazigh», raconte Fayssal. C'est ainsi qu'est né leur style particulier, mélange de plusieurs influences amazighes matinées d'universel. Après les petites fêtes entre amis, le duo monte sur scène pour la première fois en 2014. Ils assurent la première partie de la diva de la chanson chaouie, Dihya, de retour au théâtre de Batna après un exil de 30 ans. «Cela nous a encouragés à aller plus loin», raconte Fayssal. Et comme l'appétit vient en chantant, ils remontent très vite sur scène pour accompagner le pionnier, Nouari Nezar, en tant que musiciens, mais également pour chanter en tant que groupe. «Après, on s'est lancé avec Messaoud Nedjahi avec l'événement Iwal, en hommage au Dr Naziha Ould Hamouda, qui avait un formidable travail d'anthropologie sur les femmes chaouies. En parallèle, nous avons reçu la première invitation pour nous produire à Tizi-Ouzou avec le groupe Debza. Depuis, les scènes se sont enchaînées, notamment

en Kabylie, où le groupe commence à se tailler une petite réputation», dit encore Fayssal. Cependant, le vrai coup de pouce viendra du Festival Raconte-arts. C'est l'édition de 2017 qui a lieu au village Ath Ouabane qui les fera connaître au grand public, mais c'est déjà l'heure de la maturité et de la diversification.

Benadel M.

Durant toute l'année 2018

Un budget de 43 milliards de centimes pour les festivités

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a révélé au forum du quotidien *Alhiwar* que «le budget des festivités qui ont marqué la scène culturelle en Algérie durant 2018 n'a pas dépassé les 43 milliards de centimes, y compris les Festivals de Timgad, Djemila, Oran, du film arabe et le Salon du livre. Mihoubi a défendu ses choix relatifs au remplacement de commissaires de nombre de festivals, affirmant que les Festivals de Timgad et de Djemila n'ont bénéficié que de «50% de leur budget habituel».

Il a souligné l'existence «de cassures en matière de gestion des festivals de Timgad et de Djemila entre le passé et aujourd'hui», ajoutant que «la priorité est au service culturel public et à la prise en charge des jeunes talents et des artistes algériens sur les plans culturel et artistique».

S'agissant de la caravane artistique dont les programmes ont été interrompus dans plusieurs régions, le ministre a affirmé que «l'État jouait son rôle», appelant les artistes «à s'acquitter de leur rôle en présentant des œuvres artistiques remarquables». Il a révélé, en outre, que le programme «a couvert 26 wilayas actuellement et devra toucher 7000 opérateurs dont 1100 artistes algériens», ajoutant que la cérémonie Algérama sera organisée au terme des festivités et à laquelle une série de soirées de grands artistes a été prévue au niveau de la place Riadh El Feth.

Évoquant le Festival international d'Oran du film arabe (Fiofa), le ministre a qualifié la 11e édition de cette manifestation de «réussite», relevant que «les lacunes soulevées par la presse émaillent tous les festivals du monde».

S'agissant de la polémique ayant marqué le film de Yamina Benguigui, Sœurs, dont certaines scènes seront tournées dans des villes algériennes, Mihoubi a affirmé que la réalisatrice avait présenté le scénario de ce film à la commission de lecture, laquelle a émis des «réserves sur des points ayant été corrigés avant validation».

Bibliothèque principale de lecture publique de Boumerdès

Les travaux bientôt achevés

La bibliothèque principale de lecture publique de la ville de Boumerdès, dont la décision de création a été dernièrement éditée au Journal officiel (JO), sera réceptionnée avant la fin du 1er semestre de cette année 2019.

«Le projet, doté d'une enveloppe de près de 350 millions de dinars, est actuellement au stade de finalisation des cahiers des charges relatifs à son équipement», a indiqué le directeur de la culture, Abdelaâli Koudid. Construit en plein centre-ville de Boumerdès sur une assiette de près de 4500 m², cet établissement culturel, dont l'architecture associe styles ancien et moderne, compte cinq étages englobant une salle de conférences (250 places), des salles de lecture et d'Internet, des ateliers artistiques et scientifiques, entre autres, a-t-il fait savoir. Abdelaâli Koudid a, par là même, fait part d'un nombre de bibliothèques urbaines et semi- urbaines réceptionnées en 2017 et 2018, notamment à Naciria et Corso, dont la gestion administrative sera rattachée à la future bibliothèque principale au même titre que d'autres bibliothèques urbaines prévues à être réceptionnées en 2019 à Dellys, Béni Amrane, Naciria et Khemis El Khechna, outre celle de Corso inaugurée jeudi. A cela s'ajoutent trois bibliothèques rurales déjà réceptionnées (2017) au niveau des villages de Koudiat Laârayess (commune de Legata), Ben Merzouka (Boudouaou) et Omar (Bordj Menaïel). Le directeur a d'autre part fait cas du «gel», au titre de la politique de «rationalisation des dépenses du secteur» de nombreux projets, parmi lesquels une salle polyvalente à la maison de la culture Rachid-Mimouni, une salle de lecture à Bordj Menaïel, deux bibliothèques rurales à Béni Amrane et Khemis El Khechna et deux bibliothèques semi-urbaines à Bordj Menaïel et Thénia. Le secteur de la culture a bénéficié, entre 2004 et 2014, d'une enveloppe globale de près de 1,4 milliard de dinars affectée, entre autres, à la réalisation du plan de protection du secteur protégé de la Casbah de Dellys et à la mise en œuvre de travaux d'urgence et de réhabilitation des sites archéologiques en son sein, outre d'autre projets structurels, dont des bibliothèques, des théâtres et des salles de spectacle.

AGENDA CULTUREL

Bibliothèque Principale de lecture publique de Tizi-Ouzou
Aujourd'hui à 14h : La 14e rencontre littéraire sera animée par l'auteur Lazhari Labter.

Opéra d'Alger Boualem-Bessaih (Ouled Fayet, Alger)
Vendredi 1er février à 19h30 : Concert «Nouzha», animée par Farid Khodja. Les tickets sont disponibles au guichet de l'Opéra.

Café littéraire et philosophique de Tizi-Ouzou
Samedi 2 février à 14h : le café littéraire et philosophique accueillera Sadia Tabti et Radia Almas. Il sera question des ouvrages *Comme Un Comme Une* de Sadia Tabti, édité chez L'artmémoire à Paris et *Un chat à l'oreille coupée* de Radia Almas, édité chez Enag édition.

Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (Alger)
Jeudi 14 et vendredi 15 février : Pièce *Nathan le sage* d'après l'œuvre de Gotthold Ephraim Lessing. Mise en scène : Alice et Bertrand Kazmareck. Texte : Bertrand Kazmareck. La pièce sera présentée par la troupe Amitié interreligieuse de la ville d'Istres (France).

Salle Ibn Khaldoun (Alger-Centre)
Aujourd'hui à 20h : Soirée de chaâbi, animée par Karim Aouidet, Sid Ahmed Bouadou, Abdelkader Chercham, Fayçal Hadroug et Tahar Zahani.

Basilique Notre-Dame d'Afrique (Bologhine, Alger)
Vendredi 1er février à 19h30 : concert du pianiste Andras Német qui jouera des œuvres de Bartok, Liszt, Kodaly, organisé en partenariat avec l'ambassade de Hongrie.

Maison de la culture Ahmed-Aroua (Koléa, Tipasa)
Samedi 2 février à partir de 18h30 : concert de Manel Gherbi.

Institut culturel italien d'Alger (El Biar, Alger)
Jusqu'au 19 février : exposition «Rien de personnel», de l'artiste italien Claudio Burei. L'exposition est ouverte tous les jours sauf le samedi de 10h à 17h, le vendredi de 10h à 13h.

Galerie d'arts Le Paon (Centre des arts de Riadh El Feth, Alger)
Jusqu'au 15 février 2019 : Exposition collective d'arts plastiques «Alwan 2019», avec les artistes Abderrahmane Azougli, Djahida Houader, Slimane Boucetta, Yasmina Sadoun et Abderrahmane Kahlane.

Musée Ahmed-Zabana d'Oran
Jusqu'au 31 janvier : exposition variée sur la culture amazighe.

Complexe culturel Abdelwahab-Salim (Chenoua, Tipasa)
Jusqu'au 31 janvier à partir de 14h : Exposition de toiles artistiques autour du patrimoine amazigh avec la participation des artistes Benbouta Sid Ali et Tadjen Abdelghani.

Palestine

Amnesty International accuse les géants du tourisme en ligne de tirer profit de «crimes de guerre» en Cisjordanie occupée

Les géants du tourisme en ligne Airbnb, Booking.com, Expedia et TripAdvisor tirent profit de «crimes de guerre» en offrant leurs services dans les colonies israéliennes en Cisjordanie occupée, a accusé Amnesty International dans un rapport publié ce mercredi. L'ONG, dont le siège est à Londres, a appelé ces groupes à arrêter de proposer des logements, des activités et des attractions dans ces colonies, y compris à Al Qods-Est.

«Ils le font tout en sachant que l'occupation israélienne en Cisjordanie, dont Al Qods-Est, est régie par le droit international humanitaire en vertu duquel les colonies israéliennes sont considérées comme illégales», a-t-elle souligné. «En faisant affaire avec les colonies, ces quatre entreprises contribuent au maintien, au développement et à l'expansion des colonies illégales et en tirent profit, ce qui équivaut à des crimes de guerre en vertu du droit pénal international», a-t-elle ajouté.
Airbnb, Booking.com, Expedia et TripAdvisor «normalisent» les colonies de Cisjordanie occupées et d'Al Qods-Est, a déploré Amnesty International. «Pour stimuler les réservations, beaucoup d'annonces dans les colonies se targuent de leur proximité avec des zones naturelles de grande beauté dans les territoires occupés, comme la mer Morte, des réserves naturelles et le désert», a poursuivi l'ONG. Ce faisant, ces compagnies «accroissent l'attractivité des annonces, assurant un plus grand nombre de touristes et profitant financièrement au final de l'exploitation illégale des ressources naturelles palestiniennes». En novembre, la plateforme Airbnb avait annoncé sa décision de retirer de ses listes les logements dans les colonies israéliennes en Cisjordanie.
Les colonies construites par Israël en Cisjordanie sont considérées comme illégales par la communauté internationale, qui les voit comme l'un des principaux obstacles à la paix.

Une voiture de colons ciblée par des cocktails Molotov en Cisjordanie occupée

Des jeunes Palestiniens ont lancé, mardi soir, des cocktails Molotov sur une voiture israélienne transportant des colons sur une route près de la ville d'Azzun, à l'est de Qalqilya, en Cisjordanie occupée, en représailles des violations quotidiennes commises par Israël dans leur région. Des sources locales ont déclaré à un journaliste du Centre d'information palestinien que la voiture d'un colon israélien avait été endommagée après avoir été directement touchée par un cocktail Molotov près de la ville. En conséquence, l'armée d'occupation israélienne a fermé les entrées de la ville d'Azzun et a envoyé un grand nombre de soldats dans la région, où ils ont pourchassé des jeunes. Les soldats israéliens ont également pris d'assaut le sud de la ville de Qalqilya et mis en place un poste de contrôle.

Eurovision : des militants exhortent Bilal Hassani à ne pas chanter en Israël (Etat d'Apartheid)

Le jeune Bilal Hassani, devenu un phénomène en quelques semaines avec ses perruques et son maquillage, représentera la France en mai à l'Eurovision après avoir remporté, samedi soir, la finale de «Destination Eurovision» avec sa chanson *Roi*, en direct sur France 2.
Cet évènement qui aura lieu à Tel-Aviv a suscité la colère de nombreux militants qui ont rédigé une lettre ouverte diffusée, lundi, sur la Toile.
Malgré la joie provoquée par sa qualification, les militants demandent au candidat de ne pas se produire en Israël (Etat d'Apartheid). Nous comprenons qu'une participation à l'Eurovision est le fruit d'un important travail et d'un rêve que tu nourris depuis tout petit, ont-ils déclaré.
«Nous, militants en soutien au peuple palestinien et pour le boycott d'Israël, souhaitons par ce courrier mieux t'informer sur le pays dans lequel tu rêves de chanter en participant à la finale de l'Eurovision, et nous espérons te convaincre de renoncer à te produire au service de l'apartheid israélien», écrivent-ils.
«Cet État occupe depuis 1948 un autre pays, la Palestine, après en avoir chassé une grande partie de ses habitants qui sont depuis 70 ans des réfugiés ailleurs dans le monde. Cet Etat poursuit encore et toujours sa colonisation de la Cisjordanie. Cet État pratique une politique d'apartheid à l'encontre des citoyens palestiniens, qu'ils soient d'Israël ou de Cisjordanie, notamment avec la dernière loi votée récemment au Parlement israélien nommée «Loi de l'état nation du peuple juif». Cet Etat impose un blocus inhumain à la population de Ghaza depuis 2007. Cet État développe le pinkwashing, c'est-à-dire une politique prétendument en soutien à nos communautés pour se donner une fausse image «progressiste» et blanchir ses «crimes», expliquent les militants. «Tu peux encore refuser de participer à cette mascarade et tu ne seras pas le seul à le faire, dans toute l'Europe et au niveau international de nombreux artistes refusent maintenant de se produire en Israël. Dans les années 1970 et 1980, de nombreux artistes ont boycotté un autre État qui avait légalisé la discrimination : l'Afrique du Sud de l'apartheid». La missive, répond selon les militants, à l'appel des Palestiniens pour le boycott économique, universitaire et culturel d'Israël. En effet, une grande campagne se déroule dans toute l'Europe contre la tenue de l'Eurovision à Tel Aviv. Plus de 140 artistes ont appelé au boycott de l'Eurovision si elle a lieu en Israël. «Continue à chanter librement, mais en respectant la dignité et la liberté du peuple palestinien ! Bilal Hassani, ne chante pas pour l'apartheid israélien !», conclut la lettre.

Démission du gouvernement d'Al Hamdallah

Le Premier ministre palestinien Rami Al Hamdallah a déclaré, mardi, que son gouvernement avait démissionné et se met à la disposition du président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas à la suite d'une recommandation du Comité central du Fatah de former un nouveau gouvernement. Dans un communiqué de presse publié à la suite de la réunion hebdomadaire du gouvernement palestinien à Ramallah, Al Hamdallah a déclaré que son gouvernement «continue de s'acquitter de ses tâches et assume toutes ses responsabilités jusqu'à la formation d'un nouveau gouvernement». Il a souhaité que les consultations aboutissent à la formation d'un nouveau gouvernement le plus rapidement possible. Par cette décision, Al Hamdallah a donné un coup dur pour les efforts de réconciliation bloqués avec le Hamas. Dimanche dernier, le Comité central du Fatah a recommandé la formation d'un gouvernement politique composé de factions et de personnalités indépendantes de l'OLP, justifiant ainsi l'appel à une réconciliation défaillante avec le Hamas. Les factions palestiniennes se sont opposées à cette adoption, appelant en même temps à former un gouvernement d'union nationale avec la participation de tous les Palestiniens, l'une de ses tâches principales pour préparer des élections globales.
Une scission entre le Fatah et le Hamas depuis 2007 n'a pas permis de mettre fin à plusieurs accords, le dernier en date étant celui de 2017, en raison de désaccords sur plusieurs questions, notamment le renforcement du pouvoir du gouvernement à Ghaza et le dossier des employés nommés par le Hamas sous son régime de la bande de Ghaza. Depuis septembre 2013, Rami Al Hamdallah est le chef du gouvernement palestinien, recommandé par Abbas.
En février 2014, Al Hamdallah a formé le gouvernement de consensus, par consensus entre toutes les factions palestiniennes, y compris le Hamas et le Fatah.

Un jeune Palestinien succombe à ses graves blessures subies dans la marche du retour à l'est d'Al Bureij

Des sources médicales de la bande de Ghaza ont annoncé, mardi soir, qu'un Palestinien avait été blessé, vendredi dernier, alors qu'il participait à la marche du grand retour à l'est du camp de réfugiés d'Al Bureij dans le centre de la bande de Ghaza.
Le ministère de la Santé a déclaré que le citoyen Samir Ghazi Nabahin, âgé de 47 ans, est décédé des suites de ses graves blessures reçues, vendredi dernier, à la suite d'une bombe au gaz lancée par les forces d'occupation israéliennes à l'est d'Al Bureij.
Selon des sources locales, Nabahin a été blessé vendredi précédent, à l'est du camp d'Al Bureij. Depuis le 30 mars, des Palestiniens ont pris part à des marches pacifiques près de la barrière entre la bande de Ghaza et les territoires palestiniens occupés en 1948 pour exiger le retour des réfugiés dans leurs villes et villages abandonnés en 1948 et pour lever le siège de Ghaza. L'armée de l'occupation réprime systématiquement ces marches pacifiques et les confronte en toute criminalité, en lançant des explosions de gaz et de feu sur les manifestants. 262 Palestiniens ont été tués, dont 11 sont détenus chez l'occupation et leurs noms n'ont pas été encore inscrits dans les archives du ministère palestinien de la Santé. Tandis qu'elle a blessé 27 000 autres, dont 500 dans un état grave.

ONU

Hommage aux 10 Casques bleus tchadiens tués au Mali

Le chef des opérations de paix de l'ONU, Jean-Pierre Lacroix, a participé, lundi, à N'Djamena, la capitale tchadienne, à la cérémonie d'hommage aux 10 Casques bleus tchadiens qui ont perdu la vie le 20 janvier dernier dans des combats contre des terroristes à Aguelhok, dans le nord du Mali.

«Je suis à N'Djamena pour rendre hommage à 10 soldats de la paix qui ont fait le sacrifice ultime pour l'instauration de la paix au Mali. Leur bravoure force le respect car le Tchad est le pays à avoir perdu le plus grand nombre d'hommes au combat au service de la Minusma», a déclaré Jean-Pierre Lacroix sur Twitter. Les 10 soldats tchadiens, (20 à 36 ans), sont tombés à Aguelhok «les armes à la main au service de la paix» lors d'une attaque complexe, selon la Mission des Nations unies au Mali (Minusma). Ils venaient d'arriver dans ce pays depuis à peine 10 jours. Jean-Pierre Lacroix a loué l'héroïsme du contingent qui a non seulement repoussé une attaque bien coordonnée et protégé de nombreuses vies à Aguelhok, mais a aussi pris toutes les précautions nécessaires pour éviter des pertes civiles. Il a également exprimé «l'immense gratitude des Nations unies» pour l'engagement du Tchad en faveur du rétablissement de la paix et de la sécurité au Mali et au Sahel. Après le Burkina Faso, le Tchad est le 2e plus gros contributeur de troupes à la Minusma, avec 1450 hommes et 22 policiers, à la date de novembre 2018.» Nous devons aux défunts de mener à bien la pleine mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, rétablir l'Etat de droit et enfin permettre le développement», a déclaré le chef des opérations de paix de l'ONU.

«Je suis confiant qu'avec le concours des parties et partenaires nous atteindrons ces objectifs». Une cérémonie d'adieu pour les soldats a également été organisée, dimanche, à Bamako, au Mali, avant que les dépouilles ne soient rapatriées vers le Tchad. L'occasion pour le gouvernement malien et la Minusma de rendre un hommage appuyé aux défunts.

Brésil

Lula, pas autorisé à assister aux obsèques de son frère

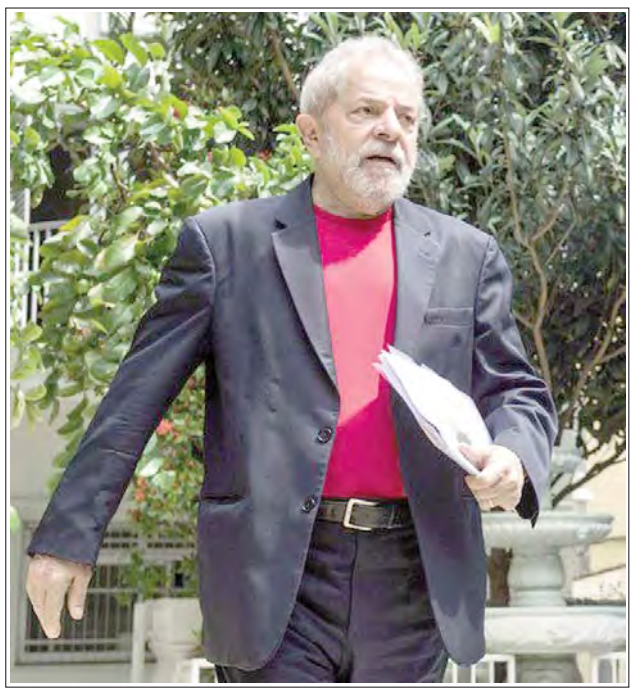

La justice brésilienne a refusé à l'ancien Président Luiz Inacio Lula da Silva, incarcéré depuis avril pour corruption, l'autorisation de sortir provisoirement de prison pour assister, ce mercredi, à l'enterrement de son frère. Genival Inacio da Silva, dit «Vava», est mort d'un cancer, ce mardi, à 79 ans. La veillée funèbre a eu lieu dans la soirée de mardi et l'enterrement est prévu, mercredi, à 13h00 (15h00 GMT) à Sao Bernardo do Campo, près de Sao Paulo. La défense de Lula avait envoyé à la juge Carolina Lebbos, chargée des dossiers de l'enquête anticorruption «Lavage express», une demande d'autorisation de sortie de prison de Lula «pour assister à la veillée funèbre et à l'enterrement de son frère». La décision de la juge Lebbos s'est fondée sur les avis qu'elle a sollicités auprès de la police fédérale et du parquet. La police fédérale a recommandé de ne pas autoriser la sortie de Lula en évoquant des problèmes logistiques, déclarant, notamment, qu'elle ne disposait pas actuellement des moyens de transport pour une telle sortie ni des moyens de sécurité nécessaires étant donnée la notoriété de l'intéressé. En particulier, «les hélicoptères qui ne sont pas en cours d'entretien sont utilisés pour le soutien aux victimes de Brumadinho», a déclaré la police.

La catastrophe provoquée par la rupture d'un barrage minier à Brumadinho, dans le sud-est du Brésil, a fait 84 morts et 276 disparus, selon le bilan officiel provisoire. Les avocats de l'ex-président (2003-2010) avaient invoqué l'article 120 de la loi sur les exécutions de peine, qui stipule que les détenus peuvent sortir de prison sous escorte en cas de décès ou de maladie grave d'un frère ou d'une sœur.

Lula, 73 ans, purge une peine de 12 ans et un mois de prison au siège de la police fédérale de Curitiba, dans le sud du Brésil, à 400 km de Sao Paulo. Accusé d'avoir reçu un appartement en bord de mer de la part d'une entreprise de bâtiment en échange de faveurs dans l'attribution de marchés publics, il a toujours déclaré être innocent. Egalement mis en cause dans d'autres dossiers, Lula se dit victime d'un complot pour l'empêcher de revenir au pouvoir. S'il avait été autorisé à assister à l'enterrement, cela aurait été sa 2e sortie de prison : en novembre, il avait quitté le siège de la police fédérale quelques heures pour se rendre à un interrogatoire à Curitiba.

Thaïlande

Des centaines d'écoles fermées à Bangkok en raison d'une pollution atmosphérique

Les autorités thaïlandaises ont ordonné, ce mercredi, la fermeture jusqu'à vendredi de centaines d'écoles de Bangkok, frappée depuis plusieurs semaines par un sévère épisode de pollution atmosphérique, une décision sans précédent dans l'histoire de la mégalopole. «J'ordonne aux 437 écoles gérées par l'administration métropolitaine (Bangkok Metropolitan Administration, BMA) de fermer leurs portes», a annoncé Aswin Kwanmuang, le gouverneur de Bangkok, avant même d'en informer les écoles. Un peu plus tard, le service de presse du gouvernement a indiqué que le général Prayut Chan-O-Cha, chef de la junte au pouvoir depuis 2014, avait également demandé que les écoles privées, les établissements professionnels et d'autres structures gérées par le ministère de l'Education soient fermés.

Le Premier ministre, qui minimisait jusqu'ici le phénomène en appelant à ne pas créer la panique, «est inquiet du - smog», mélange de brouillard et de pollution, a relevé le service de presse. L'inquiétude monte parmi les quelque 12 millions d'habitants de la capitale thaïlandaise, de plus en plus nombreux à porter des masques dans les rues ou le métro. Car cette année le pic de pollution se prolonge depuis début janvier. «C'est un des pires épisodes de l'histoire de la ville.

C'est une véritable crise sanitaire», a déploré Tara Buakamsri, directeur Thaïlande de l'ONG Greenpeace. Des avions, déversant des produits chimiques dans les nuages pour activer la formation d'averses, ont survolé la capitale. Mais très peu de pluie est tombée sur la ville. Des camions ont également vaporisé de l'eau dans les rues, une méthode à l'efficacité controversée. Et les autorités ont annoncé, ce mercredi, que des drones allaient être déployés pour disperser une solution liquide censée nettoyer l'air des particules microscopiques.

Djibouti

Le bilan d'un naufrage d'embarcations de migrants passe à 28 morts

Le bilan d'un naufrage de 2 embarcations de migrants, ce mardi, au large de Djibouti est passé à 28 morts, a annoncé, hier, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Aux 5 corps déjà retrouvés, mardi soir, viennent s'ajouter à «23 corps récupérés ce matin», a indiqué, Lalini Veerassamy, qui dirige la mission de l'OIM à Djibouti. «Les garde-côtes continuent les recherches», a-t-il ajouté. Le naufrage a eu lieu environ 30 minutes après que les bateaux surchargés eurent quitté, par une mer agitée, la localité de Godoria, située dans le nord-est de la côte de Djibouti. Leur destination était le Yémen, selon l'OIM. Deux survivants ont été retrouvés très vite après le naufrage, et «quelques» autres ont été emmenés, mardi soir, à une base de l'OIM dans la ville d'Obock, au sud de Godoria, a souligné, Veerassamy. Un des survivants a estimé à 130 le nombre de personnes à bord du bateau sur lequel il se trouvait, mais n'a pu préciser le nombre de passagers dans la seconde embarcation. Situé face au Yémen ravagé par la guerre, près de la Somalie instable et de l'Ethiopie, Djibouti est devenu ces dernières années un point de transit pour les migrants en quête d'un travail dans la péninsule arabique. Selon l'OIM, un des trajets empruntés par les migrants pour rejoindre la péninsule arabique depuis Djibouti passe par le nord du Yémen. Ces traversées se sont souvent révélées périlleuses.

Pakistan

Des extrémistes appellent à manifester contre Asia Bibi

Un parti extrémiste pakistanais a appelé à manifester, hier, contre un verdict rendu, mardi, par la Cour suprême en faveur de Asia Bibi, qui ouvre la voie à son départ du pays. Le Tehreek-e-Labaik Pakistan (TLP), un parti qui avait déjà bloqué le pays 3 jours durant après l'annonce fin octobre de l'acquittement de Bibi.

Cette dernière avait été condamnée à mort pour blasphème en 2010 et a passé 8 ans dans le couloir de la mort. Le TLP, a appelé à manifester, ce mercredi, sur un échangeur routier reliant la capitale Islamabad à la grande ville voisine de Rawalpindi.

Un important dispositif policier était déployé, hier matin, sur cet échangeur. Quelques centaines de membres du TLP l'avaient déjà occupé à l'automne 2017, coupant le trafic pendant 3 semaines. Aucun manifestant n'était présent sur place, hier matin. La Cour suprême pakistanaise a rejeté un dernier recours contre l'acquittement, à la grande fureur des milieux extrémistes qui exigent sa pendaison.

Plus rien n'empêche désormais cette mère de famille de quitter ce pays, elle vit actuellement sous haute protection dans un endroit inconnu, étant de longue date une cible pour les extrémistes.

Le TLP, qui a fait du blasphème, son unique combat, apparaît affaibli après l'arrestation à l'automne de son chef Khadim Hussain Rizvi et de centaines de ses partisans. Mardi soir, ils étaient peu nombreux à participer à des premières manifestations.

Turquie

Arrestation de dizaines de pilotes de l'armée soupçonnés de liens avec Gülen

Les autorités turques ont arrêté, hier, plusieurs dizaines de pilotes de l'armée soupçonnés d'être liés au prédicateur Fethullah Gülen, accusé par Ankara d'avoir ourdi une tentative de coup d'Etat en 2016.

Selon le parquet d'Ankara, «48 pilotes d'hélicoptères rattachés au commandement de l'armée de terre, dont 3 qui ont le grade de colonel et 4 celui de lieutenant-colonel, ont été arrêtés et placés en garde à vue au siège de la police antiterroriste» de la capitale turque. D'après le parquet, le procureur général d'Ankara a en outre émis des mandats d'arrêt contre 15 civils soupçonnés d'être les «officiers traitants» de ces pilotes pour le compte du mouvement du prédicateur Gülen que le gouvernement turc qualifie de «terroriste».
Ce nouveau coup de filet survient alors que les purges lancées après le putsch manqué du 15 juillet 2016 se poursuivent avec des dizaines, voire des centaines d'arrestations hebdomadaires.
Gülen nie toute implication dans la tentative de renversement et affirme diriger un mouvement religieux pacifique. Il réside depuis une vingtaine d'années aux Etats-Unis et Ankara réclame son extradition, une demande restée lettre morte à ce jour.

Philippines

Une attaque à la grenade contre une mosquée fait 2 morts

Un attentat à la grenade contre une mosquée a fait 2 morts, hier matin, dans le sud des Philippines, selon une source militaire,
3 jours après un attentat meurtrier qui a fait 21 morts dans une cathédrale de Jolo. «Une grenade a été lancée à l'intérieur d'une mosquée, tuant 2 personnes et en blessant 4 autres», a déclaré le lieutenant-colonel Gerry Besana, porte-parole régional de l'armée, cité par l'agence AFP, après cette attaque qui s'est produite dans la ville de Zamboanga. Les 2 personnes qui ont été tuées dormaient à l'intérieur de la mosquée au moment de l'attaque survenue sur l'île de Mindanao, où vit une minorité musulmane. Cet attentat intervient 5 jours après l'annonce de l'approbation massive, lors d'un référendum le 21 janvier, de la création dans le sud de l'archipel de la région autonome Bangsamoro, dans le cadre du processus de paix avec l'insurrection musulmane. Depuis l'attentat à la bombe, qui s'est produit, dimanche, lors d'une messe dans une cathédrale de Jolo, une île majoritairement musulmane, les Philippines sont en état d'alerte. Cette attaque avait été revendiquée par le groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (Daech) qui, dans un communiqué, a affirmé que 2 kamikazes s'étaient fait exploser à l'intérieur de l'église et dans le parking à l'extérieur. Besana a déclaré aux médias qu'il était encore trop tôt pour dire si l'attaque contre la mosquée avait été perpétrée en représailles de l'attentat contre la cathédrale.
Le référendum accordant la création dans le sud des Philippines de la région autonome Bangsamoro sur un territoire à majorité musulmane - alors que l'archipel est majoritairement catholique - visait à rétablir la paix après des décennies d'un conflit qui a fait des dizaines de milliers de morts. Des musulmans avaient pris les armes dans les années 1970 pour réclamer l'autonomie ou l'indépendance du sud des Philippines qu'ils considèrent comme leur terre ancestrale. Cette insurrection a fait 150 000 morts.

Etats-Unis

Washington va réunir la coalition internationale anti-Daech suite à l'annonce du retrait américain de la Syrie

Les Etats-Unis vont accueillir le 6 février les ministres des Affaires étrangères des pays membres de la coalition internationale contre le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (Daech), confrontée aux incertitudes provoquées par l'annonce-surprise du retrait américain de la Syrie. Les 79 membres (75 pays et 4 organisations multilatérales) de la coalition vont se retrouver à Washington «pour des discussions approfondies sur la défaite territoriale imminente de l'EI en Irak et en Syrie», une «étape décisive vers la défaite durable» de l'organisation terroriste, a annoncé, ce mardi, le département d'Etat américain. Sous la présidence du chef de la diplomatie américaine Mike Pompeo, «les ministres vont évoquer la prochaine phase de la campagne en Irak et en Syrie, visant à éviter une réémergence de l'EI grâce à l'assistance en matière de stabilisation et de sécurité», a-t-il ajouté. La diplomatie américaine reconnaît que la coalition traverse un «moment-clé» en raison de la décision, annoncée en décembre par Donald Trump à la surprise générale, de retirer les troupes américaines déployées en Syrie contre les terroristes. Le président des Etats-Unis avait initialement invoqué la défaite de l'EI pour justifier ce départ, qui a ébranlé les alliés occidentaux et kurdes de Washington.

Caracas

La Cour suprême interdit à Juan Guaido de sortir du Venezuela et gèle ses comptes

Le Tribunal suprême de justice (TSJ) du Venezuela a interdit, ce mardi, à l'opposant Juan Guaido, autoproclamé président, de quitter le pays et a gelé ses comptes bancaires. Le chef du Parlement de 35 ans, objet d'une enquête préliminaire, est soumis à une «interdiction de sortir du pays jusqu'à la fin de l'enquête», la justice décidant aussi le «gel des comptes bancaires» de Guaido, a annoncé le président du TSJ, Maikel Moreno. Ces deux mesures à l'encontre de l'opposant autoproclamé président sont advenues après l'annonce faite, ce mardi, par le procureur général vénézuélien, Tarek William Saab de l'ouverture d'une enquête préliminaire contre l'opposant Juan Guaido, qui s'est récemment autoproclamé «président en exercice» du Venezuela, précisant avoir demandé au président du Tribunal suprême de justice de bloquer les comptes bancaires de cette personne et de lui interdire de quitter le territoire national comme l' ont rapporté des médias locaux.
L'enquête préliminaire visant l'opposant vénézuélien Juan Guaido a été ouverte, lundi, pour «les dommages que ses actions ont causés au pays», a indiqué le procureur général Tarek William Saab lors d'un point de presse depuis le siège du Tribunal. «J'ai remis au président du Tribunal suprême de justice des documents concernant une enquête préliminaire ouverte par le bureau du procureur général contre le citoyen Juan Guaido» a ajouté Saab.
Le procureur général a évoqué, en outre, la responsabilité de Guaido pour les divers événements survenus depuis le 22 janvier qui «ont porté atteinte à la paix de la République, à l'économie et au patrimoine national», ont précisé les médias vénézuéliens. Saab a indiqué avoir demandé au président du Tribunal d'introduire contre Juan Guaido des mesures de «précaution dont l'interdiction de quitter le territoire national et le blocage de ses comptes bancaires «jusqu'à la fin de l'enquête. L'opposant Juan Guaido a été renvoyé le 22 janvier dernier du poste de président de l'Assemblée nationale vénézuélienne sur décision de la Cour suprême. Le lendemain, il s'est autoproclamé «président en exercice» du pays pendant une manifestation à Caracas.

Chine

Peine capitale pour homicide et détournement de bus

Un tribunal de la province chinoise du Fujian (Est) a condamné à mort un homme qui avait détourné un bus et fait 8 morts en décembre. Qiu Rihui a été également privé de ses droits politiques à vie pour homicide et pour avoir mis en péril la sécurité publique avec des moyens dangereux, selon le Tribunal populaire intermédiaire de la ville de Longyan. Huit personnes ont été tuées et de nombreuses autres blessées après que le bus détourné a foncé sur des piétons dans les rues de la ville de Longyan le 25 décembre 2018.
La police a arrêté Qiu Rihui, qui était au chômage et originaire de Longyan. Selon une enquête initiale de la police, le suspect a eu ce jour là une dispute avec un responsable du comité de quartier venu le voir à son domicile, avec lequel il était en conflit depuis longtemps. Le suspect a ensuite attaqué des personnes avec un couteau, et détourné un bus qu'il a utilisé pour foncer sur des piétons.

RDC

L'épidémie d'Ebola se propage vers une zone à risque sécuritaire élevé

L'épidémie d'Ebola sévissant en République démocratique du Congo (RDC) ne cesse de se propager et se dirige vers «une zone à risque sécuritaire élevé», a indiqué, ce mardi, Stéphane Dujarric, porte-parole de l'ONU. «L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a rapporté, ces dernières semaines, une hausse des cas d'Ebola dans la province du Nord-Kivu, en RDC, dont la plupart sont issus de la zone sanitaire de Ktawa, où les équipes d'intervention sont confrontées à la méfiance de la communauté», a-t-il déclaré.
«L'épidémie s'est transmise vers le sud en direction de la zone sanitaire de Kayina, qui présente un risque sécuritaire élevé», a confié Dujarric aux médias lors d'un point de presse régulier, évoquant l'une des zones en proie au conflit.
Travaillant sous la direction du gouvernement de la RDC en collaboration avec d'autres services, l'OMS a déclaré que des équipes travaillaient activement pour gagner la confiance de la communauté locale et accroître sa réponse dans ces zones.
En date du 24 janvier, plus de 650 cas de cette maladie hémorragique hautement contagieuse ont été signalés en RDC depuis le début de la dernière épidémie,
dont 443 cas mortels, selon l'OMS.

Inde

Au moins 12 morts dans un accident à Madhya Pradesh

Au moins 12 personnes ont été tuées et une autre blessée dans un accident survenu, ce mardi, à Madhya Pradesh (centre de l'Inde), ont annoncé des sources policières. L'incident s'est produit lorsque une fourgonnette transportant une famille qui revenait d'une cérémonie de mariage dans la ville de Nagda est entrée en collision avec une voiture sur le passage Bherugad-Ramgad à Ujjain, a indiqué l'officier de la police JR Warde, cité par l'agence Chine nouvelle.
La personne blessée a été transportée vers un hôpital local pour recevoir les soins nécessaires, a-t-il indiqué.
Les accidents de circulation sont très fréquents en Inde en raison du mauvais état des routes et du non-respect du code de la circulation. Environ 151 000 personnes meurent chaque année sur les routes du pays.

Algérie - Etats-Unis

L'ambassadeur Desrocher «optimiste» sur les perspectives du partenariat algéro-américain

L'ambassadeur américain à Alger, John Desrocher, s'est dit «optimiste» sur les perspectives de partenariat algéro-américain, soulignant l'intérêt des entreprises américaines pour l'investissement en Algérie.

«Nous devons être optimistes sur les opportunités. Nous avons beaucoup de choses en commun et nous pouvons travailler ensemble, pour développer notre partenariat bilatéral», a déclaré l'ambassadeur Desrocher, lors de la 4e session du dialogue stratégique entre l'Algérie et les Etats-Unis. Le diplomate américain qui a pris part à ce nouveau round de consultations bilatérales a précisé que les perspectives de développement de ce partenariat ont été évoquées lors des discussions consacrées au volet économique. «Nous pensons que les compagnies américaines peuvent être ces bons partenaires qui accompagnent l'Algérie dans la diversification de son économie», a ajouté l'ambassadeur, rappelant au passage la relation de longue date entre les deux pays dans le domaine de l'énergie. Desrocher a évoqué, par ailleurs, «un échange fructueux» entre le chef de la diplomatie algérienne, Abdelkader Messahel et son homologue américain, Michael Pompeo, qui a porté sur l'ensemble des questions bilatérales et régionales. «La réunion du ministre Messahel avec le secrétaire d'Etat a été un bon départ» pour cette session de dialogue stratégique, a-t-il dit, qualifiant ces discussions de «très utiles». Les deux ministres ont discuté de la Libye, du Mali et d'autres importantes questions africaines, selon l'ambassadeur. «Nous comprenons le rôle de l'Algérie dans la région et nous avons beaucoup de respect pour son histoire et son expertise», a déclaré le diplomate américain. Au terme de cette nouvelle session de consultations, placée sous le signe du renforcement d'un partenariat durable et multidimensionnel, les deux pays ont convenu, mardi, de faire progresser leurs intérêts communs en ce qui concerne la stabilité régionale et la lutte contre les groupes terroristes.

Dans sa plus récente fiche d'information sur l'Algérie, publiée en juillet dernier, le département d'Etat a relevé «le rôle constructif» de l'Algérie dans la promotion de la stabilité régionale, en particulier en Libye et au Mali. Le département d'Etat a évoqué «un partenaire capable» avec lequel les Etats-Unis entretiennent de fortes relations dans les domaines diplomatique, économique et sécuritaire.

Moussa O.

Risque d'inondation en Algérie

689 sites inondables recensés, dont 233 présentent un risque très élevé

«689 sites inondables, dont 233 présentent un risque très élevé» ont été recensés sur le territoire national, a révélé, hier, Nora Frioui, directrice de l'assainissement et de la protection de l'environnement au ministère des Ressources en eau.

Nora Frioui, qui s'exprimait lors de l'émission L'Invité de la rédaction de la Chaîne 3 de la Radio nationale, a ajouté que son département a engagé un plan d'action pour prendre en charge, en urgence, ces zones à haut risque. Ce plan est élaboré pour 30 sites pilotes avant qu'il soit généralisé aux autres sites.

«Nous sommes en train d'élaborer, assure-t-elle, des Plans de prévention des risques d'inondations (PPRI), qui comportent un ensemble de mesures, notamment sur l'urbanisation».

Des plans qui peuvent exiger, note l'invitée de la Chaîne 3, la destruction de certaines habitations en danger et l'aménagement d'autres pour leur adaptation à ces zones. Interrogée sur les dernières inondations, la représentante du département de Necib explique que «les inondations ne sont pas particulières à l'Algérie, l'ensemble des pays méditerranéens en souffrent».

Citant, à titre d'exemple, celles qui ont affectées récemment la ville d'Annaba, la responsable du ministère des Ressources en eau rappelle que «le BMS annonçait 40 ml de pluie alors qu'on en a reçu 140 ml ce qui correspond à 51 jours de pluie».

Selon elle, il ne faut pas chercher le coupable mais mettre en place de nouveaux mécanismes pour éviter que ces phénomènes naturels et aléatoires, que nous ne pouvons pas stopper, n'occasionnent plus de dégâts.

Plusieurs mesures ont été adoptées par le passé, à l'instar des 200 projets réalisés pour la protection d'une centaine de villes, rappelle Nora Frioui, qui reconnaît que d'autres mesures s'imposent. «Ces ouvrages sont là et ils participent à l'atténuation de l'ampleur des dégâts, mais il faudrait améliorer la prévision par le renforcement de la coordination, veiller à l'entretien des ouvrages et surtout arrêter l'urbanisation anarchique», recommande-t-elle.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE TIPASA
DAIRA DE KOLÉA
COMMUNE DE KOLÉA
NIF : 096242359568208

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° : 01/2019

Le président de l'assemblée populaire communale ***de KOLEA WILAYA DE TIPAZA,*** *lance un avis d'Appel d'offre national ouvert pour le projet suivant :*

Suivi et aménagement d'une structure culturelle-Koléa

-ex salle cinéma sahel, rue Othman Tolba-Tipaza

Seules Les entreprises qualifiées (catégorie 03 ou plus) dans le domaine bâtiment activité principale ou secondaire ou ayant le code d'activité peuvent retirer le cahier des charges aupres de bureau des marchés publics de la commune de Koléa wilaya de Tipaza, contre présentation d'un récépissé de paiement d'une somme de cinq mille dinars algériens (5000,00 DA) non remboursables, délivré par le receveur de la commune de Koléa.

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

1/ Le dossier de candidature

-1/la déclaration de candidature : remplie, datée, signée et cachetée, selon le modèle du présent cahier des charges ;
-2/la copie de certificat de qualification catégorie 03 ou plus domaine bâtiment activité principale ou secondaire ou ayant le code d'activité.
-3/le statut de la société ;
-4/l'extrait du casier judiciaire valide ;
-5/l'extrait de rôle, apuré ou avec échéancier de paiement, en cours de validité ;
-6/la copie de la carte d'identification fiscale ;
-7/les attestations de mise à jour vis –à-vis des organismes de sécurité sociale (CNAS, CASNOS, CACOBATH) en cours de validité ;
-8/la copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux ;
-9/les bilans financiers des trois dernières années justifiants;
-10/les références bancaires ;
-11/les attestations de bonne exécution des projets similaires ou de même nature délivré par un maitre d'ouvrage public avec indication sur la nature et le montant des travaux.
-12/la déclaration de probité remplie, datée, signée et cachetée selon le modèle du présent cahier des charges.
-13/la liste nominative du personnel appuyé par les attestations d'affiliation CNAS dont la date d'établissement est de moins de trois 03 mois à la date d'ouverture des plis, appuyée par des copies des diplômes et attestation de mise à jour CACOBATH pour les ouvriers.
-14/la liste des moyens matériels dont dispose l'entreprise (signée, datée et cachetée) par le soumissionnaire, accompagnée des copies des cartes grises avec attestations d'assurances en cours de validité pour le matériels roulants et copies des PV d'huissier de justice pour le matériels non roulants ou contrat de location notarié avec des copies des cartes grises et attestations d'assurance en cours de validité.

2/OFFRE TECHNIQUE :

-1/Le présent cahier des charges et ses annexes, signés, paraphés et visés portant la mention lu et accepté manuscrite ;
-2/Une déclaration à souscrire dument remplie et visée;
-3/Mémoire technique.
-4/Planning des délais de réalisation des travaux.

3/OFFRE FINANCIERE :

-1/La lettre de soumission dument remplie et visée
-2/Le bordereau des prix unitaires dument remplie en chiffre et lettre signé, daté et caché
-3/Le devis quantitatif et estimatif dument remplie signé daté et cacheté.

Les offres accompagnés des pièces réglementaires décrites à l'article 67 du décret présidentiel N°15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics. Devront être déposées à la commune de Koléa, sous trois enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre et portant la mention ***dossier de candidature offre technique*** ou ***offre financière*** selon le cas, ces enveloppes sont soumis dans une enveloppe extérieure qui devra être unique et anonyme et ne porte que la mention suivante:

LA COMMUNE DE KOLEA
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° : **01/2019**
Suivi et aménagement d'une structure culturelle
Commune de Koléa
- ex salle cinéma sahel, rue Othman Tolba-Tipaza

A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Les entreprises soumissionnaires sont cordialement invitées à la séance d'ouvertures des plis programmée le jour de la fin de la date de dépôt des offres à 13h30mn. Si la date d'ouverture plis coïncide avec un jour férié ou week-end la date sera le jour qui suit.

Le délai de préparation des offres est fixé à 20 vingt jours à partir de la première parution sur les quotidiens nationaux ou sur le BOMOP.

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres et le jour et l'heure d'ouverture des plis correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres – Heure limite de dépôt : 13h00 mn, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongé jusqu'au jour ouvrable suivant

Observations : ne sont pas prise en considération les enveloppes non conforme au cahier des charges et les plis incomplets sont invités à compléter leurs dossiers dans un délai de 10 jours à partir de la date d'ouverture des plis.

L'Echo d'Algérie : 31/01/2019 **Anep : 1916 002 512**

Sudoku

	6		7		1		4	
		2	4		5	6		
5	9						1	7
		7		1		5		
			8		3			
	3	5				8	9	
2			6		8			9
	5	3				7	2	
4								1

Codes

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
										D		

Dermatose allergique

14	15	16	17	18	19	20	21
	G		H	V	F	Y	B

6	5	7	8	9	7	1	10	■	8	5	11	5	8
12	13	14	1	■	14	13	1	15	5	10	14	16	1
8	1	6	6	5	6	6	1	8	■	14	6	1	■
1	16	1	14	13	16	1	■	1	2	3 Z	1	4 M	5
■	17	■	13	5	14	18	1	■	8	1	16	14	19
12	6	12	1	10	10	1	■	4	12	6	16	■	13
13	■	7	6	20	■	10	5	14	1	■	1	7	9
14	2	1	■	6	7	14	13	5	10	1	■	9	8
18	1	8	6	1	12	8	■	12	6	13	1	1	■
9	6	14	1	8	6	■	5	10	■	19	12	16	1
2	■	6	16	■	16	14	8	1	10	14	8	1	6
14	10	1	■	16	12	21	1	8	5	10	1	6	■
16	5	■	6	1	10	9	13	■	2	1	■	6	5
1	2	5	8	16	1	■	1	15	1	8	14	1	6

Arc de triomphe édifié au centre de Berlin

7	9	8	16	1		11	1		21	8	5	13	11
1	21	9	12	8	15								

Pêle-mêle

En BD, une succession horizontale d'image.

AGUERRI
ALLEMAND
BALADER
BALEINE
BIFFER
BINETTE
BIZUTE
CASTRAT
CERISE
CONSPIRE
DECLASSE
DEMEURE
DETERRE
EMBRASE
ENGLOBE
ETANT
GNOME
INSTALLE
LIBEREE
LIMITANT
LOYER
NIDIFIE
OCCUPER
ORAGEUSE
PARER
PERVERSE
PINTE
QUITTE
RECEL
SOCIABLE
STRATE
TAPEUR
TERREAU

E	S	S	A	L	C	E	D						
D	G	N	O	M	E	E	E						
B	E	Y	A	T	T	S	T						
E	E	M	U	T	A	E	E						
R	T	Z	E	R	I	S	R						
L	I	N	B	U	R	I	R						
B	I	M	I	E	R	R	E						
B	E	M	V	P	E	E	D						
R	E	R	I	A	U	C	A						
E	E	N	R	T	G	E	L						
P	T	D	G	E	A	L	A						
U	T	N	E	L	R	N	B						
C	I	A	T	O	O	A	T						
C	U	M	A	R	S	B	P						
O	Q	E	N	A	O	N	E						
N	E	L	T	G	C	D	L						
S	I	L	U	E	I	R	I						
P	F	A	A	U	A	E	B						
I	I	T	E	S	B	F	E						
R	D	S	R	E	L	F	R						
E	I	N	R	E	E	I	E						
E	N	I	E	L	A	B	E						
C	A	S	T	R	A	T	E						

Mots fléchés

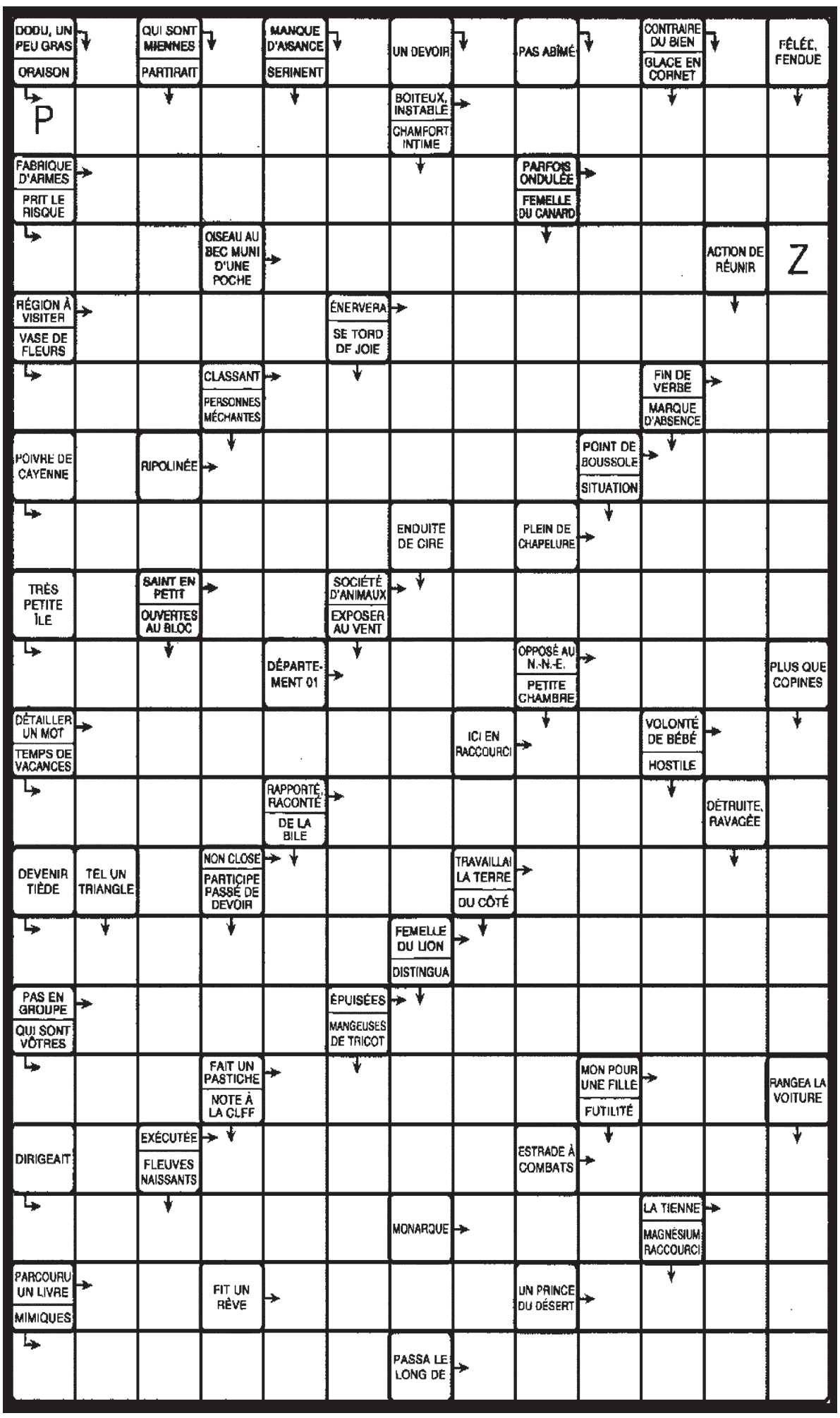

Solutions

Mots codés

A	S	E	S	I	S	■	U	B	A	N	S		
T	E	■	L	I	A	N	E	■	T	A	C	O	N
E	C	R	I	T	■	E	■	S	A	C	■	I	O
■	N	E	■	S	P	I	D	E	R	■	S	T	O
R	E	S	S	A	C	S	■	T	R	E	U	I	L
E	T	A	I	■	C	A	S	S	E	R	■	D	A
R	N	■	A	G	■	C	U	I	V	R	E	E	S
T	E	S	T	■	R	U	S	H	■	E	D	E	■
U	S	E	E	S	■	A	R	C	A	T	U	R	E
E	■	U	■	E	S	C	U	R	I	A	L	■	R
F	R	O	L	E	R	■	C	A	R	D	E	U	R
L	A	C	A	N	A	U	■	N	E	E	■	A	U
A	N	E	T	■	N	A	T	A	L	I	S	T	E
C	A	S	E	M	A	T	E	■	A	P	P	E	L

Mots fléchés

D	E	T	A	C	H	E	■	C	R	E	E	S	
■	R	I	M	E	■	C	A	■	E	T	R	E	
N	U	L	■	S	E	■	M	O	U	R	I	R	
■	N	E	S	■	M	O	I	■	P	O	L	E	
R	A	R	I	S	S	I	M	E	■	C	E	T	
■	Y	■	O	E	I	L	■	I	L	S	■	S	
E	C	A	R	T	E	■	R	D	■	E	A	U	
■	■	S	■	E	S	S	O	R	E	■	R	A	
A	T	O	U	T	■	E	C	U	M	E	R	■	
■	N	■	A	N	A	R	■	O	R	N	E	E	
G	E	R	E	E	■	T	E	T	A	I	■	N	
■	M	E	T	■	R	A	C	E	■	E	R	E	
P	E	D	A	L	E	■	I	■	T	R	A	M	
■	N	■	R	E	V	E	N	D	U	■	A	U	
A	N	E	■	G	E	L	■	N	I	E	■	G	
■	E	V	E	I	L	L	E	E	■	T	E	R	
F	I	E	N	T	■	A	T	T	E	S	T	E	
■	C	R	A	N	E	■	S	E	R	E	I	N	
A	N	G	L	A	I	S	E	■	U	R	G	E	
■	A	■	F	■	P	■	G	■	S	■	A	■	

Sudoku

1 2 5	9 6 8	4 7 3
7 3 9	5 1 4	8 6 2
6 8 4	7 2 3	5 9 1
5 1 3	6 9 2	7 8 4
2 9 6	4 8 7	3 1 5
8 4 7	3 5 1	6 2 9
4 5 2	8 7 9	1 3 6
3 7 1	2 4 6	9 5 8
9 6 8	1 3 5	2 4 7

NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police :	1548
- Gendarmerie nationale :	1055
- Sonelgaz :	3303
- Alerte kidnapping :	104
- Personnes en difficulté ou en détresse :	1527
- SOS Sécurité :	112
- SOS Santé :	115

Urgences

- SAMU :	021 23 50 50
- Police :	17
- Protection civile :	14
- Gendarmerie nationale :	021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers	021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d' Alger :	021 73 00 73
- Centre antipoison :	021 97 98 98
- Centre des grands brûlés :	021 63 29 95
- Institut Pasteur :	021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha :	021 23 35 35
- CHU Aït Idir :	021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun :	021 91 21 63
- CHU Beni Messous :	021 93 15 50
- CHU Kouba :	021 28 33 33
- CHU Bab El Oued :	021 96 06 06
- CHU Bologhine :	021 95 82 24
- CHU El Kettar :	021 96 48 97
- HCA Aïn Naâdja :	021 54 05 05
- Hopital Tixeraïne :	021 55 01 10
- Hopital Zéralda :	021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie :	021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie :	021 74 24 28
- Tassili Airlines :	021 50 98 58
- Aigle Azur :	021 50 91 91
- Air France :	021 98 04 04

Dépannages

- Gaz :	021 68 44 00
- Electricité :	021 68 55 00
- Service des eaux :	021 67 50 30

Radios

- Chaîne I :	021 21 48 37
- Chaîne II :	021 69 11 70
- Chaîne III :	021 48 15 15
- Radio El Bahdja :	023 70 99 99
- Jil FM :	021 69 27 27
- ENRS :	021 69 34 03/06

Services

- Algérie Télécom	100
- Serveur vocal chèques postaux :	1530
- Seaal :	3394
- Scouts musulmans algériens :	3033
- Association algérienne de psychiatrie :	1512
- Réclamations :	18
- Renseignements / Réveil :	19
- Télégramme :	13

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr	026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi	021 74 82 52
- Hôtel Hilton	021 21 96 96
- Hôtel Sheraton	021 37 77 77
- Hôtel Mercure	021 24 59 70
- Hôtel Ibis	021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier	021 73 65 06
- Hôtel Safir	0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh	021 45 23 58
- Hôtel Mazafran	021 32 00 00
- Hôtel AZ Zéralda	023 32 55 89
- Hôtel Oasis - Kouba	021 77 04 04
- Hôtel New Day - Kouba	023 77 47 47
- Hôtel Mouflon d' Or	021 54 25 62

08h00 : Bonjour d'Algérie
09h30 : Mawid Maa El Qadar
10h00 : Ikhoua El Fadha'e
10h25 : Si Chérif le Shérif
11h00 : La Semaine Éco
12h00 : Journal en français
12h25 : Faress Ahlami
13h45 : Fayda Ala El Mayda
14h00 : Hob Fi Qafasse El Itihame
15h00 : Football «NAHD-DRBT»
16h45 : Astro Boy
17h15 : El Mamalike El Talate
17h35 : Mawid Maa El Qadar
18h00 : Journal en amazigh
18h25 : Radjeli Chef
19h00 : Journal en français
19h25 : Sport week-end
20h00 : Journal du 20 h
20h45 : Vestiges et Patrimoine
21h15 : Ciné thématique

ALGERIE

TF1

21h00 : Profilage

Adèle se rend à l'hôpital pour dire à Rocher qu'elle est au courant pour sa maladie et qu'elle veut le soutenir pour l'opération qu'il s'apprête à subir. En attendant celle-ci, qui doit avoir lieu 2 jours plus tard, ils travaillent sur une nouvelle enquête. Deux adolescents ont découvert dans une maison isolée dans les bois,...

france 3

21h00 : La guerre des mondes

Non loin de Manhattan, Ray Ferrier, modeste docker divorcé, accueille pour le week-end ses enfants Robbie et Rachel, dont il ne s'est jamais vraiment occupé. A leur arrivée, un orage d'une violence inhabituelle éclate, causant une coupure électrique générale...

arte

20h55 : Secret médical

Cath Hardacre, infirmière en chef, est dévouée à son métier à l'hôpital de Sheffield. Elle alerte un journaliste, Sam Kelly, ainsi que sa direction, sur de nombreux cas de négligence constatés dans son service. Mais elle est suspendue. Mère d'une fillette, séparée de son conjoint,...

Chérie 25

21h00 : Pas si simple

Jane est mère de 3 enfants presque adultes, tient un salon de thé prospère et a des relations enfin cordiales avec son ex-mari, Jake Adler, dont elle est divorcée depuis 10 ans. Un jour, tous deux se retrouvent à New York. Ils dînent en tête-à-tête, partagent quelques souvenirs...

france 2

21h00 : Envoyé spécial

A l'euro près. Une équipe a passé un mois à compter avec des familles qui vivent à l'euro près, ces Français qui, malgré leur salaire, finissent toujours dans le rouge. Telle Dominique, retraitée, qui se lève chaque jour à 2h30 pour aller distribuer des journaux et tenter de compléter sa petite retraite de 867 €. Bébé sur Internet : le marché clandestin...

M6

21h00 : Un homme à la hauteur

En rentrant chez elle un soir, Diane reçoit un appel d'un homme qui a trouvé son téléphone portable. Elle est charmée par la voix d'Alexandre, son interlocuteur. Elle accepte donc un rendez-vous avec lui le lendemain... et découvre avec surprise qu'Alexandre est très petit...

RTL9

20h40 : Les intrus

Après un séjour de plusieurs mois en clinique psychiatrique, la jeune Anna, perturbée par la mort de sa mère malade au cours d'un incendie, peut rentrer chez elle. Elle retrouve avec plaisir son père, la maison de son enfance, et, surtout, sa sœur Alex. Mais, entre-temps, son père est tombé amoureux de Rachel, l'infirmière de sa défunte mère...

NRJ 12

21h00 : Otage

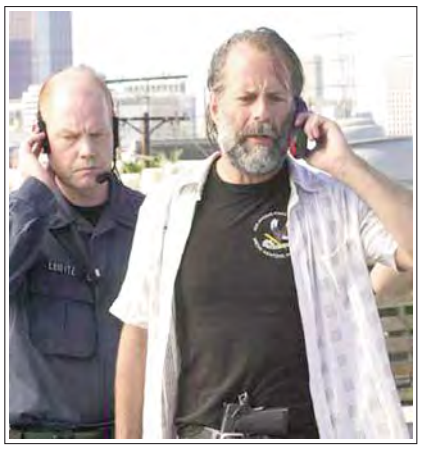

A la suite d'une opération qui a mal tourné, Jeff Talley, négociateur lors de prises d'otages, a quitté la police de Los Angeles. Il est désormais shérif de Bristo Camino, une petite bourgade de Californie. La vie s'y écoule paisiblement. Mais 3 jeunes malfrats s'introduisent dans une superbe villa et prennent les occupants...

Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites **0776 88 22 38**

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja **0795 22 65 77**

AEROPORTS

- Houari Boumédiène - Alger	021 50 91 91	- Rabah Bitat - Annaba	038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran	041 59 10 77	- Mostepha Ben Boulaïd - Batna	023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine	031 81 01 24	- 8 Mai 1945 - Sétif	0651 88 73 66

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa	029 89 46 20	- Hôtel Antar - Béchar	049 81 71 63
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa	029 81 60 50	- Hôtel Kerdada - Bou Saâda	035 53 39 04
- Hôtel Tahat - Tamanrasset	029 31 21 21	- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda	035 53 43 94
- Hôtel Gourara - Timimoun	049 90 26 27	- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud	0660 20 88 20
- Hôtel Touat - Adrar	049 96 99 33	- Hôtel La Gazelle d' Or - El Oued	032 11 89 02

Hôtels - Est

- Hôtel Marriott - Constantine	035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine	031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine	031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba	038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba	038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif	036 51 41 34

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran	041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran	041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran	041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen	043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen	043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet	043 32 30 25

Algerian Olympic and Sports Awards 2018

Alliance Assurances récompense les meilleurs athlètes

Alliance Assurances, partenaire du Comité olympique et sportif algérien depuis 2013, a eu le plaisir de se joindre à la 4e édition d'Algerian Olympic and Sports Awards 2018, organisée, samedi 26 janvier, par le COSA au Sheraton d'Alger, sous le haut patronage du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

A cette occasion, Alliance Assurances, et en tant qu'assureur des valeurs olympiques, a eu le plaisir d'offrir des cadeaux aux meilleurs athlètes de l'année 2018. Plusieurs personnalités ont honoré de leur présence cette édition. Parmi lesquelles, les ministres de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, celui de la Communication, Djamel Kaouane, celui de la Formation professionnelle, Mohamed Mebarki, celui de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, la présidente du CNDH, Fafa Si Lakhdar, le président du Comité olympique français, Denis Masséglia, le PDG d'Alliance Assurances, Hassen Khelifati ainsi que plusieurs autres personnalités et représentants diplomatiques. Le trophée du meilleur athlète masculin de l'année est revenu à Riad Mahrez (football), qui a été représenté par son frère. Le trophée de la meilleure athlète féminine a été décerné à la karatéka Matoub Lamya, et celui du meilleur technicien est revenu à l'entraîneur de boxe Bourenane Brahim. Dans la catégorie de la meilleure athlète espoir féminin, c'est à Benhadja Loubna (athlétisme), qu'est revenu le trophée de la catégorie. Quant au boxeur Hacid Med Amine, il a remporté le titre du meilleur athlète espoir masculin. Dans la catégorie handisport, les trophées sont revenus aux judokas Lamri Sid Ali et Ould Kouider Ishak. En outre, des prix spéciaux ont été décernés à des figures sportives à titre posthume, à savoir les défunts Mabed Mustapha (judo), Benferhat Tahar (football) et Amara Lounes (handball). En outre, un prix spécial a été attribué au wali d'Alger, Zoukh, pour la réussite des JAJ 2018, organisés à Alger en juillet 2018. Par ailleurs, un prix spécial de l'Excellence pour les entreprises au service du sport a été décerné à plusieurs entreprises, dont Alliance Assurances pour ses multiples actions de soutien envers le COSA et le sport en général. Enfin, le trophée du Comité

international olympique de l'année 2018 «Sport et innovation» a été décerné au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, représenté par le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab. S'exprimant en marge de cette cérémonie, le PDG d'Alliance Assurances, Hassen Khelifati, a déclaré :
«En notre qualité de partenaire du COSA, nous nous devons être l'assureur des valeurs olympiques. Nous nous faisons toujours plaisir de soutenir les activités du Comité et d'encourager nos athlètes pour qu'ils aillent toujours plus loin. Notre fierté est si grande lorsque ces derniers réalisent de belles performances, grimpent les podiums et font flotter le drapeau algérien sous d'autres cieux. Ils sont notre fierté et nous sommes et serons toujours derrière eux. Aussi, je tiens à remercier le COSA du geste fort dont ils nous ont honorés.»
Ainsi, Alliance Assurances se joint au COSA pour encourager l'élite sportive algérienne tout en promouvant l'image d'une entreprise citoyenne soucieuse de l'émancipation des sports olympiques de son pays. Alliance Assurances, plus qu'une Assurance, une Alliance.

Bilel C.

Cross Chelda Boulenouar - 33e édition

Un millier d'athlètes attendus samedi à Chetouane - Tlemcen

Un millier d'athlètes, de toutes les catégories d'âges, sont attendus, ce samedi, à Chetouane, dans la wilaya de Tlemcen, pour prendre part à la 33e édition du Cross Chelda Boulenouar, 9e étape du Challenge national de cross-country. «Les préparatifs tirent déjà à leur fin, ce qui permettra d'accueillir les participants dans les meilleures conditions possibles, et ce, quelles que soient les conditions climatiques qui séviront ce jour-là» a assuré la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). Parmi les travaux subis par le parcours devant abriter les différentes courses «un nivèlement, un traçage et un jalonnement». A l'instar des précédentes étapes du Challenge national, le cross Chelda Boulenouar revêtira une importance particulière pour les athlètes de l'élite nationale, notamment, les juniors et les séniors (messieurs et dames) qui espèrent participer au Mondial-2019 de la discipline, prévu le 30 mars prochain au Danemark. En effet, les résultats de ce cross pèseront probablement très lourd dans la décision de la Direction technique nationale (DTN) dans l'établissement de la liste des internationaux algériens qui représenteront les couleurs nationales en Scandinavie.

Championnat d'Algérie Open - Petit bassin

256 nageurs inscrits aux épreuves de la compétition entamée, hier

Deux-cent-cinquante-six nageurs dont 78 dames prendront part aux épreuves du Championnat national Open en petit bassin (25 m) dont le coup d'envoi a été donné, hier matin, à la piscine M'hamed-Baha de Bab Ezzouar (Alger). Les participants, dont les nageurs professionnels algériens établis à l'étranger, représentent un total de 33 clubs.
Ce rendez-vous est marqué par l'absence du Champion d'Afrique Oussama Sahnoun.
La compétition se déroulera durant 4 jours pour un total de 8 séances, à raison de 2 séances par jour. Les séries sont programmées lors des séances matinales et les finales en fin de journée (17h00).
Les trois premiers de chaque épreuve chez les hommes et les dames monteront sur le podium, tout comme les vainqueurs des courses de relais. Un trophée sera remis aussi par la FAN à la meilleure équipe, sur la base des médailles totalisées par les deux sexes.

Programme de la 1re journée :

1re séance qualifications / mercredi :
50 m nage libre (messieurs et dames), 200 m brasse (messieurs et dames), 100 m dos (messieurs et dames), 400 m nage libre (messieurs et dames), 100 m 4 nages (messieurs et dames), 4x50 m 4 nages mixtes (finale directe).

2e séance - finales / mercredi (17h00) :
50 m nage libre (messieurs et dames), 200 m brasse (messieurs et dames), 100 m dos (messieurs et dames), 400 m nage libre (messieurs et dames), 100 m 4 nages (messieurs et dames), 4x100 m 4 nages (messieurs et dames), 4x50 m nage libre mixte (finale directe).

Handball

L'ES Aïn Touta, lauréate de la Coupe d'Algérie 2018, honorée

Le club ES Aïn Touta, vainqueur de la Coupe d'Algérie 2018 de handball séniors, a été honoré, ce mardi, par son sponsor, la société des ciments d'Aïn Touta SCIMAT (Batna), relevant du Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA). La cérémonie a eu lieu au siège de la cimenterie SCIMAT, dans la commune de Tilato, daïra d'Aïn Touta en présence des représentants de GICA, des sportifs, les autorités locales et des cadres de cette société.
Le PDG de SCIMAT, Meftah Bey a indiqué que cette initiative intervient parallèlement aux «Portes ouvertes» sur la société qui se tiennent depuis lundi à Biskra pour une durée de 3 jours. De son côté, Rachid Taïbi, cadre dirigeant du club ESAT, a indiqué que les résultats obtenus par le club, créé en 1998, est le fruit du soutien financier assuré au club par SCIMAT depuis 2004 qui lui a permis de décrocher les Coupes d'Algérie des 17 ans, 19 ans et 21 ans, plusieurs titres de champions avant de couronner tout cela par la Coupe d'Algérie séniors de la saison sportive passée. L'ESAT, a-t-il ajouté, occupe actuellement la 1re place de la division excellence de handball et part favori pour le titre ainsi que pour les compétitions de la Coupe d'Algérie séniors, juniors et cadets et ce, en plus de compter plusieurs joueurs à l'équipe nationale. Cette cérémonie a donné lieu à la distinction des 3 autres clubs sponsorisés par SCIMAT à savoir le CS Karaté de Barika (vainqueur de plusieurs Coupes nationales et internationales), l'équipe de judo du MSP Batna (10 fois champions d'Algérie et 7 fois d'Afrique) et le club sportif des sourds-muets de Batna.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA D'ADRAR
DAÏRA D'AOUGROUT
COMMUNE D'AOUGROUT
NIS : 094801235016142

AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ N° 04/2018

ET, L'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ N° 04/2018

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Suite au PV de la commission du marché de la commune d'Aougrout de 08/01/2019.

La commune d'Aougrout déclare l'annulation d'attribution provisoire du marché relatif à l'opération : Réalisation d'un guichet unique pour le service biométrique et d'une salle de réunion au siège de la commune (1re Tranche), paru dans les journaux «المشوار السياسي» le 12/12/2018, et «**L'Echo d'Algérie**» le 22/12/2018, et au BOMOP comme suit :

Entreprise	Note technique	Montant de l'offre en TTC (DA)	Délai de réalisation	Classement	Observations
SARL El Tanassoh El Banaa Commerce et Travaux Aougrout	49	17.376.267,66	10 Mois	01	Le moins-disant (Montant après correction)

Et l'avis d'attribution provisoire du marché, que la dite opération est attribuée provisoirement comme suit :

OPÉRATION	SOUMISSIONNAIRE	NIF	MONTANT DE L'OFFRE	DÉLAI
RÉALISATION D'UN GUICHET UNIQUE POUR LE SERVICE BIOMÉTRIQUE ET D'UNE SALLE DE RÉUNION AU SIÈGE DE LA COMMUNE (1RE TRANCHE).	E.T.B.H BEN CHEIKH MOHAMMED RUE MOHAMMED EL ATCHANE TIMIMOUN	198101090022937	16.532.422,25	08 Mois

Les soumissionnaires ont le droit de contester le choix opéré, en introduisant un recours dans les dix (10) jours à compter de la date d'affichage de cet avis dans les journaux et au BOMOP, qui sera examiné par la commission des marchés de la commune.

L'Echo d'Algérie : 31/01/2019 **Anep : 1916 002 658**

Ligue 1 Mobilis

La touche des coachs français

Beaucoup de choses sont souvent dites sur les entraîneurs étrangers qui sont souvent engagés dans le championnat algérien. L'on a d'ailleurs tout le temps remis en cause leurs compétences, estimant qu'ils n'apportent pas, du moins dans leur majorité, le plus escompté, alors qu'ils sont gracieusement payés.

Mais pour cette saison, ils sont trois techniciens français à répondre aux opposants des coachs étrangers.
Ils caracolent tous les trois, avec leurs clubs respectifs, dans les trois premières places au classement. Il s'agit de Froger, Dumas et Lavagne, qui dirigent respectivement l'USMA, la JSK et le CSC. Le premier nommé, et en dépit des critiques acerbes dont il fait l'objet pour avoir raté trois challenges de son équipe cette saison, continue néanmoins le championnat algérien. Après une période de doute que vient de traverser son équipe suite à son élimination en huitièmes de finale de la coupe d'Algérie, il a su se racheter rapidement en battant la JSS, un adversaire coriace, tout en profitant du nul à domicile de la JSK pour creuser à nouveau l'écart séparant les Algérois aux Kabyles. Froger est ainsi bien parti pour permettre à l'USMA de renouer, en fin de saison, avec le titre de champion de Ligue 1 qui permettrait de retrouver la ligue des champions africaine, et ce, dès septembre prochain. Cependant, rien n'est sûr que les dirigeants usmistes vont prolonger le contrat de ce technicien, qui ne trouvera certainement pas de problèmes pour rebondir dans un autre club algériens au cas où il ne viendrait pas à être retenu. Pour sa part, Dumas, qui est lui aussi à sa première expérience dans le championnat algérien, a réussi à monter une nouvelle équipe kabyle composée, notamment de jeunes joueurs inconnus au bataillon. Grâce à lui, les Canaris ne jouent plus pour le maintien, comme ce fut le cas pour leur grand club lors des précédentes saisons. Et en dépit de la précédente contre-performance à domicile en championnat, les Kabyles marchent très forts depuis le début de la phase retour en parvenant à récolter 10 points sur 12 possibles. Eux aussi, ont de fortes chances pour renouer avec la ligue des champions africaine la saison prochaine, surtout s'ils parviennent à préserver leur statut de dauphin. Autre coach qui vit sa première expérience dans le championnat algérien, et qui brille d'entrée. Il s'agit de Lavagne qui a remplacé Amrani à la barre technique du CSC. Cet ex-directeur sportif du Havre est à sa 11e victoire d'affilée, toutes compétitions confondues, depuis sa venue en Algérie. Grâce à lui, le CSC est pratiquement qualifié aux quarts de finale de la ligue des champions africaine. L'équipe est également en course en Coupe d'Algérie, et revient en force en championnat pour briguer une place sur le podium.

Bessa N.

L'entrée gratuite au stade, une hérésie

Hier, à Sétif, l'entrée était libre pour assister au match retard du championnat de la Ligue 1 Mobilis entre l'ESS et l'ASAM. Ainsi, en ont décidé les dirigeants de l'Entente pour doper l'affluence au stade du 8-Mai-45. Une pratique devenue monnaie courante chaque fois qu'un club est en difficultés et a besoin de la présence de ses supporters en nombre pour mettre la pression sur l'adversaire.
C'est petit comme raisonnement, mais ainsi va notre football. Au moment où pratiquement tous les clubs se plaignent de la crise financière, décréter la gratuité de l'entrée au stade est un paradoxe, voire une hérésie qui reflète bien l'amateurisme et l'improvisation aves lesquels sont gérés nos clubs. Sans parler du préjudice porté à la compétition qui perd ainsi toute sa crédibilité. C'est un manque flagrant de respect au championnat et à tous ses suiveurs. Le hic est que cela ne semble pas déranger les pouvoirs publics. Pourtant, l'Etat dont le rôle principal est d'assurer le développement et d'encadrer le sport de haut niveau, ne doit pas laisser les dirigeants de clubs imbus de leur personne, agir à leur guise, foulant au pied les principes la performance. Il doit y avoir des garde-fous pour les empêcher de dicter leur loi. Car, si l'on n'intervient pas pour mettre le holà, on ouvre la voie à tous les dépassements. Ce sera l'auberge espagnole.
D'ailleurs, dernièrement à Sidi Bel-Abbès, on a eu un bel exemple de l'incurie qui règne dans notre championnat. Lors du match USMBA-JSK, les dirigeants locaux ont eu en effet la «lumineuse» idée de fixer le prix du billet d'entrée au stade à 400 DA pour les supporters des Canaris, au moment où les fans de Bel-Abbès l'ont payé 150 DA seulement. Il est temps de bannir une fois pour toutes ce genre de pratiques dans nos stades. Mais seule une volonté politique réelle est à même d'en venir à bout. En attendant, c'est toujours la foire d'empoigne dans nos stades.

Ali Nezlioui

Ligue 2 Mobilis

Le leader NC Magra en péril chez le MC El Eulma

Le choc MC El Eulma-NC Magra, entre le troisième qui reçoit le leader, sera à l'affiche de la 20e journée du championnat de Ligue 2 de football, prévue ce week-end et qui sera marquée par plusieurs autres duels intéressants. C'est cependant ce choc des «titans», entre le MCEE et le NCM, qui devrait le plus retenir l'attention, car mettant aux prises deux sérieux candidats à l'accession avec la possibilité de se relancer pour l'un, et de creuser un peu plus l'écart pour l'autre club.
Le MCEE, qui reste sur une défaite (2-0) chez l'ES Mostaganem, compte en effet 31 points, faisant qu'en cas de victoire samedi au stade Messaoud-Zougar, il reviendrait à seulement une longueur de son adversaire du jour, le NCM qui, lui, compte actuellement 35 unités.
Une chaude empoignade qui promet donc énormément, surtout que le NCM ne semble pas prêt de lâcher de sitôt son fauteuil de leader.
Le duel US Biskra-ASO Chlef, entre le dauphin qui se déplace chez le sixième, lui aussi ne devrait pas manquer de piment, car mettant aux prises des adversaires tout aussi ambitieux, particulièrement l'ASO qui ne compte actuellement qu'une longueur de retard sur le leader. Les débats devraient être aussi intéressants dans le bas de tableau, notamment entre l'ASM Oran et la JSM Skikda, deux mal-classés qui flirtent dangereusement avec la zone rouge et qui s'affrontent donc dans un duel direct pour le maintien. Un objectif que vise également l'USM El Harrach (13e), même si au cours de cette 20e journée, il sera appelé à effectuer un périlleux déplacement chez le WA Tlemcen (3e), au moment où la lanterne rouge, l'USM Blida, qui reste sur un décevant nul à domicile contre le RC Kouba (1-1), se rendra chez l'Amel Bou Saâda (10e).
Une mission difficile pour le club de la ville des Roses qui compte déjà six longueurs de retard sur ses premiers prédécesseurs au classement général, à savoir l'ASMO et le RCK, ex aequo à la 14e place avec 16 points chacun. Le fait qu'à l'instar de l'ASMO, le Raed aura également la chance de recevoir la JSM Béjaïa au cours de cette 20e journée, risque de compliquer un peu plus la tâche du club blidéen, cantonné à la dernière place du classement général depuis l'entame de la saison. Les deux autres matchs inscrits au programme de ce week-end sont USM Annaba-MC Saïda et RC Relizane-ES Mostaganem. Des duels qui, eux aussi, vaudront probablement le détour, car mettant aux prises des clubs de milieu de tableau qui, en cas de victoire, pourraient recoller au peloton de tête. A noter que l'USMAn, qui vient de virer son entraîneur Kamel Mouassa, sera dirigée par son nouveau coach Lakhdar Adjali qui a débuté la saison en Ligue 1 avec l'AS Aïn M'lila.

Manchester City

City mord la poussière à Newcastle, Mahrez non utilisé

Sans Riyad Mahrez resté sur le banc, Manchester City a concédé sa 4e défaite de la saison en Premier League, ce mardi, à St James' Park face à Newcastle (2-1), à l'occasion de la 24e journée. Tout avait pourtant très bien commencé pour les Citizens, buteurs dès la 24e seconde par Sergio Agüero, éternel bourreau de Newcastle (0 -1, 1er). Sauf que, derrière, la machine s'est enrayée.
Malgré une domination nette dans la possession et, même, les intentions, les champions en titre ont été rattrapés par leurs démons. Incapables de se mettre à l'abri, ils ont cédé une première fois face à Salomon Rondon (1-1, 66e). Peu après, Fernandinho a commis l'irréparable dans la surface suite à une mauvaise passe en retrait de Danilo ayant offert un penalty transformé par Matt Ritchie (2-1, 80e).
Les Citizens devaient espérer un faux pas de leur rival de Liverpool face à Leicester, mercredi soir. Avec sept points de retard, ils diraient sans doute adieu au titre pour de bon. De son côté, l'ailier international algérien des Cityzens Riyad Mahrez s'est contenté de suivre la rencontre du banc des remplaçants. L'ancien joueur vedette de Leicester City enchaîne donc un quatrième match sans jouer en championnat, alors qu'il est utilisé régulièrement dans des matchs de coupes contres des clubs de divisions inférieures.
La dernière apparition de Mahrez en Premier League remonte au 30 décembre dernier en déplacement face à Southampton (victoire 3-1). Une situation inquiétante pour un joueur engagé l'été dernier contre un chèque de 68 millions d'euros et pour lequel Guardiola a fait des pieds et des mains pour le recruter. Il est vrai que le natif de Sarcelles (France) a rejoint un effectif ultra concurrentiel, constellé de joueurs «stars» où il est difficile de s'imposer, mais sa situation l'inquiète. Man City (2e, 56 pts) pourrait être distancé dès ce mercredi soir par le leader Liverpool, qui reçoit Leicester City (21h00), en clôture de cette 24e journée.

Betis de Séville

Quel avenir pour Boudebouz ?

L'attaquant algérien du Bétis, Ryad Boudebouz, aurait été approché, lors de ce Mercato d'hiver, par la direction du club de Huddersfield Town selon, football365. Les négociations étaient bien avancées entre la direction des deux clubs pour le prêt de l'international algérien de 28 ans jusqu'à la fin de saison, avant que les Anglais ne décident de se rétracter.
Ryad Boudebouz est en train de vivre une saison très difficile du côté du club andalou, il n'a effectué que neuf apparitions depuis le début de saison en Liga. L'ancien joueur de Montpelier à même été écarté de la feuille de match sur quelques matchs.
À noter que le joueur sévillan aurait refusé une offre venant de Bursaspor, club évoluant dans le championnat turc. Le coach du Bétis, Quique Setién, a déclaré, avant-hier, en conférence de presse, au sujet de l'attaquant algérien : «Comme Sergio León, il joue peu et cela dépend de lui. S'il reste, il comptera comme un joueur de plus, avec le rôle qu'il a déjà actuellement.»

Coupe arabe - MCA-Al Merreikh, ce soir à 19h

Les Mouloudéens veulent faire mieux que l'USMA !

Eliminé de la Coupe d'Algérie, un peu largué en championnat, il ne reste plus pour le MCA que la Coupe arabe pour sauver une saison bien compromise.

L'occasion est belle, cependant, ce jeudi (19h), pour oublier ses dernières contre performances et surtout se racheter auprès de ses nombreux supporters. En accueillant les Soudanais d'Al Merreikh au stade du 5-Juillet pour le compte du match aller des quarts de finale, les Mouloudéens sont appelés à réagir et fournir un grand match pour faire la différence, avant la manche retour prévue le 16 février à Omdourman. Mais il faut reconnaitre que les Vert et Rouge n'abordent pas ce rendez-vous dans les meilleures conditions. Avec l'affaire Cherif El Ouezzani, contrôlé positif après un test antidopage et un coach de plus en plus contesté, le dernier représentant algérien dans la lucrative compétition arabe, aura besoin de toutes ses forces pour remonter la pente. Le soutien de ses inconditionnels dans ces moments difficiles, ne sera pas de trop. Cela dit, les Chnaoua ont toujours été présents lors des grands rendez-vous.
Ils seront de nouveau nombreux à venir garnir les travées du stade olympique pour pousser leur équipe. C'est une certitude. Ils seront d'un apport non négligeable face à un adversaire qui, pour rappel, a éliminé l'USMA, lors du tour précédent. Les Mouloudéens voudront faire mieux que leurs voisins usmistes. Une manière de prouver leur supériorité, ne serait-ce que dans cette compétition, sur leur rival de toujours. Sans être un foudre de guerre, Al Merreikh peut néanmoins poser quelques problèmes aux Algérois. Ce ne sera pas en tout cas, un adversaire facile. Il faut s'attendre à une belle résistance des Soudanais qui misent sur le match retour pour se qualifier. Ils viendront donc à Alger pour limiter les dégâts, ou plutôt pour s'en sortir avec le moindre mal possible. Face à l'USMA, ils ont réalisé une exceptionnelle première période chez eux, réussissant à marquer la bagatelle de quatre buts. Suffisant pour se qualifier, malgré un match retour compliqué pour eux, au cours duquel les Usmistes ont failli réaliser la remontada. Ce jour-là, les Soudanais se sont montrés très friables en défense, cédant facilement à la panique. Une faiblesse qui pourrait profiter aux Mouloudéens. A condition toutefois de faire preuve

d'efficacité et de réalisme devant les buts. C'est la clé du match, ce soir. Le résultat final dépendra en grande partie de la capacité de Souibaâh et de ses camarades à concrétiser les nombreuses occasions qui s'offriront à eux. Il n'y a aucun doute en effet que la domination sera mouloudéenne lors de cette rencontre déterminante pour l'avenir du club, mais aussi pour le coach. Adel Amrouche ne pourra pas survivre à une nouvelle déconvenue. La balle est dans le camp de ses joueurs...

Ali Nezlioui

Amrouche (Ent MCA) :

«Les joueurs sont conscients de leur mission»

L'entraîneur du MC Alger, Adel Amrouche, a indiqué, hier, à Alger, que ses joueurs sont conscients de l'importance de la rencontre face aux Soudanais d'Al Merrikh, à l'occasion du quart de final (aller) de la Coupe arabe des clubs champions de football, ce jeudi (19h00), au stade du 5-Juillet (Alger). «Nous avons préparé ce match aller de la bonne manière et les joueurs qui seront alignés sont bien préparés. Nos joueurs sont conscients de leur mission car ce n'est pas une rencontre de Championnat, mais une compétition de Coupe dont le perdant lors de la double confrontation sera directement éliminé. Tous les entraîneurs et les joueurs souhaitent atteindre des tours avancés pour affronter d'autres grands clubs», a expliqué Amrouche, lors d'une conférence de presse tenue au stade 5-Juillet. Eliminés en 1/8 de finale de la Coupe d'Algérie par le NA Hussein Dey, les coéquipiers de Hachoud tenteront de se refaire une santé à l'occasion de la réception des Soudanais et surtout s'accrocher à l'unique objectif qui leur reste cette saison. «L'élimination en Coupe d'Algérie face au NAHD était très amère, mais ce n'est pas la fin du monde. On doit rebondir de la meilleure manière pour atteindre nos objectifs. On va essayer de jouer notre jeu pour réussir un bon résultat d'autant que cette première manche aura lieu à domicile et devant notre public. J'espère que nos supporters seront présents en force pour encourager les joueurs», a t-il ajouté. Côté effectif, l'attaquant Mohamed Souibaâh, blessé à l'épaule, est incertain pour cette rencontre, tandis que le milieu de terrain Sofiane Bendebka et les attaquants. Walid Derrardja et Hicham Nekkache sont forfaits pour blessure. En revanche, le club enregistre le retour du milieu défensif malgache Ibrahim Amada. «On doit s'adapter aux absents malgré la difficulté de notre mission. Depuis mon arrivé au club j'ai toujours eu deux à trois joueurs blessés à chaque rencontre. C'est difficile de jouer chaque match avec un effectif réduit ou différent car la stabilité est très importante», a t-il regretté. Pour sa part, le milieu offensif Oussama Tebbi, présent en conférence de presse, a estimé que lui et ses coéquipiers vont se donner à fond sur le terrain pour prendre option sur le dernier carré de la Coupe arabe. «L'équipe s'est bien préparée pour cet important rendez-vous. Chaque joueur est conscient da la difficulté de la tâche et nous devrions être forts sur le terrain pour ne pas rendre notre mission difficile avant le match retour. Nous avons visionné l'équipe adverse et nous allons tout faire pour être à la hauteur», a dit Tebbi. Al Merrikh, tombeur de l'USM Alger en 1/8 de finale de la compétition (victoire 4-1, défaite 2-0), occupe la tête du classement du championnat soudanais, devançant de six longueurs son dauphin Al Shorta, au terme de la 7e journée. Le match retour se jouera le 16 février à Oumdurman. Le vainqueur de cette double confrontation affrontera en demi-finale, le vainqueur de l'autre quart de finale entre les Tunisiens de l'ES Sahel et les Marocains de Raja Casablanca. Au match aller disputé à Rabat le week-end dernier, le représentant tunisien s'est imposé sur le score de 2 à 0.

FAF

Le premier vice-président Ould Zmirli démissionne

Le premier vice-président de la Fédération algérienne de football (FAF), Bachir Ould Zmirli, a démissionné, ce mercredi, de son poste pour se consacrer à ses fonctions de sénateur, a appris l'APS auprès de l'intéressé.
«J'ai décidé de me retirer de mon poste de premier vice-président pour me consacrer pleinement à mes fonctions au sein du Conseil de la nation. Je tiens à préciser que je n'ai jamais eu de différend avec qui que ce soit au sein de la FAF, j'ai toujours entretenu de bonnes relations avec le président et les membres du Bureau exécutif», a affirmé Ould Zmirli. Bachir Ould Zmirli avait été élu dans le Bureau fédéral de la FAF le 20 mars 2017. En janvier 2018, sa candidature au Bureau exécutif de la Confédération africaine (CAF) avait été invalidée par l'instance continentale pour envoi de dossier hors délais.
«Je continuerai bien évidemment à suivre l'actualité du football en général et de l'équipe nationale en particulier», a-t-il conclu. Le désormais ancien N° 2 de la FAF a remis sa démission à l'occasion de la réunion du Bureau fédéral qui s'est tenue au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger).

Ligue des champions d'Afrique (3e J/ Gr.D)

Faux pas interdit pour la JS Saoura à Kinshasa

La JS Saoura, auteur d'un mauvais départ en phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, se rendra, ce samedi, à Kinshasa, pour affronter les Congolais de l'AS Vita Club avec l'intention de se relancer dans la compétition, à l'occasion de la 3e journée (Gr.D). Auteur d'un seul point lors des deux premiers matchs, la formation de Béchar est appelée à puiser dans ses ressources pour revenir avec un bon résultat pour rester dans la course pour la qualification aux quarts de finale.
Nettement battue d'entrée à Dar Es Salaam par les Tanzaniens de Simba SC (3-0) puis tenue en échec à domicile face aux Egyptiens du Ahly (1-1), la JSS jouera carrément son avenir à ce stade de l'épreuve (phase de groupes), dont elle prend part pour la première fois de son histoire. Dirigée par l'entraîneur-adjoint Karim Zaoui, qui assure l'intérim après le départ de Nabil Neghiz juste après le nul concédé face aux Egyptiens, la JSS aura fort à faire face à un redoutable adversaire qui reste sur une écrasante victoire à la maison contre Simba SC (5-0), et qui a atteint la finale des deux compétitions africaines à deux reprises en l'espace de quatre années : face à l'ES Sétif en Ligue des champions (2014), et devant les Marocains de Raja Casablanca en Coupe de la Confédération (2018). Dans l'autre match de ce groupe, Al Ahly du Caire, finaliste malheureux de la précédente édition, tentera de conforter sa position de leader, en accueillant Simba SC.
Le CS Constantine, second représentant algérien dans cette Ligue des champions engagé dans le groupe C, est exempte de cette 3e journée, suite à la décision du jury disciplinaire de la CAF de disqualifier le club égyptien d'Al Ismaïly, suite aux incidents survenus lors de la réception du Club Africain (défaite 2-1) à l'occasion de la 2e journée.

www.lechodalgerie-dz.com Jeudi 31 janvier 2019 - 25 Djoumada El Aouel 1440 Nº 2007 - prix : 10 DA - 1€

L'ECHO D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Météo	Alger	Oran	Constantine	Béchar	Ouargla
Min°	12°	12°	7°	4°	8°
Max°	17°	19°	16°	20°	23°

Horaires des prières Alger	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
	06:15	13:02	15:51	18:16	19:39

En marge de la 4e session du dialogue stratégique algéro-américain

Messahel s'entretient avec Risch James et David Hale

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, s'est entretenu avec le président de la Commission des Affaires étrangères du Sénat américain, Risch James. L'entretien a porté sur les relations bilatérales et les questions régionales et internationales d'intérêt commun.

Dans ce cadre, les deux parties ont évoqué la situation en Libye et réitéré leur attachement à une solution politique et pacifique dans ce pays. A cet égard, elles se sont félicitées de la concertation entre les deux Etats sur ces questions. Le ministre des Affaires étrangères a souligné que la situation en Libye continue de souffrir de l'impact des ingérences étrangères qui compliquent davantage la sortie de crise dans ce pays. D'autres questions telles que la lutte contre le terrorisme, le crime organisé et la migration clandestine, ont également été abordées. Dans le même contexte, Abdelkader Messahel s'est également entretenu à Washington, avec le sous-secrétaire d'Etat américain aux Affaires politiques, David Hale. L'entretien a porté essentiellement sur la situation au Sahara occidental.

A ce titre, le ministre des Affaires étrangères a réitéré la position de l'Algérie quant au soutien d droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental. Il a également réitéré le soutien de l'Algérie aux efforts des Nations unies et de l'Envoyé personnel du secrétaire général, Horst Köhler.

Les deux ministres ont également abordé d'autres questions d'intérêt commun dont la situation dans la région et les défis sécuritaires qui y sévissent. L'entretien du ministre des AE avec David Hale s'inscrit dans le cadre de la concertation politique régulière entre les deux pays. A ce titre, il est à rappeler que David Hale a effectué une visite de travail à Alger, les 28 et 29 novembre 2018, où il s'est entretenu avec le ministre des Affaires étrangères.

Moussa O.

• Le MAE en visite officielle en Inde

Poursuivant ses tournées à l'Etranger, Abdelkader Messahel effectue, une visite officielle en Inde, à l'invitation de son homologue indienne, Sushma Swaraj. Cette visite «intervient dans un contexte marqué par la volonté des deux pays de renforcer et d'approfondir les relations bilatérales dans divers domaines, au mieux de leurs intérêts communs». La visite constituera également «une occasion pour passer en revue et évaluer les différents volets de la coopération entre l'Algérie et l'Inde, et examiner les moyens de leur diversification dans divers domaines pour leur imprimer une dynamique qui soit au niveau des potentialités, dont disposent les deux pays», a précisé la même source. Messahel aura, au cours de cette visite, «des rencontres avec les hautes autorités indiennes pour examiner les relations bilatérales et échanger les vues sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun». **M. O.**

Coopération parlementaire algéro-française

Bouchareb reçoit l'ambassadeur français, Xavier Driencourt

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mouad Bouchareb, a reçu, hier, l'ambassadeur de France à Alger, Xavier Driencourt, avec qui il a évalué la coopération parlementaire entre les deux pays. Tenue au siège de l'APN, cette rencontre a porté sur «l'état des bonnes relations liant les deux pays et leur évolution remarquable, notamment après les nombreuses visites de haut niveau échangées par les responsables des deux pays». L'entretien a été également «l'occasion d'évaluer la coopération parlementaire au niveau de la Grande commission parlementaire, prévue au cours des prochains mois».

Après avoir exposé l'ensemble des réformes initiées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, Bouchareb a réitéré «l'engagement de l'Algérie à respecter la légalité internationale notamment en ce qui concerne la lutte pour l'autodétermination, à l'image des peuples sahraoui et palestinien», mettant en avant «les efforts de l'Algérie visant à trouver des solutions pacifiques et consensuelles pour les deux crises malienne et libyenne, outre son rôle dans la lutte contre l'extrémisme, à travers l'adoption de la politique de réconciliation nationale ou encore son appel au tarissement des ressources du terrorisme, en interdisant, notamment, le paiement de rançons». Evoquant, par ailleurs, la question relative à la mémoire, Boucharab a réitéré son attachement à la restitution des crânes et restes de certains Chouhada, vu leur valeur historique.

Se disant satisfait des efforts consentis pour la promotion de la coopération bilatérale, Driencourt a, pour sa part, appelé les parlementaires à «accompagner les efforts diplomatiques pour élargir la coopération à d'autres domaines», saluant les réalisations de l'Algérie en termes de développement qui lui a ouvert des perspectives économiques prometteuses».

Genre social et commerce

Eddalia présente à Tunis l'expérience algérienne en matière d'implication de la femme

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Ghania Eddalia prend part, à Tunis, à une conférence régionale consacrée à la documentation et à la planification stratégique sur le genre social. Cette conférence vise à «présenter et à évaluer la participation des hommes et des femmes dans le domaine économique et leur accès aux marchés commerciaux aux niveaux national, régional et international, et ce, dans 6 pays concernés par la première phase pilote du projet, à savoir l'Algérie, la Jordanie, la Tunisie, le Liban et l'Egypte». Eddalia présente l'expérience algérienne en matière d'implication de la femme dans le processus de développement et les programmes adoptés, afin d'encourager son accès au monde de l'économie et du commerce, une expérience ayant permis «la promotion du rôle de la femme dans tous les domaines, en occupant des postes de responsabilités et en l'impliquant dans la prise de décisions».

Renforcement de la coopération bilatérale algéro-russe

Un procès-verbal signé à Moscou

La 9e session de la Commission mixte algéro-russe de coopération économique, commerciale, scientifique et technique s'est clôturée, hier, à Moscou, par la signature d'un procès-verbal contenant des recommandations pour le renforcement de la coopération bilatérale.

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, et le ministre russe de l'Energie, Alexandre Novak, co-présidents de cette Commission mixte, ont procédé à la signature du procès-verbal sanctionnant les travaux de cette session, indique un communiqué du ministère. Le pocès-verbal englobe plusieurs recommandations multisectorielles portant sur le développement et le renforcement de la coopération bilatérale. Dans ce cadre, les Comités sectoriels ont été invités à se réunir plus fréquemment pour examiner les opportunités de coopération mutuellement bénéfiques. L'élargissement des activités des hommes d'affaires des deux pays pour les inscrire dans ce cadre de la coopération

de diversification que les deux Etats envisagent pour le développement économique, a été également abordé à cette occasion. Raouya a, en outre, accordé des interviews aux organes de presse Russia Today et Sputnik.

France

Le nom de Frantz Fanon attribué à une voie publique à Bordeaux

Le Conseil municipal de la ville de Bordeaux (France) a décidé d'attribuer le nom de Frantz Fanon à une de ses voies publiques afin de faire connaître «l'engagement» de cette personnalité à ses habitants, notamment les jeunes. La décision a été prise à l'issue de la délibération du Conseil municipal de la ville française, le 17 décembre 2018, sous la présidence de Alain Juppé, sachant que la voie publique est sise dans le nouveau quartier de Ginko qui se caractérise par une mixité sociale et une diversité culturelle.

Cette décision est motivée, selon le Conseil municipal de cette ville, par «l'opportunité de faire connaitre le sens profond de l'engagement de Frantz Fanon à tous les habitants des quartiers de cette ville, notamment les jeunes».

Ceci, «d'autant plus que la vie, l'œuvre et les idées de cette illustre personnalité ont été réhabilitées par plusieurs universités et de nombreux colloques internationaux et ont acquis une dimension internationale». Par cette attribution, les habitants de la ville de Bordeaux et, plus particulièrement, ceux du quartier Ginko, auront à «partager le véritable sens de la cohabitation et du vivre ensemble, valeurs forgées par la lutte de Frantz Fanon pour la liberté, l'égalité, la justice et la dignité.

L'ECHO
D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information
www.lechodalgerie-dz.com